

20
26

Rapport annuel du Canada

sur le Programme 2030 et
les objectifs de développement durable



AGIR ENSEMBLE



Rapport annuel 2026 du Canada sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique et DAISY sont disponibles sur demande [en commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2026

Pour obtenir de l'information sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

N° de cat. Em1-24F-PDF

ISSN 2816-7813

Table des matières

Contents

Avant-propos	5
Sommaire	7
Méthodologie	10
Mesurer les progrès au moyen de statistiques	10
Consultation	10
Perspective statistique	12
Introduction statistique	12
Cohérence des politiques pour le développement durable (CPDD) dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable par le Canada.....	14
ODD 6 : Eau propre et assainissement	18
ODD 6 – Contexte stratégique.....	18
ODD 6 – Analyse statistique.....	22
ODD 6 – Articles de fond	25
ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable	30
ODD 7 – Contexte stratégique.....	30
ODD 7 – Analyse statistique.....	36
ODD 7 – Articles de fond	38
ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure	43
ODD 9 – Contexte stratégique.....	43
ODD 9 – Analyse statistique.....	48
ODD 9 – Articles de fond	51
ODD 11 : Villes et communautés durables	55
ODD 11 – Contexte stratégique	55
ODD 11 – Analyse statistique	61
ODD 11 – Articles de fond.....	64
ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	69
ODD 17 – Contexte stratégique	69
ODD 17 – Analyse statistique	73

ODD 17 - Articles de fond.....	76
Prochaines étapes	81

Avant-propos

Alors que nous publions le Rapport annuel 2026 du Canada sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable (ODD), nous sommes motivés par notre engagement commun à bâtir un avenir meilleur et plus inclusif grâce aux 17 objectifs mondiaux. Ces objectifs sont plus que de simples aspirations : ils constituent une feuille de route pour nous et pour les générations futures. Le Canada est fier de participer à cet effort mondial et de collaborer avec les autres États membres des Nations Unies pour concrétiser cette vision.

En 2026, le Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable examinera cinq ODD qui sont au cœur des priorités du Canada : ODD 6 (Eau propre et assainissement), ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure), ODD 11 (Villes et communautés durables) et ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). L'accent mis par le gouvernement du Canada sur la construction d'une économie plus forte et plus résiliente – grâce à des investissements majeurs dans les infrastructures, à l'expansion de l'énergie propre et au développement de communautés durables et abordables – contribue directement à la réalisation de ces ODD. Des partenariats efficaces entre les gouvernements, l'industrie, les communautés et les alliés internationaux seront également essentiels à notre réussite.

Partout au Canada, les gouvernements, les communautés autochtones, la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé partagent des témoignages saisissants présentés tout au long du rapport, qui démontre comment ces objectifs mondiaux se traduisent en retombées locales pour des personnes de tous âges et de tous horizons. Ces témoignages démontrent également que lorsque nous travaillons ensemble, nous trouvons des solutions concrètes, favorisons l'innovation communautaire et réalisons des progrès significatifs qui font en sorte que personne n'est laissé pour compte.

Alors que nous soulignons l'[Année internationale des bénévoles au service du développement durable](#), nous rendons hommage aux Canadiens et Canadiennes qui consacrent leur temps et leur talent à l'amélioration de leurs communautés et du monde.

Ce rapport est à la fois un bilan des progrès accomplis et un appel à l'action. La réalisation des ODD passe par des partenariats durables, une responsabilité partagée et une volonté d'apprendre les uns des autres.

En misant sur nos forces et en travaillant ensemble, nous pouvons créer un avenir plus durable et inclusif pour tous, tant au pays qu'à l'étranger.



L'honorable Stephanie McLean,
secrétaire d'État (Aînés)



L'honorable Randeep Sarai,
secrétaire d'État (Développement
international)

Sommaire

Le Programme 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) établissent un plan mondial commun visant à bâtir un avenir plus inclusif et durable. Tous les États membres des Nations Unies ont adhéré à cette vision en 2015, et le Canada continue d'œuvrer pour en faire une réalité.

Ce rapport met en lumière ce que les gens et les organisations de partout au Canada ont fait en 2025 pour faire progresser les ODD tant au pays et qu'à l'étranger. Il combine les données et les politiques fédérales à des témoignages¹ recueillis au moyen d'un questionnaire public et de entretiens menés auprès de personnes de tous âges, notamment des jeunes, des aînés, des partenaires autochtones, des groupes communautaires, les provinces et territoires, des municipalités, des chercheurs universitaires et des citoyens qui contribuent au changement.

Le rapport commence par un bref aperçu statistique des progrès réalisés à l'égard des 17 ODD, puis accorde une attention particulière aux cinq ODD ci-dessous qui font l'objet d'une évaluation dans le cadre du [Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable \(en anglais seulement\)](#) de 2026 :

- ODD 6 (Eau propre et assainissement)
- ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable)
- ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure)
- ODD 11 (Villes et communautés durables)
- ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs)

Le Canada a pris d'importantes mesures à l'égard de ces ODD en 2025. Par exemple, le gouvernement fédéral :

- a poursuivi sa collaboration avec les communautés des Premières Nations afin d'assurer l'accès à une eau potable salubre dans les réserves, de sorte que plus de 97 % des réseaux d'alimentation en eau des Premières Nations, financés par Services aux Autochtones Canada, respectent maintenant les normes nationales de qualité².
- a maintenu son leadership mondial en matière d'énergie propre et abordable. La proportion d'électricité produite à partir de sources renouvelables et autres sources non émettrices de gaz à effet de serre ayant atteint [environ 80 % en 2024](#).

¹ Les idées et les opinions exprimées dans les histoires sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

² [Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2027](#) (2025)

- a contribué à faire passer le nombre de [ménages canadiens ayant accès à des services Internet haute vitesse de 84,3 % en 2016 à 96,4 % en 2024](#)³.
- a lancé [Maisons Canada](#), une nouvelle agence fédérale qui construira des logements abordables à grande échelle. L'agence tire parti des terres publiques, offre des incitatifs financiers souples, attire des capitaux privés, facilite la réalisation de projets d'envergure et aide les fabricants modernes à construire les maisons dont les Canadiens et Canadiennes ont besoin, à rétablir l'abordabilité et à réduire l'itinérance.
- a continué de faire progresser les ODD à l'échelle mondiale grâce à une contribution totale de 14,8 milliards de dollars en aide publique au développement durable en 2024, en collaboration avec des partenaires pour favoriser une croissance économique inclusive, défendre les droits de la personne et les valeurs démocratiques, promouvoir l'égalité entre les sexes et renforcer les institutions multilatérales⁴.

Accélérer la réalisation des ODD est essentiel pour renforcer la résilience du Canada alors que nous relevons les défis auxquels la population est confrontée autant au pays qu'à l'échelle mondiale. Les progrès accomplis vers l'atteinte des ODD aident les communautés à faire face à la hausse des coûts, aux répercussions du changement climatique et l'incertitude mondiale, tout en soutenant un monde stable, plus sûr et durable.

Comme le démontrent les témoignages présentés dans ce rapport, les progrès sont le fruit de la collaboration entre les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux, autochtones, communautaires, de la société civile et du secteur privé. Cette collaboration fait progresser les ODD tout en appuyant les [priorités nationales fondamentales](#) : bâtir une économie canadienne unique, accroître le taux de construction des logements et rendre le logement plus abordable, renforcer la sécurité climatique et économique, stimuler la productivité et l'innovation, et approfondir la coopération intergouvernementale.

L'année 2026 est l'[Année internationale des bénévoles au service du développement durable](#), et le rapport présente des témoignages de Canadiens et Canadiennes qui donnent de leur temps afin d'améliorer leurs communautés et le monde.

Alors que vous lisez ce rapport, rappelez-vous que même si un contenu donné est répertorié sous un seul ODD, les objectifs sont interreliés, les progrès réalisés pour un objectif ont souvent des retombées positives sur d'autres ODD, ou encore soulèvent des besoins concurrents à prendre en considération. C'est pourquoi le rapport de cette année comprend une section sur la cohérence des politiques, soulignant comment l'harmonisation des politiques et l'identification des synergies peuvent aider le Canada à réaliser des progrès plus efficacement.

Les domaines à améliorer concernant les 5 ODD examinés dans le présent rapport sont les suivants :

³ Source : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

⁴ Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada, 2020-2021

- Poursuivre la collaboration avec les communautés des Premières Nations afin d'améliorer les réseaux d'eau potable et d'eaux usées dans les réserves. En février 2026, 151 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les communautés des Premières Nations ont été levés. Il reste encore 39 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans 37 communautés⁵.
- Renforcer l'efficacité énergétique car, malgré une [baisse de 12,9 % de l'intensité énergétique depuis 2015](#), les progrès sont trop lents pour atteindre l'objectif de 2030 de réduire l'intensité énergétique de moitié.
- Poursuivre l'expansion de l'infrastructure de recharge des véhicules à zéro émission, puisque le transport est l'une des plus grandes sources d'[émissions de gaz à effet de serre](#) au Canada. En décembre 2025, le gouvernement du Canada avait financé environ 59 000 chargeurs de Véhicules Électriques (VE) et s'efforce d'atteindre l'objectif de 84 500 bornes fixé pour 2029.
- Continuer de travailler avec les communautés pour prévenir et réduire l'itinérance, et accroître l'offre de logements, notamment les logements abordables. L'accès à un logement abordable demeure un défi partout au Canada, puisque 11,6 % des ménages au pays [avaient des besoins fondamentaux en matière de logement en 2022](#).

Alors que nous faisons face aux défis d'aujourd'hui, le Canada fait progresser le Programme 2030 grâce à un effort inclusif et mobilisateur de toute la société, qui favorise la force économique, l'abordabilité, la résilience et des progrès durables, tant au pays et à l'étranger.

⁵ [Services aux Autochtones Canada](#), 2026

Méthodologie

Ce rapport présente les activités menées en 2025 pour faire progresser les cinq ODD à l'étude à l'Organisation des Nations Unies (ONU). Les trois objectifs transversaux du [Plan fédéral de mise en œuvre](#) sont intégrés à l'ensemble du rapport :

- Ne laisser personne de côté – cela signifie promouvoir l'égalité entre les sexes, habiliter les femmes et les filles et promouvoir la diversité et l'inclusion sous toutes leurs formes.
- Se réconcilier avec les peuples autochtones – cela nécessite le renouvellement de la relation avec les peuples autochtones, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat pour moderniser les structures du gouvernement du Canada afin de permettre aux peuples autochtones de renforcer leurs capacités et d'appuyer leur vision de l'autodétermination.
- Assurer la cohérence des efforts du Canada à l'étranger – cela signifie harmoniser les efforts internationaux et nationaux pour aider à atteindre les ODD.

Mesurer les progrès au moyen de statistiques

Les 17 ODD reposent sur un cadre d'indicateurs mondiaux qui permettent au Canada et à d'autres pays de surveiller les progrès et d'en rendre compte. Pour appuyer la mise en œuvre nationale des ODD envers lesquels le gouvernement du Canada s'est engagé, une [stratégie nationale](#) (*Aller de l'avant ensemble : Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030*) a été élaborée. La création d'un cadre d'indicateurs complémentaire propre au Canada a été l'occasion d'élaborer un ensemble d'indicateurs qui s'harmonisent davantage avec les priorités nationales du Canada en matière de développement durable. Les analyses statistiques incluses dans le rapport utilisent une sélection d'indicateurs par ODD tirés du [Cadre d'indicateurs mondial](#) ou du [Cadre d'indicateurs canadien](#), et tirent parti de la mesure des progrès du Canada pour souligner où le pays fait des progrès ou accuse du retard par rapport à ses cibles et ambitions en matière de développement durable.

Le rapport présente les progrès récents réalisés par le Canada vers l'atteinte des ODD ainsi que les progrès réalisés depuis 2015, date de lancement du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Consultation

Le rapport intègre les commentaires recueillis au cours de la consultation et de la collaboration avec les intervenants et les partenaires de l'ensemble de la société.

Un questionnaire en ligne, accessible du 22 octobre au 19 décembre 2025, invitait les différents paliers de gouvernement, les gouvernements autochtones et les organisations autochtones ciblées par distinction, des organisations de la société civile, du milieu universitaire, des entreprises et des particuliers à partager leurs

activités et leurs efforts pour faire progresser les ODD. La possibilité de contribuer à cette consultation a été mise de l'avant lors de séances d'information, dans des bulletins d'information et sur les réseaux sociaux. Plus de 100 personnes de tous âges et de tous horizons, organisations et paliers de gouvernement ont expliqué comment leur travail a contribué à faire progresser les ODD et décrit les obstacles auxquels ils ont dû faire face. D'autres activités de mobilisation comprenaient des activités ciblées de sensibilisation et de mobilisation axées sur les distinctions avec les organisations autochtones, notamment les organisations autochtones nationales, les provinces, les territoires, les jeunes et les organisations de la société civile représentant les gouvernements municipaux.

Perspective statistique

Introduction statistique

Les progrès accomplis par le Canada dans la réalisation des ODD sont suivis au moyen du [Carrefour d'information lié aux objectifs de développement durable](#) mis à jour par Statistique Canada. Ce dernier inclut deux carrefours de données : celui du [Cadre mondial d'indicateurs](#) (CMI), et celui du [Cadre d'indicateurs canadien](#) (CIC).

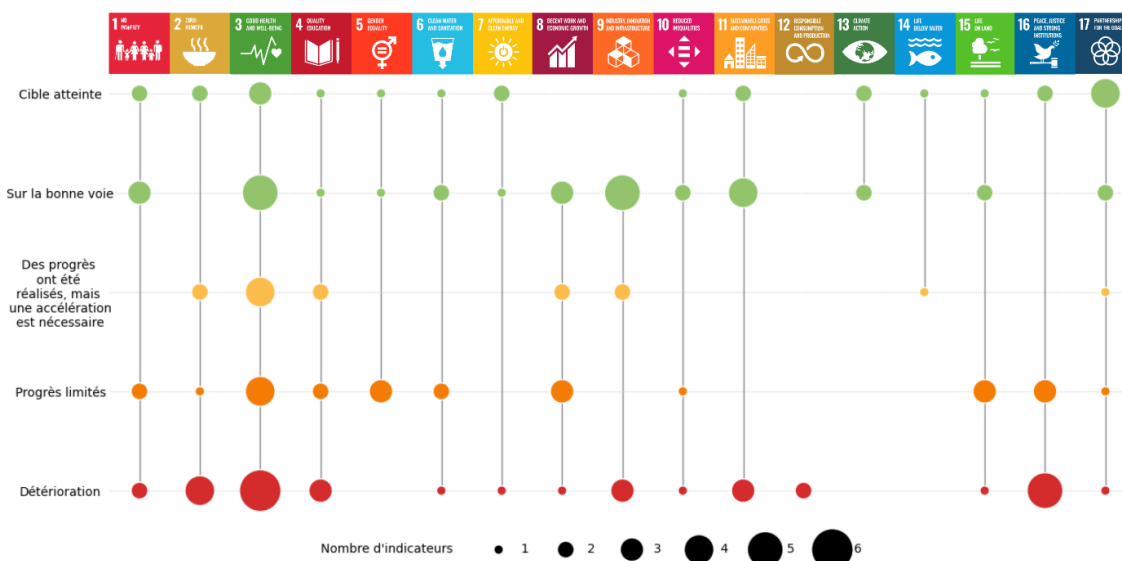
Il y a 251 indicateurs dans le CMI, et 86 dans le CIC. Alors qu'il est possible de classer les progrès réalisés pour la majorité (91 %) des indicateurs du CIC, cela n'est actuellement possible que pour 52 % des indicateurs du CMI⁶. Pour ces deux cadres, les indicateurs sont divisés en cinq niveaux de progrès, allant de « Détérioration » à « Cible atteinte ». Les figures 1 et 2 présentent un résumé visuel des progrès réalisés par le Canada depuis 2015, ventilés par objectif, et ce, autant pour le CMI (Figure 1) que pour le CIC (Figure 2). Pour chaque objectif, des cercles de différentes tailles indiquent le nombre d'indicateurs entrant dans chaque catégorie de progrès. Par exemple, en date du 3 février 2026, le Canada avait déjà atteint les cibles pour deux indicateurs de l'objectif 11 : Villes et communautés durables, et est en voie d'atteindre les cibles pour quatre autres indicateurs. Cependant, pour trois de ces indicateurs, il y a eu une détérioration du progrès vers les cibles de 2030.

En date du 3 février 2026, près de 20 % des indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs étaient considérés comme ayant atteint leur cible, tandis que 25 % étaient sur la bonne voie de les atteindre d'ici leurs échéances. En revanche, les progrès étaient plus mitigés pour les indicateurs restants (56 %), dont 26 % des indicateurs démontrant même une détérioration du progrès⁷.

⁶ Les cas où les progrès ne sont pas mesurés sont dû principalement aux indicateurs qui demeurent en recherche de sources de données ou ceux pour lesquelles il n'y a seulement qu'une année de données.

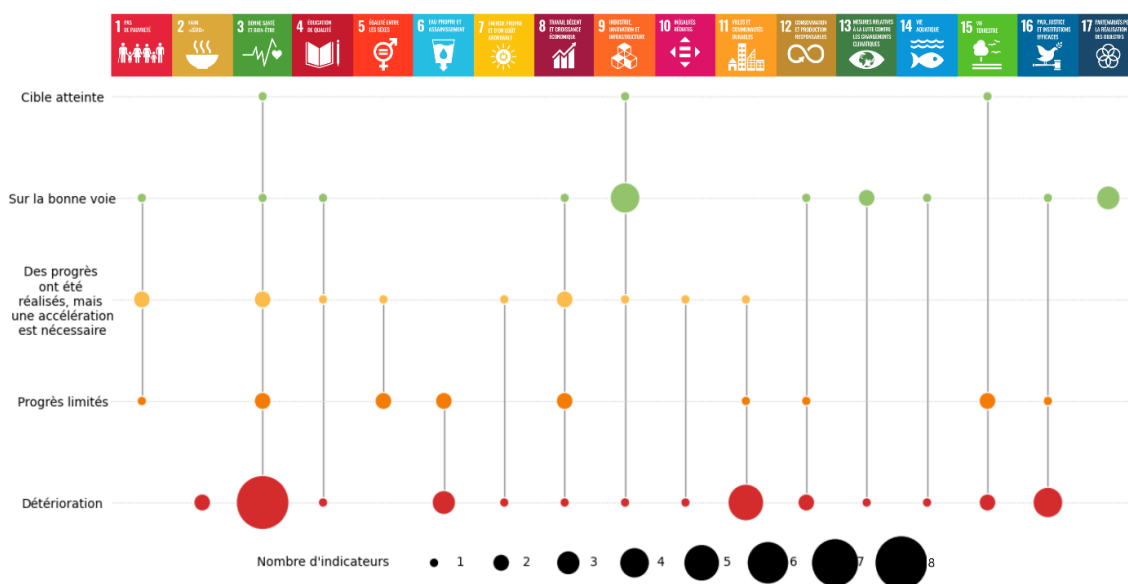
⁷ Le total des progrès peut ne pas atteindre 100 % en raison des arrondis.

Figure 1 : Progrès réalisés par le Canada à l'égard des objectifs de développement durable au cours de la période allant de 2015 au 3 février 2026, par objectif, Cadre mondial d'indicateurs



En ce qui a trait au Cadre d'indicateurs canadien, 4 % des indicateurs avaient atteint leurs cibles, tandis que 21 % étaient sur la bonne voie pour les atteindre d'ici les échéances. Cependant, un peu plus de 75 % des indicateurs n'étaient pas en voie d'atteindre leurs cibles, avec un peu plus de la moitié de ceux-ci démontrant même une détérioration envers les cibles.

Figure 2 : Progrès réalisés par le Canada à l'égard des objectifs de développement durable au cours de la période allant de 2015 au 3 février 2026, par objectif, Cadre d'indicateurs canadien



En résumé, en s'appuyant sur les tendances observées depuis 2015 et jusqu'au 3 février 2026, ces deux figures démontrent que les progrès réalisés par le Canada vers l'atteinte des ODD varient considérablement entre ODD. Par exemple, certains démontrent qu'un bon nombre d'indicateurs sont sur la bonne voie d'atteindre les cibles ou qu'ils les ont même déjà atteintes. Cependant, d'autres ODD démontrent des progrès beaucoup plus mitigés ou même en détérioration vis-à-vis les cibles. Ces derniers reflètent les enjeux observés au Canada, mais aussi à l'échelle mondiale comme la hausse du coût de la vie. Ces tendances mettent en lumière des secteurs où davantage d'efforts sont requis pour atteindre les cibles et ambitions visées et que personne ne soit laissé de côté.

Cohérence des politiques pour le développement durable (CPDD) dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable par le Canada

La cohérence des politiques pour le développement durable (CPDD) consiste à s'assurer que les mesures prises dans un domaine stratégique particulier appuient, plutôt que de miner, les progrès dans d'autres domaines. Il s'agit d'un élément clé de la mise en œuvre du Programme 2030, car il permet de veiller à ce que les mesures prises dans les domaines économique, social et environnemental travaillent ensemble pour faire progresser le développement durable.

Les ODD sont interreliés. Cela signifie qu'un ODD ne peut être atteint isolément et que les progrès réalisés vers un objectif influent sur les progrès réalisés vers d'autres. En raison de ces liens, les décisions en matière de politiques peuvent entraîner des répercussions transversales. Une politique dans un domaine a le potentiel de créer un effet d'entraînement positif pour plusieurs ODD, ou elle pourrait involontairement entraîner des répercussions négatives sur d'autres ODD ou au fil du temps. La CPDD aide à mieux comprendre et gérer ces relations afin que les mesures prises dans les différents secteurs fonctionnent ensemble plutôt que d'entrer en conflit.

Pour en savoir plus sur la CPDD, consultez [la Recommandation sur la cohérence des politiques pour le développement durable](#) formulée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Au Canada, la CPDD est une partie importante d'[Aller de l'avant ensemble : Stratégie nationale](#) et du [Plan de mise en œuvre fédéral pour le Programme 2030](#). Le Canada continue de rechercher des moyens de s'assurer que les mesures fédérales dans divers domaines stratégiques s'appuient plutôt que de se nuire les uns les autres, afin que les ODD puissent être mis en œuvre de manière uniforme et intégrée.

Pleins feux sur la CPDD : l'interconnexion entre les ODD

La figure 3 ci-dessous⁸ explique comment les ODD sont naturellement interconnectés. La nature interconnectée des objectifs est démontrée par de nombreuses études de recherches universitaires et politiques internationales montrant comment les progrès réalisés pour un ODD peuvent influencer d'autres

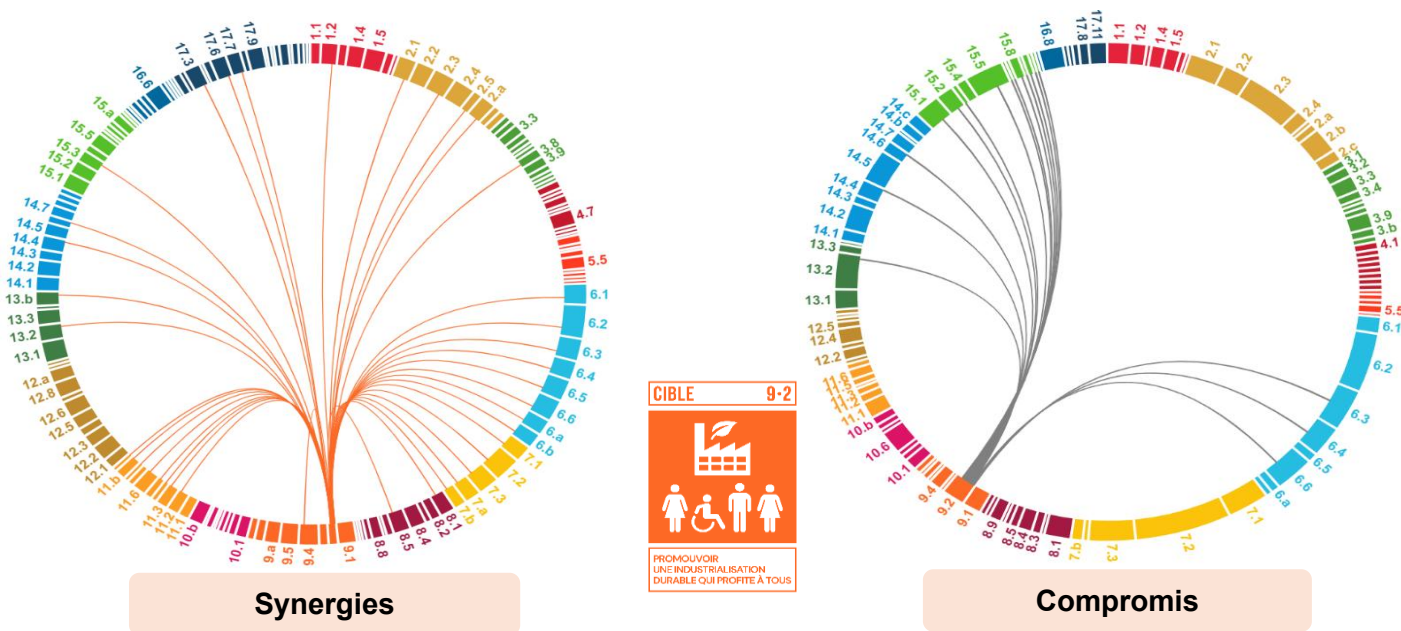
⁸ [Outil de visualisation des interconnexions entre les ODD](#), Centre conjoint de recherche (CRJ) – Commission européenne, sous licence CC BY 4.0

objectifs. Ces relations documentées permettent d'illustrer le grand réseau des liens entre les ODD et leurs cibles.

Certain ODD comportent davantage d'interconnexions que d'autres, et la force de ces liens peut varier en fonction de facteurs contextuels propres à chaque pays. Les ODD examinés dans le présent rapport (ODD 6, 7, 9, 11 et 17) présentent un nombre élevé d'interrelations théoriques entre eux. L'analyse visuelle montre comment la cible 9.2, axée sur l'industrialisation inclusive et durable, présente des interconnexions potentielles avec presque toutes les cibles visées par les ODD 6, 7 et 11. Ces liens créent des « zones de convergence » où une action coordonnée peut aider à faire progresser plusieurs ODD à la fois.

En reconnaissant comment les progrès dans un domaine peuvent influencer les autres, les décideurs et les partenaires de tous les secteurs peuvent mieux cerner les synergies, anticiper les pressions et concevoir des stratégies afin de surmonter les cloisonnements sectoriels et de renforcer le développement durable dans l'ensemble du système.

Figure 3 : Cible 9.2 du Cadre des indicateurs mondiaux des ODD : Promouvoir l'industrialisation inclusive et durable et, d'ici 2030, augmenter considérablement la part de l'industrie en matière d'emploi et de produit intérieur brut



La figure montre les interrelations positives (synergies) et négatives (compromis) les plus directes entre la cible 9.2 des ODD (Promouvoir l'industrialisation inclusive et durable) et d'autres cibles des ODD. Chaque diagramme circulaire affiche les cibles des ODD autour de l'anneau extérieur. Les liens relient la cible 9.2 des ODD à d'autres cibles pour lesquelles des liens fondés sur des données probantes ont été établis. La figure montre les interrelations positives (synergies) et négatives (compromis) les plus directes entre la cible 9.2 des ODD (Promouvoir l'industrialisation inclusive et durable) et d'autres cibles des ODD. Chaque diagramme circulaire affiche les cibles des ODD autour de l'anneau extérieur. Les liens relient la cible 9.2 des ODD à d'autres cibles pour lesquelles des liens fondés sur des données probantes ont été établis.

Dans le diagramme **Synergies**, les lignes orange indiquent les domaines où les progrès réalisés par rapport à la cible 9.2 peuvent renforcer les progrès réalisés par rapport à d'autres cibles des ODD. Par exemple, l'investissement dans l'électrification et la modernisation de l'industrie pourrait contribuer à réduire l'intensité énergétique tout en améliorant la compétitivité économique. Cette relation concomitante est illustrée par la ligne reliant les cibles 9.2 et 7.3.

Dans le diagramme **Compromis**, les lignes grises indiquent où les progrès réalisés par rapport à la cible 9.2 peuvent créer des pressions imprévues qui pourraient ralentir ou miner les progrès réalisés par rapport à d'autres cibles s'ils ne sont pas gérés correctement. Par exemple, la croissance industrielle peut accroître la production d'eaux usées, ce qui peut nuire à l'environnement et poser des risques pour la santé publique, si l'industrialisation n'est pas accompagnée de solides garanties environnementales. Ce compromis potentiel est indiqué par la ligne reliant les cibles 9.2 et 6.3.

Dans l'ensemble, la figure souligne la nature intégrée des ODD. Elle montre comment la prise en compte des interconnexions entre les cibles peut aider à maximiser les avantages communs des actions politiques et à réduire les compromis potentiels, ce qui mène à des actions plus coordonnées et cohérentes en matière de développement durable.

Faire en sorte que les plans industriels du Canada fonctionnent ensemble dans le cadre des interactions eau-énergie-innovation

Les efforts déployés par le Canada pour développer une économie axée sur l'innovation font progresser de nombreuses cibles dans le cadre de l'ODD 9, en particulier les cibles 9.2, 9.4 et 9.5 des ODD qui mettent l'accent sur l'industrialisation inclusive et durable, la modernisation des infrastructures et des technologies industrielles ainsi que le renforcement de la recherche scientifique. Le gouvernement du Canada dirige une nouvelle stratégie industrielle. Les investissements générationnels visent à accroître la production nationale à haute valeur ajoutée, à faire croître les secteurs stratégiques et à permettre aux Canadiens et Canadiennes de tirer parti de ses atouts naturels tout en se transformant vers une économie propre. Les investissements dans les compétences et la technologie permettront de développer de nouvelles capacités et de renforcer la capacité de production du Canada, grâce au potentiel important découlant des technologies émergentes.

L'application d'une approche cohérente des politiques contribue à renforcer la mise en œuvre de ce programme industriel renouvelé en harmonisant la croissance industrielle avec les ODD et en réduisant les compromis potentiels. Les initiatives fédérales d'innovation comme les [grappes d'innovation mondiales](#) élargissent les domaines de l'intelligence artificielle, de l'informatique quantique, de la fabrication de pointe ainsi que l'infrastructure numérique qui les soutient, cependant ces gains peuvent accroître considérablement la demande en énergie et en eau, particulièrement en provenance des centres de données.

La hausse de la demande crée des tensions potentielles dans l'ensemble des ODD. Par exemple, l'expansion industrielle peut mettre à rude épreuve les écosystèmes aquatiques (cible 6.3 des ODD) et les objectifs climatiques, à moins d'être accompagnée d'une utilisation de l'eau plus efficace (cible 6.4 des ODD) et d'un déploiement d'énergie propre (cible 7.2 des ODD). La [Stratégie pour l'électricité propre](#), le [Règlement](#)

[sur l'électricité propre](#) et les investissements dans le cadre du [Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification](#) permettent au Canada de développer un réseau de plus en plus renouvelable et sans émission en alimentant l'innovation pour mieux répondre à la demande en énergie.

Parallèlement, la croissance industrielle exerce de nouvelles pressions sur les systèmes d'eau douce. Par l'entremise du [Plan d'action sur l'eau douce](#), l'[Agence de l'eau du Canada](#) s'emploie à atténuer les tensions dans les écosystèmes en appuyant la restauration des bassins hydrographiques, la réduction de la pollution et la promotion de la gestion intégrée de l'eau, tandis que Logement, Infrastructures et Collectivités Canada appuient la mise à niveau des systèmes de traitement et de surveillance des eaux usées, ce qui contribue à faire en sorte que la croissance industrielle ne compromette pas les écosystèmes ou la sécurité de l'eau des communautés.

Étant donné que la compétence principale en matière d'eau douce incombe aux provinces et aux territoires, le gouvernement fédéral favorise la gestion transfrontalière des bassins hydrographiques au moyen d'une gouvernance collaborative qui réunit les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, ainsi que les municipalités, les offices de protection de la nature, l'industrie et la société civile afin de renforcer l'harmonisation entre les juridictions et veiller à ce que les mesures prises dans une juridiction ne compromettent pas la sécurité de l'eau dans une autre. Cette approche illustre la cohérence des politiques verticales, en établissant un lien entre le leadership fédéral et la mise en œuvre infranationale afin que la durabilité des eaux douces et les retombées économiques connexes soient poursuivis d'une manière qui se renforce mutuellement entre tous les paliers de gouvernement.

Ensemble, ces politiques coordonnées en matière d'eau, d'énergie et d'innovation démontrent comment le Canada s'efforce de faire progresser la modernisation économique et la durabilité grâce à une conception cohérente des politiques. Bien que la croissance axée sur l'innovation puisse accroître la demande d'eau et d'électricité propre, les politiques fédérales visent à anticiper et à gérer ces pressions afin qu'elles appuient, plutôt qu'elles n'entravent les progrès à long terme. L'approche renouvelée du Canada en matière d'industrialisation est mise en œuvre de pair avec la mise en place d'un réseau d'eau douce protégé et d'un réseau électrique en voie de décarbonisation rapide, illustrant un modèle dans lequel la compétitivité technologique et la gestion responsable de l'environnement peuvent progresser ensemble.



ODD 6

Eau propre et assainissement



© Northern BC Tourism/Andrew Strain

ODD 6 : Eau propre et assainissement

ODD 6 – Contexte stratégique

Une eau propre et salubre est essentielle à la vie, à la santé et à l'environnement. Le Canada possède certaines des plus grandes réserves d'eau douce au monde, mais les changements climatiques, la pollution et les infrastructures vieillissantes continuent de mettre en péril la qualité et la

disponibilité de l'eau. L'ODD 6 vise à aider l'ensemble de la population canadienne à avoir accès à de l'eau potable et à des systèmes d'eaux usées sécuritaires, tout en protégeant les lacs, les rivières et les aquifères pour les générations futures.

Améliorer la salubrité de l'eau potable

Le gouvernement du Canada élabore les *Lignes directrices sur la qualité de l'eau potable au Canada* en partenariat avec les provinces et les territoires. Ces lignes directrices établissent des limites nationales pour les contaminants présents dans l'eau potable. Chaque province et territoire du Canada utilise ces Lignes directrices pour établir des exigences en matière de qualité de l'eau potable, ce qui contribue à améliorer la qualité de l'eau potable pour les Canadiens et Canadiennes.

Protéger l'eau douce

Le gouvernement du Canada prend des mesures pour restaurer et protéger les plans d'eau d'importance nationale dans le cadre du [Plan d'action sur l'eau douce](#), qui, dans le budget de 2023, prévoit un investissement de 650 millions de dollars sur dix ans. L'Agence de l'eau du Canada dirige ces efforts en

assurant un leadership, une collaboration fédérale efficace et de meilleures coordination et collaboration avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones.

Huit [initiatives relatives aux écosystèmes d'eau douce](#) sont en cours pour protéger les écosystèmes des plans d'eau partout au Canada. Ces initiatives portent sur les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le lac Winnipeg, le lac des Bois, le fleuve Mackenzie, le fleuve Wolastoq / Saint-Jean, le fleuve Fraser et le lac Simcoe. Les initiatives dirigées par l'Agence de l'eau du Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires, les partenaires autochtones et d'autres intervenants, appuient également [la gestion des eaux douces dirigée par les Autochtones](#).

L'Agence de l'eau du Canada réalise également des examens périodiques des politiques et stratégies fédérales en matière d'eau douce. Par exemple, elle collabore maintenant avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones pour moderniser la *Loi sur les ressources en eau du Canada*⁹.

Veiller à ce que l'eau potable et les effluents d'eaux usées respectent les normes des communautés des Premières Nations

L'amélioration de l'accès à l'eau potable et la mise en place de normes adéquates sur les effluents d'eaux usées dans les communautés des Premières Nations constituent une priorité du gouvernement du Canada. Plus de 97 % des [systèmes d'eau des Premières Nations financés par Services aux Autochtones Canada](#) respectent les normes nationales de qualité¹⁰, et [71,1 % des systèmes d'eaux usées des communautés autochtones](#) satisfaisaient aux normes de qualité des effluents en 2024. En février 2026, 151 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les réseaux publics des communautés des Premières Nations ont été levés, cependant il reste encore 39 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans 37 collectivités¹¹. Services aux Autochtones Canada continue de collaborer avec les Premières Nations pour élaborer des approches novatrices, en veillant à ce que les systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves soient sécuritaires et adaptés pour répondre aux besoins uniques de chaque communauté.

Les [plans d'investissement dans l'infrastructure des Premières Nations](#), élaborés par les Premières Nations avec l'appui du gouvernement du Canada, aident Services aux Autochtones Canada à évaluer les besoins en infrastructure communautaire et à planifier les investissements dans les infrastructures des communautés des Premières Nations partout au Canada.

Le gouvernement du Canada aide également les Premières Nations à assumer le plein contrôle de leurs services d'eau potable et de traitement des eaux usées, comme dans le cas de [l'Autorité des eaux des Premières Nations de l'Atlantique](#) (en anglais seulement), un organisme dirigé par les Premières Nations qui supervise l'exploitation, l'entretien et la mise à niveau de de l'ensemble des infrastructures

⁹ [Plan ministériel de l'Agence de l'eau du Canada, 2025-2026](#)

¹⁰ [Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2027](#) (2025)

¹¹ [Services aux Autochtones Canada](#), 2026

d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées dans les communautés participantes de la région de l'Atlantique.

Améliorer le traitement des eaux usées au Canada

Pour réduire la pollution et protéger les écosystèmes, le gouvernement fédéral aide les communautés à moderniser les systèmes d'eaux usées. Le [Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées](#) établit des échéanciers réalistes et prévisibles sur une période de 25 ans pour la construction et la modernisation du traitement des eaux usées dans les communautés qui n'ont pas d'installations de traitement adéquates. Le Règlement a été modifié en 2024 pour permettre aux petites communautés rurales et éloignées, notamment les communautés des Premières Nations, de se concentrer sur la modernisation des installations de traitement.

Grâce au soutien du [volet Infrastructures vertes du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada](#) et du [Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement](#), ainsi qu'aux investissements provinciaux et territoriaux, la modernisation des installations de traitement des eaux usées s'est poursuivie partout au pays. Par conséquent, [78 % des systèmes](#) répondaient aux normes nationales en 2024¹². Partout au Canada, les communautés continuent de construire ou de moderniser leurs systèmes d'eaux usées pour répondre aux exigences réglementaires.

Renforcer la surveillance, les données et la résilience

Le Canada surveille et publie des données sur la qualité de l'eau par l'entremise des Services hydrologiques nationaux et du programme [Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement](#). La qualité des rivières du Canada est classée en cinq catégories, allant de mauvaise à excellente. Au cours de la période de 2022 à 2024, 77 % des sites surveillés ont obtenu une note allant de passable à excellente¹³.

Le [Programme hydrométrique national](#), un partenariat de longue date entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires, exploite près de 3000 stations de surveillance hydrométrique partout au Canada pour obtenir des données historiques ainsi qu'en temps réel sur les niveaux d'eau et les débits des rivières. Ces renseignements fiables sur les quantités d'eau sont essentielles à la sécurité publique, à l'appui des prévisions, des inondations et des sécheresses, des interventions d'urgence et des activités prévues dans le cadre des accords nationaux et internationaux de gestion de l'eau. En 2024, le Canada a accru ses investissements dans les systèmes d'alerte précoce pour aider les communautés à atténuer les effets des inondations, tant dans le cadre de l'[Initiative de prévision et d'alerte de submersions côtières](#), que dans l'élaboration de pratiques exemplaires en matière de cartographie des plaines inondables.

Le gouvernement du Canada a élaboré le [Programme scientifique national sur l'eau douce](#) pour appuyer et orienter la planification, la coordination et la collaboration des sciences et des connaissances sur l'eau douce au Canada. Avec la contribution d'experts, de partenaires provinciaux et territoriaux, d'organisations

¹² Environnement et Changement climatique Canada

¹³ [Qualité de l'eau dans les rivières canadiennes](#)

et gouvernements autochtones et d'intervenants à l'échelle nationale, ce programme définit les priorités scientifiques nationales en matière d'eau douce et fournit des perspectives régionales à l'appui de la protection, de la gestion et de la gérance de l'eau douce au Canada. L'Agence de l'eau du Canada dirige également l'élaboration de la [Stratégie nationale sur les données sur l'eau douce](#), qui établira des lignes directrices et des principes pour l'organisation, le stockage et le partage des données sur l'eau douce au Canada.

Le Canada surveille la [qualité du milieu aquatique ambiant](#) dans les eaux transfrontalières (comme les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent), les eaux sur les terres fédérales (comme les parcs nationaux) et les plans d'eau d'intérêt national (comme le lac Winnipeg). Le gouvernement fédéral surveille la qualité de l'eau conjointement avec plusieurs provinces et territoires en vertu d'ententes officielles de longue date, afin d'assurer la collaboration scientifique et l'utilisation efficace des ressources de surveillance en vue de mieux comprendre la santé des écosystèmes aquatiques dans les bassins hydrographiques où plusieurs organismes ont des responsabilités juridictionnelles.

Le Canada a progressé vers l'objectif d'assurer à l'ensemble de la population canadienne l'accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires efficaces. Toutefois, des défis subsistent, car la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées nécessite beaucoup de temps et d'investissements de la part de tous les paliers gouvernementaux. La collaboration continue entre les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones demeure essentielle pour protéger les écosystèmes d'eau douce, assurer la salubrité de l'eau potable et améliorer la gestion des eaux usées pour les générations futures.

Renforcer la sécurité de de l'approvisionnement en eau grâce à des partenariats mondiaux

Le Canada participe activement aux initiatives multilatérales sur l'eau qui appuient l'atteinte de l'ODD 6. Parallèlement à la mise en œuvre des [engagements volontaires du gouvernement fédéral pris lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 \(en anglais seulement\)](#), le Canada collabore avec des organisations de la société civile, des représentants autochtones nationaux et d'autres États membres pour faire progresser le [Programme d'action pour l'eau \(en anglais seulement\)](#) au pays et à l'étranger.

L'[Agence de l'eau du Canada](#) dirige les préparatifs du Canada en vue de la [Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026](#). Le Canada renforce également sa coopération avec des pays partageant les mêmes valeurs par l'entremise de forums comme la Coalition du G7 pour l'eau, en utilisant ces plateformes pour coordonner et faire progresser les priorités communes en matière d'eau.

Le gouvernement du Canada participe activement à l'élaboration des Lignes directrices pour la qualité de l'eau potable de l'Organisation mondiale de la Santé et à RegNet, un forum international visant à promouvoir les pratiques exemplaires en matière de réglementation de l'eau potable et de protection de la santé publique.

Le gouvernement fédéral aide les pays en développement à s'attaquer à la gestion de l'eau et aux menaces croissantes pour la sécurité de l'eau en raison des changements climatiques et de la perte de biodiversité. Par exemple, en 2024, le Canada a accordé un prêt de 18 millions de dollars américains par

l'entremise du [Fonds Canada-Afrique pour le développement du climat](#) pour aider une entreprise marocaine, le Groupe OCP, à construire deux usines modulaires de dessalement de l'eau de mer et à augmenter la part d'énergie renouvelable utilisée par OCP. Ces installations visent à fournir une source autonome d'eau pour les sites industriels du groupe OCP et fourniront également jusqu'à 75 millions de m³ d'eau potable aux villes de Safi et d'El Jadida, au bénéfice de plus de 1,5 million de personnes.

L'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène est particulièrement important pour faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des enfants dans les communautés rurales. Par exemple, WaterAid Canada, avec l'appui d'Affaires mondiales Canada, s'emploie à améliorer les services d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour la santé reproductive et infantile, à offrir une formation en matière d'hygiène aux membres de la communauté et à contribuer à l'intégration des [services d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour renforcer et bâtir des systèmes de santé inclusifs au Libéria, au Pakistan et en Zambie](#). Les résultats escomptés profiteront à plus de 2 millions de femmes, d'hommes, d'adolescents et d'enfants.

ODD 6 – Analyse statistique

ODD 6 Eau propre et assainissement

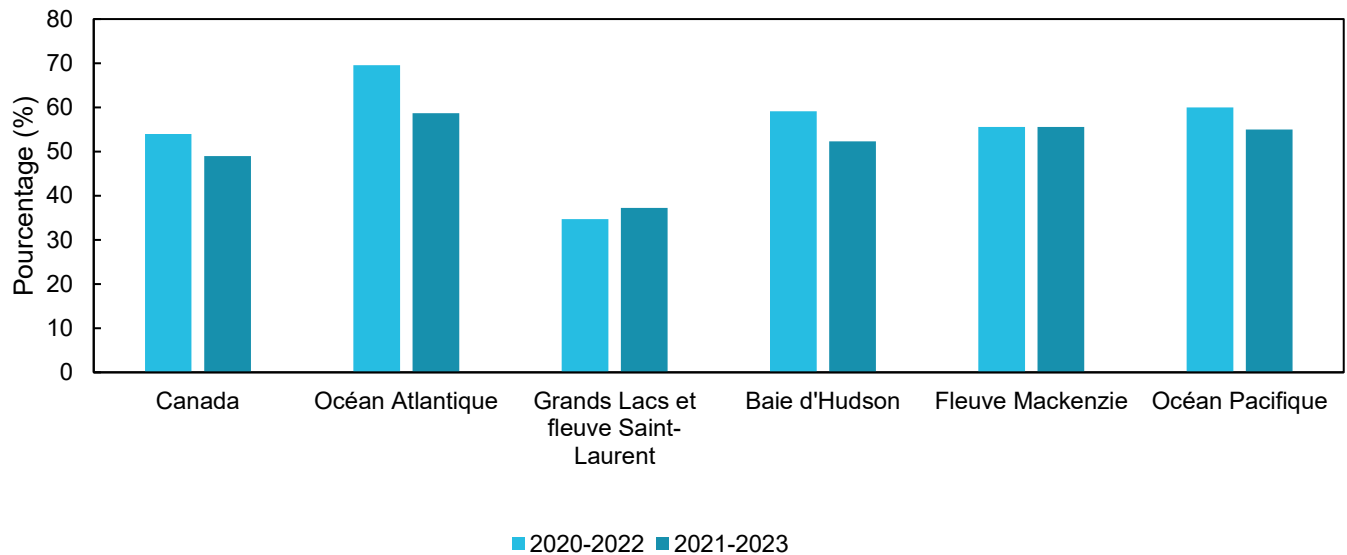
Indicateur national 6.4.1 : Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens

La surveillance de la qualité de l'eau est essentielle pour garantir l'accès à l'eau potable et l'assainissement de manière durable. L'indicateur de la [qualité de l'eau des cours d'eau canadiens](#) fournit des renseignements sur l'état de la qualité des eaux de surface à l'échelle nationale et régionale, afin d'appuyer la gestion des ressources en eau. Il permet de mesurer la capacité des eaux de surface du Canada à soutenir la faune et la flore¹⁴.

Pour l'ensemble des cours d'eau surveillés au pays lors de la période de surveillance la plus récente (2021-2023), la proportion des cours d'eau canadiens dont la qualité de l'eau est classée bonne ou excellente était de 49 % (Figure 4). Cela représentait une baisse de 9,3 % par rapport à la période précédente, mais une hausse de 19,5 % depuis le lancement du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

¹⁴ Programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens

Figure 4 : indicateur national 6.4.1 : Proportion des cours d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne ou excellente, par période de surveillance



Source : Programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens

À l'échelle régionale, quatre des cinq régions avaient plus de la moitié de leurs sites de surveillance avec une qualité de l'eau bonne ou excellente. La tendance était à la baisse pour trois de ces quatre régions depuis 2020-2022, avec la baisse la plus marquée observée pour la région de l'océan Atlantique. En revanche, la qualité de l'eau dans la région du fleuve Mackenzie est de son côté demeurée principalement inchangée.

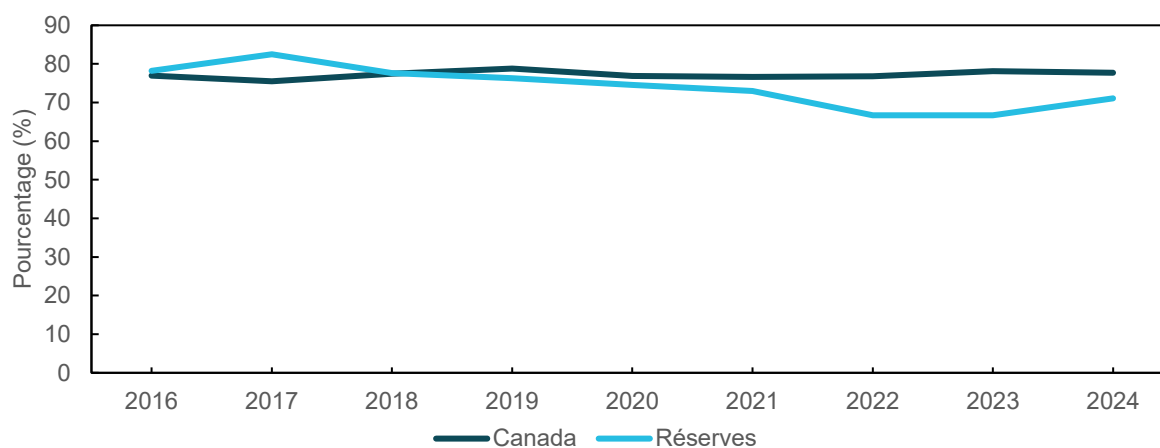
La région des Grands Lacs et fleuve Saint-Laurent fait toutefois exception avec une proportion à la hausse, passant de 35 % en 2020-2022 à 37 % au cours de la période suivante. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de la région avec la plus basse proportion de sites de surveillance dont la qualité de l'eau est classée bonne ou excellente. Cette situation pourrait être en lien avec le fait qu'au pays, les plus faibles proportions de sites de qualité bonne ou excellente se trouvent dans les secteurs les plus peuplés, en particulier là où il y a une plus forte activité humaine, industrielle, agricole et minière¹⁵. Inversement, comme c'est le cas pour la région de l'océan Atlantique, les plus fortes proportions de sites de qualité bonne ou excellente se trouvent dans les secteurs où il y a peu ou pas d'activité humaine ou encore de faible densité de population.

¹⁵ Environnement et Changement climatique Canada (2025) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens. Consulté le 16 décembre 2025. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/qualite-eau-cours-eau-canadiens.html>.

Pourcentage de systèmes de traitement des eaux usées qui respectent les normes de qualité des effluents

Le Canada abrite 20% des réserves mondiales d'eau douce¹⁶, soutenant l'importance de protéger cette ressource en assurant un traitement des eaux usées. Le respect des normes de qualité des effluents par les systèmes de traitement des eaux usées est essentiel au niveau du développement durable lié à cette ressource et est une priorité pour le gouvernement du Canada. Ceci est suivi à partir de l'indicateur du [pourcentage de systèmes de traitement d'eaux usées au Canada qui respectent les normes de qualité des effluents](#) ainsi que [l'équivalent mesurant le progrès au niveau des réserves](#).

Figure 5 : Indicateurs nationaux 6.5.1 et 6.6.1: Pourcentage de systèmes de traitement d'eaux usées qui respectent les normes de qualité des effluents, Canada et réserves



Source: Environnement et Changement climatique Canada

Indicateur national 6.6.1 : Pourcentage de systèmes de traitement des eaux usées au Canada qui respectent les normes de qualité des effluents

État du progrès
actuel



Progrès limités

Le pourcentage de systèmes de traitement d'eaux usées qui respectent les normes de qualité des effluents au Canada était de 77,7 % en 2024, une légère baisse relativement à 2023 (78,1 %) (Figure 5). Le progrès mesuré par rapport au niveau de 2016 (77,0 %) fut limité en ce qui a trait à la cible de veiller à ce que 100 % des systèmes de traitement des eaux usées au Canada respectent les normes de qualité des effluents d'ici décembre 2040.

Des échéanciers établis sur une période de 25 ans par la réglementation fédérale pour assurer la conformité aux normes de qualité des effluents dans les communautés expliquent en partie la tendance

¹⁶ Agence de l'eau du Canada, [Protéger l'eau douce: l'Agence de l'eau du Canada investit plus de 4,5 millions de dollars dans 39 nouveaux projets - Canada.ca](#)

stable observée. De plus, la croissance de 2015 à 2020 du nombre de systèmes existants qui devront être mis à niveau peut aussi avoir contribué à un faible taux de conformité. Par ailleurs, bien que les investissements dans les infrastructures pour les eaux usées aient augmenté entre 2018 et 2024, cette hausse ne s'est pas traduite par une amélioration notable du taux de conformité, lequel est demeuré globalement stable¹⁷.

Indicateur national 6.5.1 : Pourcentage de systèmes de traitement des eaux usées dans les réserves qui respectent les normes de qualité des effluents

État du progrès
actuel



Dans les réserves, 71,1 % des systèmes de traitement d'eaux usées respectaient les normes de qualité des effluents en 2024, une baisse d'environ 7 points de pourcentage comparé à 2016¹⁸. Cette tendance démontre une détérioration en ce qui a trait à la cible de veiller à ce que 85 % des systèmes de traitement des eaux usées dans les réserves respectent les normes de qualité des effluents d'ici décembre 2030. Malgré la baisse observée depuis 2016, il s'agit néanmoins d'une hausse par rapport au niveau de 2023 (66,7 %). Le soutien du gouvernement du Canada envers les Premières Nations afin d'assumer le plein contrôle de la gestion de leurs eaux usées, notamment avec l'Autorité des eaux des Premières Nations de l'Atlantique, pourrait avoir contribué au progrès récent observé. Cependant, l'absence de données complètes pour les installations d'eaux usées des Premières Nations limite l'interprétation de cet indicateur.

ODD 6 – Articles de fond

Eau, glace, neige : faire progresser le leadership des Métis dans un climat changeant

Pour les communautés métisses, l'eau a toujours été la première voie de communication et la première source d'apprentissage. Pourtant, à travers les Terres ancestrales, de nombreux citoyens décrivent comment cette relation est tendue. Les changements climatiques ont modifié la couverture de glace et le ruissellement printanier, et créé des phénomènes météorologiques extrêmes, comme des inondations. Ces modifications ont eu une incidence directe sur la santé des plans d'eau et des écosystèmes sur lesquels les familles métisses comptent pour pêcher, recueillir des plantes médicinales et voyager en toute sécurité entre les communautés.

Les gouvernements métis continuent d'être confrontés à des difficultés d'accès aux tables politiques où les normes sont établies. Des changements administratifs au Canada, notamment la création de l'Agence de l'eau du Canada en 2023 et de nouvelles approches fédérales en matière de gouvernance des bassins hydrographiques, ont ouvert des possibilités, mais ont également mis en lumière des obstacles. Ces défis

¹⁷ Statistique Canada, [Centre de statistiques sur l'infrastructure](#)

¹⁸ Cet indicateur considère seulement les systèmes de traitement des eaux usées qui rapportent activement la qualité des effluents. Actuellement, un nombre significatif de systèmes de traitement des eaux usées dans les communautés autochtones ne rapportent pas activement ces données. Les données doivent être interprétées en tenant compte de cette limitation.

ont inspiré de nouvelles mesures visant à faire en sorte que la dépendance quotidienne aux rivières et aux lacs soit prise en compte dans la planification nationale.

La [Stratégie pour la nature du Ralliement national des Métis \(RNM\) \(en anglais seulement\)](#), élaborée par le RNM et ses membres dirigeants en 2025, sert d'outil national de défense des intérêts qui renforce le rôle central de la gouvernance, de la culture et des droits des Métis dans la gestion de toutes nos relations. L'un des domaines prioritaires de la Stratégie pour la nature est « l'eau, la glace et la neige » qui met en avant les priorités en matière d'eau, fondées sur des distinctions des communautés et trace la nouvelle voie à suivre. Voici les principales mesures à prendre pour faire progresser cette priorité :

- Créer un espace pour que les protecteurs de l'eau deviennent chefs de file dans la gouvernance de l'eau;
- Promouvoir l'inclusion des Métis à tous les niveaux de gouvernance de l'eau;
- Inclure la culture, la langue et les cérémonies autochtones dans la gouvernance de l'eau;
- Mettre en place une surveillance de la qualité de l'eau dirigée par la collectivité dans le cadre du Programme des gardiens métis.

La création de la stratégie pour la nature et des domaines prioritaires qui y sont cernés s'inspirent de *Keeoukaywin* – la voie de la visite – et s'est appuyée sur une vaste collaboration des aînés, des jeunes, du personnel technique et des dirigeants élus de la Nation métisse de l'Ontario et du gouvernement métis d'Otipemisiwak en Alberta, qui ont marché et pagayé ensemble le long de ce parcours. Le RNM continue de collaborer avec une multitude de partenaires qui apprennent à renforcer le savoir autochtone avec la science occidentale, et continue d'établir des partenariats avec d'autres nations autochtones à l'échelle nationale et internationale pour aider à illustrer comment les bassins hydrographiques nous relient au-delà des frontières.

En 2025, leurs travaux ont produit des progrès tangibles, notamment :

- Nouvelles activités de surveillance communautaire dans le cadre du [Programme des gardiens](#).
- Une plus grande transparence de la recherche métisse sur les eaux offerte aux Canadiens et Canadiennes.
- Intégration des commentaires des Métis à la [Stratégie nationale pour la biodiversité du Canada](#) et à la planification de la gestion des situations d'urgence.

La gestion responsable de l'eau est indissociable de l'identité métisse. Le fardeau administratif est allégé lorsque les partenariats font directement confiance aux communautés. La véritable conservation doit porter sur les relations et la réciprocité, et non sur l'exclusion. Tant que les eaux couleront propres, la Nation métisse aura de l'eau pour subvenir à ses besoins ; et lorsque les Métis sont impliqués dans les décisions, l'avenir sera meilleur pour les sept générations à venir.

Gestion partagée pour des eaux communes

Au Canada, les bassins hydrographiques sont de plus en plus menacés par les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution. Les environnements évoluent plus rapidement que les institutions ne peuvent s'adapter. Ces défis sont largement reconnus à l'échelle du pays, mais les efforts visant à protéger et à rétablir la santé des bassins hydrographiques demeurent fragmentés entre plusieurs juridictions,

secteurs et détenteurs de droits. C'est pourquoi [Nos eaux vitales \(NEV\)](#) s'efforce de renforcer les capacités et les liens en vue d'une action collective.

Les relations étant au cœur de son travail, NEV sert plus de 300 organismes de bassins hydrographiques partout au Canada en connectant et en amplifiant l'impact collectif.

NEV s'efforce d'accroître la résilience collective en observant les tendances nationales et en partageant les solutions entre les carrefours régionaux. L'organisme facilite le dialogue sur les possibilités et les défis liés au financement, aux technologies émergentes et aux pratiques de conversion des données en politiques. Il appuie la coordination entre le milieu universitaire, le gouvernement, les organismes sans but lucratif et les groupes communautaires pour faire progresser la santé des bassins hydrographiques au moyen de mesures d'impact éclairées par les communautés.

Par exemple, NEV a lancé le [Système de mesure partagé](#) – le seul cadre national de données de source ouverte qui renforce la cohérence à l'échelle d'un système fragmenté de gouvernance des bassins hydrographiques. Le système est conforme aux ODD et permet à la communauté nationale de l'eau de suivre les progrès vers l'objectif commun de voir toutes les eaux en bonne santé d'ici 2030.

De novembre 2024 au début de 2025, NEV a favorisé le dialogue afin d'explorer des pistes pour moderniser la façon dont nous mesurons l'action collective et l'investissement dans la santé des bassins hydrographiques, afin de faciliter l'accès à des renseignements opportuns, accessibles et conviviaux, ainsi que de prendre en compte les priorités d'action des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Selon NEV, « La seule façon d'aller de l'avant est de maintenir des liens solides entre les organisations, de partager nos apprentissages et de reconnaître que chaque région et territoire détient une partie de la solution. C'est ce qui nous permet, ensemble, de protéger la santé et la circulation des plans d'eau douce partout au Canada. »

Transformer les mégots en action : protection de l'eau menée par les jeunes

À LaSalle, au Québec, un type de détritrus n'arrêtait pas d'apparaître partout. Les mégots de cigarettes. Ils étaient dispersés le long des trottoirs, près des arrêts d'autobus et dans les parcs. La plupart des gens passaient devant eux sans s'en rendre compte. Michael Lecchino, membre fondateur et président du Conseil jeunesse de LaSalle, avait l'habitude de faire de même.

Mais les mégots de cigarettes ne sont pas inoffensifs. Chacun contient plus de 2 000 produits chimiques toxiques. Lorsqu'ils se décomposent, ces produits chimiques peuvent s'infiltrer dans les cours d'eau et nuire à la faune. Un seul mégot peut contaminer jusqu'à 500 litres d'eau.

C'est pourquoi Michael a cofondé l'initiative 5000x500. Il voulait s'attaquer à un problème courant, négligé et directement lié à la pollution de l'eau. L'initiative fixait un objectif clair que les gens pouvaient imaginer : collecter au moins 5 000 mégots de cigarettes. Montrez l'ampleur du problème et incitez à l'action.

Pour y parvenir, ils ont travaillé avec Chantiers Jeunesse par l'intermédiaire de Service jeunesse Canada pour obtenir du financement. Celui-ci a permis de couvrir l'achat de gants, des contenants et d'équipement

de collecte simple afin que les bénévoles puissent participer en toute sécurité. Ils ont ensuite fait passer le mot sur les médias sociaux et dans les groupes communautaires locaux sur Facebook.

Au cours de l'initiative, plus de 25 bénévoles de LaSalle se sont joints à nous. Ils ont distribué des kits de collecte et se sont concentrés sur les zones où les déchets de cigarettes étaient concentrés, comme les parcs, les trottoirs et les arrêts de transport en commun. Les gens ont commencé à voir leur quartier différemment. Plusieurs ont dit qu'ils n'avaient jamais réalisé combien de mégots de cigarettes bordaient leurs rues jusqu'à ce qu'ils commencent à regarder de près.

À la fin, ils avaient collecté 5 844 mégots de cigarettes, dépassant leur objectif initial. D'après l'impact estimé de la contamination par mégot, cela a permis d'éviter la contamination d'environ 2 922 000 litres d'eau.

L'impact est allé bien au-delà des chiffres. Le projet a ouvert une conversation publique sur les déchets liés aux cigarettes et a amené les résidents à réfléchir davantage à la façon dont ils s'en débarrasser. Cela a également suscité des discussions au niveau de l'arrondissement sur des solutions pratiques, comme l'ajout de cendriers extérieurs à des endroits clés.

Une leçon était simple. Les gens se soucient lorsque le problème est rendu visible. Lorsque les jeunes dirigent avec un objectif clair, la communauté suit. Et de petits gestes, faits ensemble, peuvent protéger l'eau que nous partageons tous.

Quand la science unit les continents

Les Grands Lacs africains, Victoria, Tanganyika, Malawi/Niassa/Nyasa, Albert, Edward, Kivu et Turkana, constituent depuis longtemps le cœur battant de l'Afrique de l'Est et du Centre. Ils nourrissent des millions de personnes, façonnent les cultures et abritent une des plus riches biodiversités en eau douce de la planète.

Mais ces lacs sont en train de changer. Les populations de poissons sont en déclin. Les pressions climatiques se multiplient. Et alors que les scientifiques de la région travaillent sans relâche, leurs efforts sont souvent isolés, séparés par des frontières, des ressources limitées et un manque de données partagées.

Au Canada, les lacs d'eau douce font également face à des pressions croissantes causées par les changements climatiques, la pollution par les nutriments, les espèces envahissantes et l'accroissement du développement humain.

Face à ces défis, un partenariat a commencé à se former, un partenariat qui s'étend d'une côte à l'autre de l'océan Atlantique. Le Centre africain de recherche et d'éducation sur les milieux aquatiques (ACARE) s'est associé à la Zone des lacs expérimentaux de l'IISD (IISD-ELA).

Située dans le nord-ouest de l'Ontario, l'IISD-ELA est la seule station de recherche expérimentale sur les écosystèmes dans le monde. À l'IISD-ELA, les scientifiques transforment des lacs entiers en laboratoires vivants pour découvrir comment les écosystèmes réagissent. Pour en savoir plus, écoutez la conférence TEDx Winnipeg de l'IISD-ELA intitulée [« We should pollute the environment more » \(en anglais seulement\)](#).

Ensemble, l'ACARE et l'IISD-ELA ont travaillé à la création d'une communauté scientifique présente dans sept pays et sur deux continents pour protéger les lacs dont des millions de personnes dépendent.

La première étape, ce sont les gens. Dans le cadre du programme « African Women in Science », 10 à 15 chercheuses en début ou milieu de carrière, originaires des pays africains de la région des Grands Lacs participent à un programme de leadership de 10 mois axé sur le réseautage, le mentorat et les échanges intercontinentaux.

Dimple Roy, directrice de la gestion de l'eau à l'IISD, explique : « Les femmes scientifiques de toute l'Afrique apportent expertise, innovation et leadership à notre collaboration à l'IISD-ELA. Lors de leur visite, elles échangent des connaissances avec des chercheuses canadiennes sur le terrain et en laboratoire. Ces partenariats ont renforcé la confiance, la visibilité et les possibilités de leadership des femmes dans l'ensemble du réseau, et un plus grand nombre de femmes assument maintenant des rôles influents au sein de groupes consultatifs et de prise de décisions scientifiques. »

Vient ensuite la connaissance. Les partenaires élaborent actuellement un système d'information partagé à accès libre. Des protocoles de surveillance normalisés sont créés afin que la qualité de l'eau, les stocks de poissons et les changements écologiques puissent faire l'objet d'un suivi uniforme dans les sept lacs. Pour la première fois, des chercheuses en Ouganda, en Tanzanie, au Malawi, au Kenya, au Rwanda, au Burundi et en RDC peuvent parler la même langue scientifique.

Mais la collaboration ne se limite pas au laboratoire. Ce partenariat vise à harmoniser les priorités de gestion des lacs au-delà des frontières, en aidant les gouvernements et les communautés à élaborer des stratégies de résilience climatique, de protection de la biodiversité et de réduction de la pollution. À mesure que le partenariat IISD-ACARE prend de l'ampleur, on aspire à mettre en place des programmes de science citoyenne impliquant les résidents locaux qui souhaitent participer à la surveillance de leurs propres eaux, transformant ainsi la gestion en une responsabilité partagée.

Lentement, un réseau a pris forme entre scientifiques, décideurs et communautés africains et canadiens. Des groupes consultatifs ont été formés. Des projets de recherche conjoints ont été lancés. Chaque année, les scientifiques se réunissent en personne pour tisser des liens et partager des connaissances.

C'est l'histoire de personnes qui se réunissent à travers les continents pour protéger certains des écosystèmes d'eau douce les plus vitaux du monde. C'est une histoire de partenariat, d'autonomisation et de conviction que, lorsque les gens s'unissent au-delà des frontières, ils peuvent changer l'avenir de régions entières.



ODD 7

Énergie propre et d'un coût abordable



ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable

ODD 7 – Contexte stratégique

L'énergie abordable, fiable et propre est au cœur de la lutte du Canada contre les changements climatiques et de son économie à faibles émissions de carbone. En 2025, le gouvernement, grâce à une étroite collaboration avec les provinces et les territoires, a contribué à élargir l'accès à

des sources d'énergie fiables et non émettrices de gaz à effet de serre comme l'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique, nucléaire et bioénergétique. Le Canada est un chef de file mondial, en [2024, environ 80 %](#) de son électricité était produite à partir de sources renouvelables et d'autres sources non émettrices pas de gaz à effet de serre.

Bâtir un avenir fondé sur l'électricité propre

Lancée en 2024, la stratégie « [Propulser le Canada dans l'avenir : Une stratégie pour l'électricité propre](#) » fournit une feuille de route nationale pour faire croître et moderniser le réseau électrique canadien tout en veillant à ce qu'il demeure propre et résilient. La stratégie met l'accent sur la collaboration régionale, la gestion de la demande et l'élaboration de politiques à l'appui des investissements dans les infrastructures d'énergie propre. Elle appuie également le leadership autochtone dans la transition vers l'électricité propre.

Le [Règlement sur l'électricité propre](#), finalisé en décembre 2024, met en œuvre progressivement des limites d'émissions pour les grandes centrales électriques raccordées au réseau et alimentées par des combustibles fossiles à compter de 2035, avec l'objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Il comprend également des mesures de flexibilité pour soutenir la fiabilité et l'abordabilité. Le Règlement

envoie un signal clair au secteur de l'électricité pour qu'il investisse dans des infrastructures électriques à faible émission ou sans émission.

La loi habilitante pour le crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre a reçu la sanction royale. Ce crédit d'impôt vise à encourager l'investissement dans certains systèmes de production d'électricité à faibles émissions, dans certains systèmes stationnaires de stockage d'électricité et dans l'équipement de transport d'électricité entre les provinces et les territoires.

Le [Fonds issu des produits du système de tarification fondé sur le rendement](#) appuie des projets visant à réduire les émissions et à promouvoir l'énergie propre, comme la production d'électricité propre, l'efficacité énergétique, le stockage de l'énergie, la modernisation du transport d'électricité et la modernisation du chauffage des bâtiments. En 2025, 13 ententes de financement ont été conclues et 4 projets ont été réalisés dans le cadre du programme, ce qui représente des contributions d'environ 65 M\$ du gouvernement du Canada.

Faire progresser l'innovation technologique et l'efficacité énergétique

Le Canada stimule l'innovation et la transformation économique grâce à des investissements stratégiques dans la recherche, le développement et la démonstration (R-D-D) dans le domaine de l'énergie, le déploiement de technologies propres et à l'amélioration des outils numériques et de l'infrastructure de données. Par exemple, le gouvernement du Canada a investi environ 1,7 milliard de dollars¹⁹ dans des projets de R-D-D en énergie en 2024-2025 dans 25 ministères et organismes dans le cadre d'initiatives telle que le [Programme d'innovation énergétique](#) et le [Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada](#).

[Solutions innovatrices Canada \(SIC\)](#) est un programme pangouvernemental d'innovation qui mise sur l'approvisionnement pour accélérer le développement des technologies canadiennes, ainsi que la mise à l'échelle et la croissance des petites et moyennes entreprises (PME). Il collabore avec les ministères afin de financer le développement, les essais et l'approvisionnement d'innovations canadiennes. Depuis son lancement en 2017, Solutions innovatrices Canada a soutenu le développement de 251 projets de mise au point et d'essais à un stade précoce dans les domaines des technologies propres et environnementales.

Par ailleurs, en 2025, la série de programmes d'innovation énergétique de Ressources naturelles Canada a financé plus de 350 projets de recherche, de développement et de démonstration novateurs et des activités scientifiques connexes menés par des innovateurs canadiens qui travaillent à l'élaboration et à la mise à l'échelle de nouvelles technologies et solutions d'énergie propre conçues au Canada. Les projets visent également à réduire les obstacles à l'adoption, à renforcer l'expertise et les chaînes d'approvisionnement canadiennes et à appuyer la modernisation de la réglementation, des ententes sur le marché et des modèles d'affaires, afin que les solutions d'énergie propre puissent être largement accessibles et économiquement réalisables.

¹⁹ Montants budgétés : les dépenses réelles peuvent différer.

L'[Initiative canadienne pour des maisons plus vertes](#) aide les propriétaires à apporter des améliorations écoénergétiques, à réduire la pauvreté énergétique et à améliorer l'abordabilité pour les ménages à faible revenu. L'investissement de 2,6 milliards de dollars récemment conclu dans la [Subvention canadienne pour des maisons plus vertes](#) a permis de réduire la consommation d'énergie dans plus de 400 000 maisons, et le [Prêt canadien pour des maisons plus vertes](#) de 2,6 milliards de dollars a engagé plus de 119 000 prêts pour aider les Canadiens et Canadiennes à rendre leur maison plus écoénergétique.

Le nouveau [Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes](#) améliorera l'accessibilité énergétique grâce à la rénovation gratuite des maisons pour les ménages canadiens à revenu faible ou moyen, y compris l'amélioration des systèmes d'isolation et de chauffage et refroidissement. De plus, le [Programme pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe](#) aide les ménages à revenu faible ou moyen qui chauffent leur maison au mazout à passer aux thermopompes électriques.

Le [Fonds municipal vert \(FMV\)](#), financé par le gouvernement du Canada par l'entremise de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), appuie des projets environnementaux municipaux novateurs et évolutifs. De 2024 à 2025, le programme de financement de l'efficacité communautaire du FMV a aidé 16 municipalités du Canada à mettre en place des programmes locaux d'énergie propre et de rénovation domiciliaire évalués sur les propriétés. De plus, de 2024 à 2025, le programme de logements abordables durables de la FCM a approuvé le financement de la construction de 944 nouveaux logements abordables et écoénergétiques et a appuyé les plans et les études pour 9247 autres logements.

Le Canada améliore l'efficacité énergétique des bâtiments grâce à la mise à jour des codes pour les nouvelles constructions, tout en encourageant les rénovations majeures des bâtiments existants. Depuis 2023, le [Fonds d'accélération des codes](#) appuie l'adoption des niveaux de rendement énergétique les plus élevés possible dans les modèles de codes nationaux de l'énergie. Parallèlement, l'[Initiative d'accélérateur de rénovations majeures](#) aide les propriétaires d'immeubles à mettre en œuvre des projets de rénovation majeure dans les immeubles commerciaux, institutionnels et résidentiels de hauteurs moyennes ou grandes.

La consommation d'énergie industrielle représente une occasion importante d'améliorer l'efficacité. Des programmes comme le [Programme des installations industrielles et manufacturières vertes](#) aident les installations industrielles du Canada à mettre en œuvre des solutions d'efficacité énergétique et de gestion de l'énergie pour améliorer le rendement énergétique du secteur industriel.

Soutenir d'importants projets d'énergie renouvelable et de modernisation du réseau

En octobre 2025, le [Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification](#) avait approuvé 124 projets, ajoutant plus de 3100 mégawatts (MW) de capacité renouvelable et près de 600 MW de stockage d'énergie. Ces investissements soutiennent la modernisation du réseau et le déploiement du stockage par batterie nécessaires pour renforcer la fiabilité de l'électricité, intégrer l'énergie renouvelable et soutenir la transition vers l'électricité propre au Canada. Environ la moitié de ces projets sont la propriété d'Autochtones, ce qui souligne l'engagement du Canada à l'égard du développement d'énergie propre inclusif et dirigé par ces communautés. Par l'entremise du Fonds de réponse stratégique, le Canada a également investi [40 millions de dollars](#) dans la production de transformateurs et la recherche

sur le courant continu à haute tension au Québec pour sécuriser les composantes essentielles du réseau et créer plus de 500 emplois hautement spécialisés, renforçant ainsi la souveraineté énergétique.

Le gouvernement a instauré une série de mesures fiscales appelées [crédits d'impôt à l'investissement \(CII\) dans l'économie propre](#) qui appuient la transition vers une économie propre, y compris le déploiement de technologies propres, la production d'hydrogène propre, le Captage, utilisation et stockage du carbone (CUSC) et la fabrication à l'aide de technologies propres. Le budget de 2025 a confirmé l'intention du gouvernement d'aller de l'avant avec la mise en œuvre du crédit d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre et de présenter un projet de loi pour apporter des améliorations à d'autres crédits d'impôt à l'investissement existants pour l'économie propre. De plus, le budget de 2025 a également annoncé la prolongation des taux de crédit complets du crédit d'impôt à l'investissement pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CTI du CUSC) jusqu'en 2035 (auparavant 2030) afin de soutenir la certitude en matière d'investissement et la décarbonisation industrielle.

Le Fonds de croissance du Canada soutient également la transition du Canada vers une économie propre en utilisant des outils d'investissement publics pour attirer des capitaux privés vers des projets et des technologies à faibles émissions de carbone, notamment le CUSC, les carburants propres et les solutions d'élimination du carbone.

À travers le [Fonds d'infrastructure des Premières Nations](#), le Canada appuie la transition des communautés des Premières Nations du diesel à l'énergie propre au moyen de projets ciblés qui réduisent la dépendance aux combustibles fossiles pour le chauffage et l'électricité. L'un des projets récents est le projet de transport d'électricité de Wataynikaneyap qui, une fois terminé, réduira de 64 % le nombre de communautés des Premières Nations de l'Ontario qui dépendent de l'électricité produite par diesel.

De plus, le Canada [40 millions de dollars](#) dans la production de transformateurs et la recherche en courant continu à haute tension au Québec afin de sécuriser les composantes essentielles du réseau et créer plus de 500 emplois hautement spécialisés, renforçant ainsi la souveraineté énergétique. D'autres programmes majeurs, tels que l'Initiative Accélérateur net zéro - Fonds de réponse stratégique et l'Équipe de soutien à la décarbonisation de l'industrie, aident les entreprises à réduire leurs émissions, à développer de nouveaux procédés à faibles émissions de carbone et à mettre en marché des solutions écologiques.

La [Banque de l'infrastructure du Canada \(BIC\)](#) investit dans des projets d'infrastructure de cinq secteurs prioritaires – le transport en commun, les communications à large bande, l'infrastructure verte, le commerce et le transport, et l'énergie propre – et investit dans l'infrastructure autochtone dans toutes ces catégories²⁰. En investissant dans son secteur prioritaire de l'énergie propre, la BIC s'est engagée à verser plus de 4,9 milliards de dollars pour améliorer les interconnexions électriques et promouvoir la production, la distribution et l'utilisation d'énergie propre.

²⁰ Les secteurs prioritaires et les cibles de la BIC ont été ajustés dans le cadre de l'Énoncé des priorités et des responsabilités (EPR) de 2026. Lisez l'Énoncé complet [ici](#).

Faire progresser les carburants propres

Le Canada accélère sa transition vers l'énergie propre grâce à des investissements stratégiques et à de nouveaux règlements. Le Gouvernement du Canada s'est engagé, initialement en septembre 2025 et officiellement dans le budget de 2025, à verser un incitatif de 372 millions de dollars pour la production de biocarburants afin d'appuyer les producteurs nationaux du biodiesel et du diesel renouvelable. Le programme a été lancé et est devenu opérationnel le 1^{er} janvier 2026. Le nouveau programme complète les efforts plus vastes déployés dans le cadre du [Plan de réduction des émissions](#), comme la Stratégie canadienne relative à l'hydrogène, la tarification du carbone pour les industries et les récentes annonces du gouvernement visant à envisager des modifications ciblées du Règlement sur les combustibles propres pour appuyer l'industrie nationale des biocarburants au Canada.

Pour assurer un déploiement sécuritaire et évolutif, le Canada accorde la priorité aux codes, normes et directives techniques favorisant la production, la livraison et l'utilisation de carburants propres, ce qui est essentiel à l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'émissions.

Le budget de 2025 a également confirmé l'intention du gouvernement d'élargir le [crédit d'impôt à l'investissement pour l'hydrogène propre](#) pour inclure les projets qui produisent de l'hydrogène au moyen de la [pyrolyse du méthane](#), ce qui ajoutera une autre voie de production admissible pour produire de l'hydrogène propre.

Leadership fédéral

Dans le cadre de la [Stratégie pour un gouvernement vert](#), les ministères fédéraux continuent de réduire les émissions provenant des immeubles et des parcs automobiles par rapport aux niveaux de référence de 2005 à 2006. En 2025, le gouvernement a dépassé son objectif de réduction de 40 % des émissions un an plus tôt que prévu pour atteindre son objectif de 2030, soit de réduire les émissions de 50 % par rapport aux niveaux de référence.

Parallèlement à ces résultats, le gouvernement du Canada a lancé une [initiative de 10 millions de dollars](#) pour explorer et investir dans des technologies d'élimination du carbone, en tirant parti de l'expertise mondiale du Canada. Le Canada soutient également le développement et la commercialisation de technologies d'élimination du dioxyde de carbone par le biais d'initiatives plus larges de croissance propre et d'innovation visant à renforcer la compétitivité du Canada sur les marchés émergents à faibles émissions de carbone. Ces efforts appuient l'objectif de carboneutralité du gouvernement fédéral d'ici 2050.

Rôle international du Canada dans l'accélération de la transition vers l'énergie propre

Le gouvernement du Canada collabore avec des partenaires bilatéraux clés et des organisations multilatérales pour faire progresser les technologies d'énergie propre et l'accès équitable à l'énergie propre partout dans le monde. Le Canada est un membre fondateur [de l'Agence internationale de l'énergie \(AIE\) \(en anglais seulement\)](#) et appuie activement son mandat de promouvoir une énergie durable, fiable et abordable à l'échelle mondiale. Le Canada et l'AIE tiendront conjointement une [importante congrès mondial sur l'efficacité énergétique](#) à Montréal en 2026.

Le Canada est également membre fondateur du Partenariat international pour l'hydrogène et les piles à combustible dans l'économie (IPHE), un partenariat intergouvernemental dont l'objectif est de faciliter et d'accélérer la transition vers une énergie propre et efficace grâce à l'hydrogène, aux piles à combustible et aux technologies de l'hydrogène. Le Canada occupera un mandat de deux ans à titre de vice-président de l'IPHE à compter de 2025.

Le Canada appuie la transition des pays en développement vers des économies à faibles émissions de carbone, plus résilientes au climat et plus inclusives. En mars 2025, les engagements du Canada en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques devraient réduire, éviter ou éliminer 759,1 mégatonnes d'émissions de gaz à effet de serre.

Par exemple, l'initiative du [Fonds canadien pour le climat pour le secteur privé dans les Amériques](#), ou C2F, phase 1 (2012 à 2037) et phase 2 (2019 à 2044), ainsi que l'initiative [Accélérateur canadien pour la résilience climatique pour l'Amérique latine et les Caraïbes](#) (2024-2049), offrent des prêts à des taux inférieurs au marché combinés au financement du secteur privé de la Banque interaméricaine de développement – IDB Invest – pour stimuler les investissements du secteur privé dans le climat en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cela permet de lancer de grands projets dans des secteurs clés comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les biocarburants ou l'agriculture et la foresterie durables qui, autrement, ne pourraient pas survivre dans des conditions purement commerciales. L'aide du Canada devrait permettre de réduire les émissions de CO₂ de 90 mégatonnes pendant la durée de vie de ces trois fonds. En fait, le Fonds (phase 1) a déjà réduit les émissions de CO₂ de 7 804 159 tonnes en mars 2026 – l'équivalent du retrait de 2,6 millions de véhicules de tourisme de la route pour un an.

Dans la région indo-pacifique, le Canada a établi, à la Banque asiatique de développement, le Fonds canadien pour le climat pour le secteur privé en Asie (CFPS), [phase 1](#) (2013-2040) et [phase 2](#) (2017-2046) et, plus récemment, le [Fonds climatique canadien et la nature pour le secteur privé en Asie](#) (2024-2051). Le financement du Canada aide à réduire les risques liés aux projets, ce qui rend les investissements dans l'énergie propre plus attrayants pour les investisseurs privés et commerciaux. Les projets soutenus par ces initiatives ont jusqu'à présent généré plus de 19 milliards de kilowattheures d'électricité, soit suffisamment pour alimenter en électricité environ 2,5 millions de foyers dans les principaux pays en développement de la région indo-pacifique pendant un an. Ils ont également un impact réel sur le climat, réduisant plus de 10 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre en mars 2026, ce qui équivaut à retirer près de 3 millions de voitures de la route.

De 2023 à 2024, le financement canadien a permis aux pays en développement de réduire, d'éviter ou d'éliminer 282 mégatonnes de dioxyde de carbone de l'atmosphère²¹.

²¹ [Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada](#), 2023-2024

ODD 7 – Analyse statistique

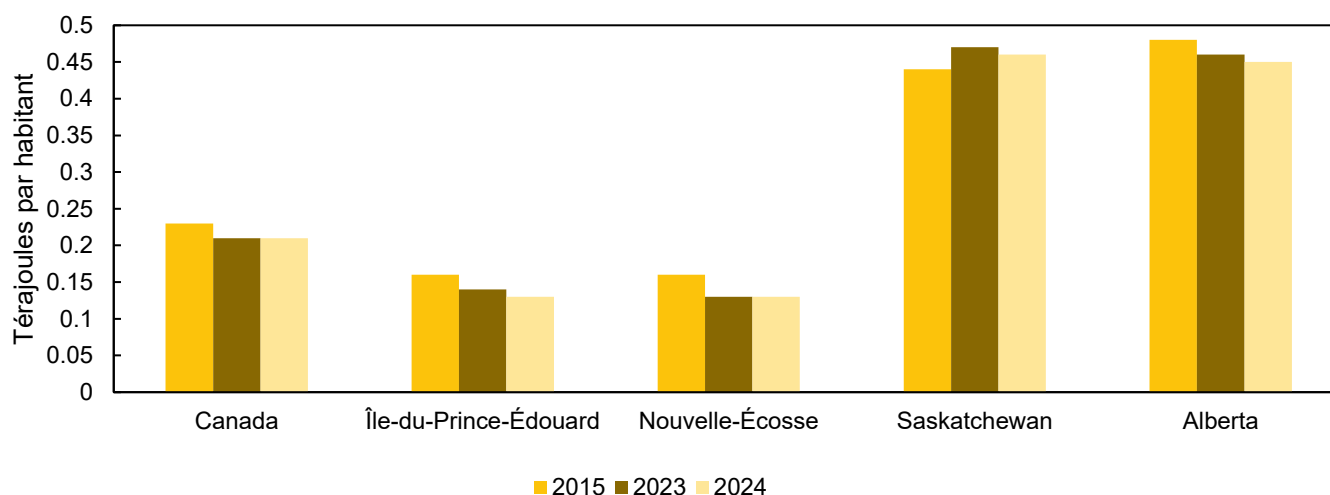
ODD 7 Énergie propre et d'un coût abordable

Indicateur national 7.3.1 Consommation totale d'énergie par habitant



L'indicateur [Consommation totale d'énergie par habitant](#) mesure la consommation de différents types d'énergie par habitant. La consommation totale d'énergie par habitant était de 0,21 térajoule au Canada en 2024, inchangée par rapport à 2023. Il s'agit du niveau le plus bas depuis le début du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'une diminution de 0,02 térajoule par habitant comparativement à 2015 (Figure 6). Malgré une augmentation de la consommation total d'énergie de 4% entre 2015 et 2024, la croissance de la population canadienne²² (16 %) a été suffisante pour entraîner une diminution de la consommation d'énergie par habitant observée depuis 2015.

Figure 6 : Indicateur national 7.3.1 : Consommation totale d'énergie par habitant



Source : Statistique Canada, Disponibilité et écoulement d'énergie primaire et secondaire en térajoules, annuel, et Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles

Au niveau provincial, l'Alberta et la Saskatchewan sont les deux provinces canadiennes ayant les plus hautes consommations d'énergie par habitant en 2024. La consommation énergétique de l'Alberta s'élevait à 0,45 térajoule par habitant en 2024, son plus bas niveau pour la période observée et une baisse comparativement au niveau de 2015 (0,48) et de 2023 (0,46). En Saskatchewan, la consommation s'élevait à 0,46 térajoule par habitant en 2024, ce qui représentait le niveau le plus haut au pays. Malgré la baisse

²² Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires

récente observée de 2022 à 2024 (-0.02 térajoules), la Saskatchewan était la seule province canadienne à avoir observé une hausse de la consommation énergétique par habitant depuis 2015.

Autant pour l'Alberta que pour la Saskatchewan, la part des industries énergivores était supérieure à la moyenne canadienne et la consommation énergétique provenant de ces industries a également augmenté depuis 2015. Il s'agissait également des deux provinces avec les [proportions de l'électricité produite à partir de sources renouvelables et autres sources non émettrices de gaz à effet de serre](#) les plus basses au Canada en 2024.

Les deux provinces avec la consommation d'énergie par habitant la plus basse en 2024 étaient situées dans les maritimes : la Nouvelle-Écosse (0,13), l'Île-du-Prince-Édouard (0,13). Pour ces deux provinces, il s'agissait d'une tendance à la baisse depuis 2015.

Indicateur mondial 7.3.1 (Proxy) : Intensité énergétique

État du progrès
actuel



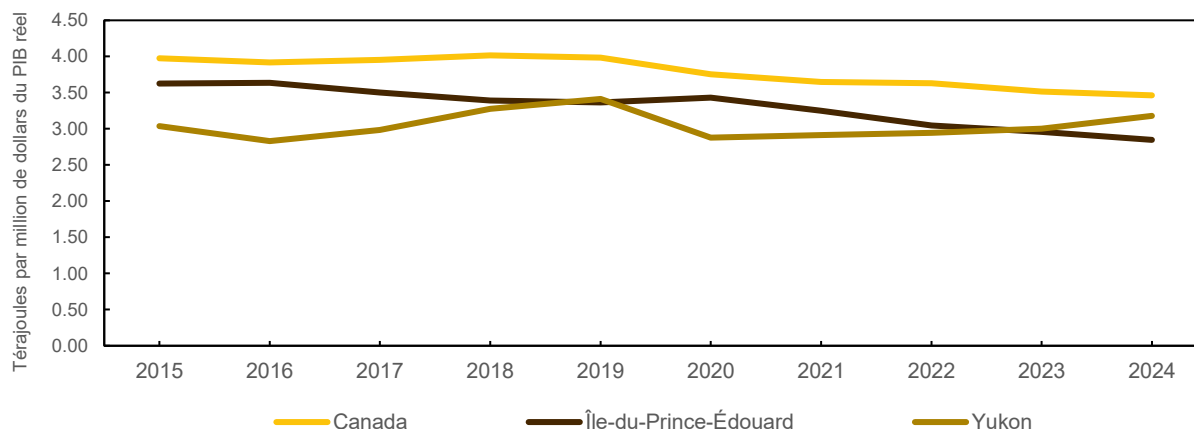
Progrès limités

Le progrès lié à l'ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable est mesuré en partie par l'indicateur 7.3.1 qui estime l'intensité énergétique, une mesure de la consommation énergétique d'un pays en fonction de l'activité économique. [L'intensité énergétique](#), une mesure de la consommation énergétique d'un pays en fonction de l'activité économique.

En 2024, l'intensité énergétique était de 3,463 térajoules par million de dollars du PIB réel, ce qui représente une baisse de 12,9 % depuis 2015 (Figure 7). Le Canada a donc augmenté son efficacité énergétique en réduisant l'énergie requise pour produire chaque unité de PIB. Cette tendance représente néanmoins des progrès limités dans l'atteinte de la cible établie qui vise à réduire de moitié le niveau d'intensité énergétique de 2015 d'ici 2030. Une hausse du PIB (+ 19,5 %) ²³ supérieur à la croissance de la consommation énergétique finale (+ 4,0 %) observée de 2015 à 2024 aurait contribué aux progrès du Canada.

²³ Statistique Canada, [Comptes provinciaux et territoriaux du produit intérieur brut en termes de revenus et de dépenses](#)

Figure 7: Indicateur mondial 7.3.1 (Proxy) : Intensité énergétique



Source : Statistique Canada, Disponibilité et écoulement d'énergie primaire et secondaire en térajoules, et Statistique Canada, Comptes provinciaux et territoriaux du produit intérieur brut en termes de revenus et de dépenses

L'intensité énergétique s'est améliorée dans tous les provinces et territoires entre 2015 et 2024, à l'exception du Yukon et de la Saskatchewan. Plus récemment, le Yukon et le Nunavut ont été les seuls endroits au pays où l'intensité énergétique s'est détériorée de 2023 à 2024. L'intensité énergétique dans ces territoires demeure tout de même plus basse que la moyenne canadienne. Un déclin de la consommation énergétique (0,9 %) de 2023 à 2024 au Yukon n'a pas été suffisant pour contrer une baisse du PIB de 2,5 % dû en partie à un ralentissement de l'activité minière à la suite de la suspension des opérations à la mine d'or Eagle dans le territoire^{24,25}.

À l'inverse, la plus forte amélioration d'intensité énergétique de 2023 à 2024 était à l'Île-du-Prince-Édouard (-3,8 %). Une légère baisse de la consommation énergétique de 2023 à 2024 jumelée à la plus forte hausse du PIB parmi les provinces, celle-ci supporté par une forte augmentation des industries de services, a mené à une amélioration de l'intensité énergétique²⁶.

ODD 7 – Articles de fond

La ligne qui illumine : le plus grand projet d'électricité dirigé par des Autochtones de l'histoire du Canada

À la fin des années 1990, dans tout le Nord de l'Ontario, les maisons, les écoles et les entreprises de plus de 18 000 personnes étaient à la merci de pannes d'électricité causées par des génératrices diesel coûteuses et peu fiables. Cela a entraîné des fermetures d'écoles, la perte d'aliments, des contraintes pour

²⁴ ibid.

²⁵ Statistique Canada, [Le Quotidien — Produit intérieur brut par industrie : provinces et territoires, 2024](#)

²⁶ ibid.

la construction de nouvelles maisons et de nouveaux établissements et un accès limité aux soins médicaux.

En réponse, 24 communautés des Premières Nations se sont associées pour améliorer leurs conditions de vie, ce qui a donné naissance au [projet de transport d'électricité de Wataynikaneyap \(en anglais seulement\)](#) : 1 800 kilomètres de lignes de transport alimentant certaines des régions les plus éloignées du Canada avec une énergie propre et fiable.

Wataynikaneyap signifie « La ligne qui illumine » en Anishiniimowin.

Cette ligne de lumière a envoyé des ondes vives dans l'industrie énergétique de l'Ontario, modifiant à jamais la façon dont les infrastructures énergétiques sont construites dans la province. Wataynikaneyap est le plus grand projet d'électricité dirigé par des Autochtones de l'histoire du Canada. Il relie 16 communautés éloignées des Premières Nations au réseau électrique de l'Ontario et élimine le besoin de génératrices diesel à forte intensité d'émissions. À terme, 17 communautés seront connectées d'ici 2026.

Les 24 communautés des Premières Nations ont négocié une participation de 51 % dans le projet, les 49 % restants étant détenus par des investisseurs privés. Dans le cadre de cette entente historique qui établit un nouveau précédent pour la participation des Autochtones aux infrastructures énergétiques, les 24 communautés des Premières Nations ont tracé la voie vers l'acquisition complète de la ligne de transport d'électricité d'ici 25 ans, assurant ainsi le contrôle à long terme, l'équité et l'autonomisation économique.

Les dirigeants des Premières Nations ont établi des principes directeurs qui énoncent les attentes pour s'assurer que les protocoles, les droits et les modes de vie autochtones font partie de tous les aspects des exigences du projet. Hatch Ltée a raconté cette histoire : « Nous avons été honorés d'avoir été choisis comme ingénieurs du propriétaire et dignes de confiance pour respecter ces principes avec toutes les parties qui travaillent sur le projet. »

Le nouveau système de transmission élimine environ 6,6 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de 35 000 voitures retirées de la circulation.

Mais plus encore, la ligne offre de nouvelles possibilités aux communautés des Premières Nations et a donné lieu à une nouvelle ère de développement des infrastructures énergétiques en Ontario. Hydro One et d'autres services publics d'énergie ont adopté [une politique officielle visant à offrir aux Premières Nations une participation de 50 % dans toutes les nouvelles lignes de transport d'électricité d'une valeur de plus de 100 millions de dollars \(en anglais seulement\)](#).

Éclairer la voie pour les sept prochaines générations et au-delà, c'est plus qu'un projet de transport d'électricité. C'est une bouée de sauvetage. Un symbole de ce qui est possible lorsque l'excellence technique s'accompagne du respect culturel.

Le défi Digital2030 : la jeunesse au cœur d'une intelligence artificielle durable

Le [programme Digital2030 de Digital Moment](#) invite les jeunes à se projeter dans l'avenir en utilisant les compétences numériques pour œuvrer pour un monde plus durable. Ancré dans les ODD, le défi Digital2030 a commencé en 2021 comme une promesse pour la décennie : dix défis en ligne qui aident les

jeunes à utiliser l'intelligence artificielle (IA), les données et la programmation pour s'attaquer à certains des problèmes les plus urgents au monde.

Le Défi mis de l'avant en 2025 était articulé autour d'une grande question : « Dans quelle mesure l'IA est-elle durable? »

L'IA peut entraîner des progrès incroyables, mais elle s'accompagne également d'un impact environnemental considérable. Grâce à son travail auprès des éducateurs, Digital Moment, a constaté que de nombreuses salles de classe ne disposent pas de ressources accessibles et adaptées à l'âge des élèves qui relient la littératie numérique à l'action climatique. Le Défi pour 2025 visait à combler cette lacune. Il s'est concentré sur l'ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable) et l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure), invitant les jeunes à explorer l'empreinte énergétique de l'IA et à imaginer une infrastructure numérique plus résiliente et écologique.

Le défi commence en apprenant comment les systèmes d'IA sont entraînés et combien d'énergie ils consomment. Puis, les jeunes assument le rôle d'ingénieurs en IA à travers un jeu interactif. Ils font des choix entre quatre variables : le matériel, la taille de l'ensemble de données, la méthode de refroidissement et la source d'énergie. Chaque décision influe à la fois sur le rendement de l'IA et sur l'impact environnemental. Grâce à une rétroaction visuelle instantanée, les participants commencent à penser comme des concepteurs de systèmes et à se poser des questions comme « Comment nos choix ont-ils concilié performance et consommation d'énergie? » et « Une solution parfaite est-elle possible? ».

Le Défi pour 2025 aide les jeunes à passer de l'utilisation passive de la technologie à la gestion numérique responsable. En décembre 2025, plus de 10 000 participants y avaient participé. Pour rejoindre encore plus de jeunes, Digital Moment s'est associé à [Exploring By the Seat of Your Pants](#). Sa plateforme nationale de diffusion a permis de tenir des séances interactives en direct avec plusieurs salles de classe à la fois. Grâce à cette collaboration, plus de 1 150 élèves de partout au Canada ont communiqué directement avec les animateurs de Digital Moment, peu importe où ils vivent ou quelles que soient les ressources dont dispose leur école. D'autres séances sont prévues pour 2026.

Pour soutenir les éducateurs, Digital Moment a créé des guides de discussion complets avec des activités de vulgarisation reliant l'IA, l'énergie propre et l'action climatique. Ces outils aident les enseignants à mener des conversations en toute confiance à l'intersection de la technologie et de la durabilité. Comme l'a dit une éducatrice, « Le document de travail sur le défi de l'IA durable est très actuel. Il enrichira nos discussions sur l'utilisation responsable de l'IA dans nos modules Sciences et technologie. De nombreuses organisations encouragent les jeunes à suivre une formation en IA, mais ne parviennent pas à s'attaquer en profondeur à l'impact sociétal et environnemental. »

Une leçon essentielle se dégage : une éducation significative alignée sur les ODD a besoin à la fois d'un contenu solide et d'une prestation inclusive et évolutive. Bien que le matériel d'apprentissage structuré fournisse une base solide, des partenariats à long terme avec les organismes de radiodiffusion et les organismes communautaires sont essentiels pour assurer un accès équitable et un impact durable. Pour atteindre des objectifs complexes comme l'ODD 7 et l'ODD 9, il faut faire évoluer les collaborations qui suivent le rythme des changements technologiques rapides – une approche que Digital Moment s'engage à faire progresser.

Propulser la transition : alléger la pression sur le réseau électrique canadien

Le réseau électrique, souvent tenu pour acquis, fait face à une pression croissante due aux efforts d'électrification et les énergies renouvelables. Un partenariat entre l'Université de l'Alberta et FortisAlberta contribue à assurer la stabilité de l'alimentation électrique au Canada.

Ryan Li, professeur d'ingénierie à l'Université de l'Alberta, et son équipe s'attaquent au problème critique du « désengorgement » des systèmes de distribution, un défi rendu urgent par les véhicules électriques (VE) et d'autres nouvelles sources de demande en électricité.

« Si tout le monde charge son véhicule en même temps, le système de distribution subit un stress énorme, puisqu'il n'est pas conçu pour faire face à ces nouvelles demandes, explique Li.

Bien que le réseau électrique actuel utilise principalement le courant alternatif, de nombreuses nouvelles technologies sont basées sur le courant continu. M. Li affirme que l'avantage du courant continu devient évident lorsque l'on considère l'adoption croissante des véhicules électriques.

« Que va-t-il se passer lorsque tous ces véhicules électriques résidentiels seront branchés, dans un avenir où tant de puissance sera nécessaire? »

Le problème s'aggrave lorsque les VE entrent dans une maison qui n'est pas câblée pour recharger le véhicule, ce qui est le cas pour la plupart des maisons construites avant 2010. La facture actuelle pour déterrer l'ancien câble et mettre un nouveau câble capable de transporter la charge électrique nécessaire peut commencer à 50 000 \$.

Pour résoudre ce problème, M. Li et son équipe testent des convertisseurs d'électricité capable de passer du courant alternatif (CA) au courant continu (CC), qui peuvent être installés pour fournir une tension continue plus élevée aux propriétaires sans remplacer le câble CA.

Cette approche permet d'alléger la pression sur le réseau électrique en réduisant la nécessité de remplacer constamment les transformateurs, un problème qui existe depuis dix ans.

Monique Schluff Soboren, ingénieure senior chez FortisAlberta, affirme que l'unicité de ce projet — qu'on croit être le premier du genre au monde — n'échappe pas à son entreprise.

« Nous avons téléphoné partout; personne ne faisait ça. Nous avons même téléphoné en Californie; nous nous disions : « La Californie doit faire quelque chose comme ça ». Ils ne le font pas, mais ils veulent tout savoir quand ce sera terminé », dit Soboren. « Du point de vue des services publics, tous les services publics se soucient de cela, mais FortisAlberta a levé la main pour dire : « Nous voulons travailler avec vous à ce sujet. »

Pour l'étude, FortisAlberta a créé une « maison témoin » à son centre de formation des employés, en banlieue de Red Deer, qui reproduisant les charges d'une maison normale pour tester les convertisseurs.

M. Li met l'accent sur l'application pratique de ses recherches. « Depuis le début, j'ai travaillé en étroite collaboration avec des partenaires de l'industrie. »

Cette approche collaborative fait en sorte que leurs contributions théoriques se traduisent rapidement par des avantages concrets pour la société. Son groupe a non seulement publié de nombreux articles et un livre sur les technologies CA/CC hybrides, mais a également contribué directement à la création de nouvelles entreprises qui stimulent l'innovation.

« La technologie évolue très rapidement, affirme M. Li. Nous devons suivre le rythme, et en bonne partie cela consiste à produire une main-d'œuvre qualifiée. C'est une grande contribution pour l'Université de l'Alberta. »



ODD 9

Industrie, innovation et infrastructure



© Destination Toronto

ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure

ODD 9 – Contexte stratégique

Les ambitions du Canada à l'égard de l'ODD 9 sont de favoriser la recherche et l'innovation durables partout au pays et de veiller à ce que les Canadiens et Canadiennes aient accès à des

infrastructures modernes et durables. En 2025, le gouvernement fédéral a continué d'investir dans les technologies propres, les infrastructures vertes et la recherche pour aider les communautés et les entreprises à s'adapter aux changements climatiques, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à demeurer compétitives dans l'économie mondiale.

Il est essentiel pour le Canada d'investir dans des infrastructures résilientes aux changements climatiques afin d'atténuer la gravité, la fréquence et les répercussions croissantes des changements climatiques et des dangers naturels. Ces dangers peuvent réduire la durée de vie des infrastructures, perturber le service en raison de dommages ou surcharger les systèmes lors d'événements météorologiques extrêmes ou de changements climatiques progressifs.

Appuyer la recherche et les technologies propres

Le gouvernement fédéral appuie les innovateurs qui créent des façons plus propres de faire des affaires dans des domaines comme le transport, l'énergie, les ressources naturelles, l'infrastructure et la fabrication. L'un des principaux programmes, le [Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada](#), offre un soutien aux petites et moyennes entreprises canadiennes pour qu'elles développent et fassent progresser la part des technologies propres dans leur offre de produits et services.

Le Programme offre du financement, des conseils d'experts et des liens avec l'industrie pour combler l'écart entre la recherche et la commercialisation.

D'autres programmes importants comme le [Programme d'innovation énergétique](#), l'[Accélérateur net zéro - Fonds de réponse stratégique](#) et le [Programme de décarbonisation industrielle](#) aident les entreprises à réduire leurs émissions, à mettre au point de nouveaux processus à faibles émissions de carbone et à mettre sur le marché des solutions vertes. Par exemple, le [Centre d'excellence sur le méthane](#), lancé en 2024, fait progresser des projets visant à mieux mesurer et à réduire les émissions de méthane.

Le Canada investit dans la recherche, le développement, les démonstrations et les études d'ingénierie préliminaires afin de faire progresser la viabilité commerciale du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone, et par l'élaboration d'outils, tels que le Cadre national d'évaluation du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone (CUSC), pour aider les gouvernements et l'industrie canadiens à planifier stratégiquement l'infrastructure de captage/élimination, de transport et de stockage du CO₂.

Le Canada soutient également la mise à l'échelle et la commercialisation des technologies de CUSC et d'élimination du dioxyde de carbone grâce à des mesures telles que le crédit d'impôt à l'investissement pour le CUSC et le soutien du Fonds de croissance du Canada pour aider à accélérer la décarbonisation industrielle et les investissements du secteur privé dans des projets de croissance propre.

Bâtir des infrastructures plus vertes

Des infrastructures modernes et résilientes aux changements climatiques sont essentielles pour l'avenir du Canada. En 2025, le gouvernement fédéral avait approuvé des projets d'infrastructures vertes totalisant 21,1 milliards de dollars, atteignant presque son objectif de 22,6 milliards de dollars pour l'exercice 2027-2028²⁷. Ces projets comprennent des bâtiments publics écoénergétiques, des infrastructures naturelles créées ou restaurées, des systèmes d'énergie renouvelable, des installations modernisées de gestion des déchets, de l'eau potable et des eaux usées et des protections renforcées contre les inondations.

Le gouvernement fédéral finance des projets visant à favoriser l'innovation et l'infrastructure verte par l'entremise de divers programmes. Par exemple, le [Programme de bâtiments communautaires verts et inclusifs](#) vise à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communautaires existants et à soutenir la construction de nouveaux bâtiments carboneutres (ou prêts à être carboneutres) en encourageant les pratiques exemplaires en matière de conception de bâtiments afin de favoriser la résilience aux changements climatiques.

Le Canada considère tous les programmes de financement des infrastructures comme des occasions de renforcer la résilience climatique, une approche qui s'harmonise avec les objectifs de la [Stratégie Nationale d'Adaptation](#). Certains programmes de financement renforcent directement la résilience climatique en soutenant l'infrastructure de protection, comme le [Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophe](#) ou le [Fonds pour les infrastructures naturelles](#). Ensemble, de 2018 à 2025, ces programmes

²⁷ [Rapport d'étape 2025 sur la Stratégie fédérale de développement durable 2022-2026](#)

ont consacré plus de 3,8 milliards de dollars à 217 projets liés à la résilience dans l'ensemble des collectivités du Canada.

D'autres programmes, comme le [Fonds pour le transport en commun du Canada](#) et le [Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement](#), renforcent la résilience climatique en développant les infrastructures essentielles, avec des exigences fédérales supplémentaires pour prévenir la perturbation de ces services d'infrastructure clés en raison des dangers climatiques. À titre d'exemple, mentionnons l'inclusion de considérations relatives aux infrastructures naturelles, tout en appuyant la réduction des émissions et l'utilisation de béton prêt à l'emploi à faible teneur en carbone.

La [Trousse sur le climat pour le logement et l'infrastructure](#) fournit aux collectivités des outils, du soutien d'experts et des données locales pour examiner et mettre en œuvre des infrastructures et des logements plus écologiques et à faibles émissions de carbone. Au cours de sa première année, la Trousse a aidé plus de 400 petites collectivités rurales et autochtones de toutes les provinces et de tous les territoires à intégrer la résilience climatique et la réduction des émissions aux projets de logement, d'eau, de transport en commun, de planification de la gestion des actifs et de gestion des déchets.

Dans le cadre de l'[Initiative de recherche et de connaissances](#), le gouvernement fédéral a favorisé la recherche et les collaborations fondées sur les connaissances, soutenu des projets novateurs d'atténuation et d'adaptation au climat et renforcé la base de données probantes sur les défis liés à l'infrastructure et à la résilience climatique.

Le secteur prioritaire des infrastructures vertes de la [Banque de l'infrastructure du Canada \(BIC\)](#) investit dans une gamme de projets qui appuient la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. Parmi ces investissements, mentionnons le développement d'une infrastructure de véhicules à zéro émission dans le cadre de son [Initiative d'infrastructure de recharge et de ravitaillement en hydrogène](#) et l'amélioration de l'efficacité énergétique grâce à l'[Initiative de rénovations énergétiques de bâtiments](#).

Élargir le transport à zéro émission

Le transport est l'une des plus grandes sources d'émissions au Canada, [représentant près du quart](#) des émissions nationales de gaz à effet de serre, la plupart provenant du secteur routier. Une stratégie clé pour réduire ces émissions consiste à remplacer les véhicules à combustibles fossiles par des véhicules électriques (VE).

Étant donné que l'abordabilité demeure un obstacle important à l'adoption accrue des VE au Canada, le gouvernement fédéral offre des incitatifs pour aider à réduire l'écart de prix d'achat par rapport aux véhicules à essence comparables dans le cadre du Programme d'incitatifs pour les véhicules à zéro émission. Au début de 2025, le Programme avait permis l'achat de plus de 4 100 véhicules zéro émission. Combinés à d'autres mesures fédérales, provinciales et territoriales, les incitatifs fédéraux ont contribué à faire passer la part de marché des nouveaux VE de 3,1 % en 2019 à 15,4 % en 2024.

En 2025, le gouvernement du Canada a investi plus de 1,7 milliard de dollars pour soutenir les chargeurs de véhicules électriques publics et privés, les stations de ravitaillement en hydrogène et l'infrastructure électrique habilitante par l'intermédiaire du Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro

(PIVZE) de Ressources naturelles Canada, de l'Initiative de déploiement de l'infrastructure pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement (EVAFIDI) et de la Banque de l'infrastructure du Canada.

En décembre 2025, le gouvernement du Canada avait financé environ 59 000 bornes de recharge pour VE, dont environ 34 900 étaient en service, ce qui a permis d'atteindre l'objectif de 2026 de 34 500 bornes de recharge et de travailler à l'atteinte de l'objectif de 2029, soit 84 500 bornes de recharges de VE. En décembre 2025, le gouvernement du Canada a soutenu 33 centres de ravitaillement en hydrogène, dépassant l'objectif de 2026 fixé à 25. Ces projets facilitent la recharge ou le ravitaillement des véhicules propres là où les Canadiens et Canadiennes vivent, travaillent, voyagent et se divertissent.

Dans le cadre de ses initiatives de transport en commun, le gouvernement fédéral a approuvé le soutien de plus de 21 800 autobus de transport en commun et scolaires, y compris plus de 8 800 modèles à zéro émission²⁸. Le [Fonds pour le transport en commun à zéro émission](#) offre un soutien aux exploitants de transport en commun et d'autobus scolaires de partout au Canada qui électrifient leur parc de véhicules. Le financement fédéral appuie également les infrastructures connexes, comme les bornes de recharge. Ces achats accélèrent considérablement l'utilisation des autobus électriques à batterie par les réseaux de transport en commun canadiens, passant de seulement 21 en service en 2019 à 333 en 2024²⁹.

À compter de 2025, les investissements de la BIC permettront le déploiement d'environ 5 400 nouvelles bornes de recharge rapide pour véhicules électriques et stations de ravitaillement en hydrogène, ainsi qu'un investissement d'environ 1,4 milliard de dollars au moyen de prêts concessionnels pour moderniser et améliorer l'efficacité énergétique du parc immobilier existant du Canada.

Le Programme d'infrastructure des véhicules à zéro émission de Ressources naturelles Canada investit 630 millions de dollars pour soutenir les bornes de recharge publiques et privées pour véhicules électriques, ce qui permet aux Canadiens et Canadiennes de recharger plus facilement leurs véhicules là où ils vivent, travaillent, voyagent et se divertissent. En décembre 2025, le Programme s'est engagé à financer plus de 52 000 bornes de recharge pour VE, dont plus de 33 000 sont en service.

Créer des débouchés économiques

Les investissements verts signifient également de nouveaux emplois et des industries plus fortes. Des programmes comme les [grappes d'innovation mondiales](#) investissent conjointement avec les entreprises pour accélérer les nouvelles technologies dans des domaines comme la fabrication de pointe, l'intelligence artificielle, technologies numériques, protéines végétales et l'économie océanique. Les projets vont du béton novateur à faibles émissions de carbone à l'exploitation minière à faibles émissions et aux

²⁸ Données internes du programme LICC. Des outils d'intelligence artificielle ont été utilisés pour faciliter l'extraction de cette information particulière sur les résultats. L'utilisation de ces outils n'a pas remplacé l'analyse humaine, la prise de décisions ou la reddition de comptes et ne diminue pas la responsabilité du Ministère quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements.

²⁹ [Cahiers d'information de l'Association canadienne du transport urbain](#), 2019 et 2024

revêtements de navires écoénergétiques, ce qui aide les entreprises canadiennes à devenir des chefs de file dans les marchés en pleine croissance des technologies propres.

Les Canadiens et Canadiennes vivant en milieu urbain et rural comptent sur l'accès à Internet haute vitesse et une connectivité mobile fiable et abordable pour faire croître leur entreprise, postuler un emploi, accéder à des services et communiquer avec leurs proches. Le gouvernement fédéral s'est engagé à contribuer à combler le fossé en matière de connectivité et est en bonne voie d'atteindre son objectif visant à garantir que, d'ici la fin de 2026, 98 % des ménages canadiens aient accès à l'Internet haute vitesse, et 100 % d'ici 2030³⁰. En 2025, le gouvernement fédéral a continué à contribuer à l'augmentation du nombre de ménages disposant d'un accès à Internet haute vitesse en poursuivant d'importants investissements par l'intermédiaire et en avançant la stratégie « La haute vitesse pour tous : [la stratégie canadienne pour la connectivité](#) ». À ce titre, de nouveaux projets d'Internet haute vitesse ont été annoncés afin de permettre aux fournisseurs d'accès Internet d'étendre leur infrastructure de large bande à haut vitesse à un plus grand nombre de collectivités rurales et éloignées.

Engagement mondial du Canada en matière d'infrastructure et de croissance économique

Le Canada participe à des initiatives visant les infrastructures et les minéraux critiques qui renforcent les chaînes d'approvisionnement et favorisent le développement durable. Par exemple, le Canada est un membre engagé du [Partenariat pour l'infrastructure et l'investissement mondiaux \(en anglais seulement\)](#) du G7, qui comprend des projets stratégiques comme le corridor Lobito, une voie commerciale essentielle pour le cuivre et le cobalt, tirant parti du financement mixte et des partenariats public-privé. De plus, le Canada contribue grandement au Partenariat pour l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement résiliente et inclusive du G7, qui met l'accent sur la diversification et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales en minéraux critiques tout en favorisant l'investissement et la croissance économique inclusive, ainsi qu'au Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable, qui réunit et dirige les efforts de renforcement des capacités sectorielles de ses 86 pays membres.

Sous la présidence canadienne du G7 en 2025, le Canada a renforcé son leadership mondial en matière de minéraux critiques grâce à des initiatives comme le Plan d'action sur les minéraux critiques, [l'Alliance sur la production de minéraux critiques](#) et la Feuille de route pour encourager la création de marchés fondés sur des normes pour les minéraux critiques. Ces efforts font progresser des chaînes d'approvisionnement durables, transparentes et responsables en élaborant des normes de seuils minimaux en matière de protection de l'environnement, de droits du travail et de droits de l'homme, de lutte contre la corruption et de primauté du droit, tout en favorisant l'investissement et la traçabilité axés sur le marché. Collectivement, ces initiatives appuient les ODD en encourageant l'exploitation minière responsable sur les

³⁰ [Progrès vers l'accès universel à Internet haute vitesse](#)

plans social et environnemental, en améliorant l'efficacité des ressources et en favorisant des marchés mondiaux résilients et de qualité pour les minéraux critiques.

Regard vers l'avenir

Le Canada évolue progressivement vers une économie à faibles émissions de carbone et axée sur l'innovation. En investissant dans les technologies propres, les infrastructures modernes et les transports à émissions nulles, le CUSC, l'élimination du carbone, le stockage par batteries et les technologies de décarbonisation industrielle, le gouvernement fédéral soutient les collectivités, crée de bons emplois et maintient le Canada sur la bonne voie pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

ODD 9 – Analyse statistique

ODD 9 Industrie, innovation et infrastructure

Indicateur national 9.3.1 : Proportion des ménages qui ont accès à des services Internet à large bande à des vitesses de 50/10 Mbps

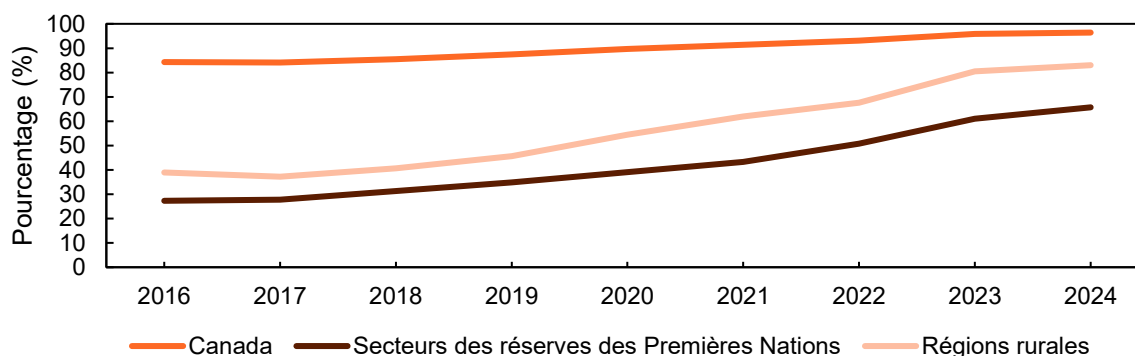
État du progrès
actuel



Sur la bonne voie

Une des ambitions du Canada pour l'objectif 9 est que ses habitants aient accès à des infrastructures modernes et durables. En 2024, [96,4 % des ménages canadiens avaient accès à des services Internet à haute vitesse](#)³¹, une hausse comparée à 84,3 % en 2016 (Figure 8). Le Canada est donc sur la bonne voie d'atteindre la cible canadienne de connecter tous les Canadiens à l'Internet à haute vitesse d'ici 2030.

Figure 8 : Indicateur national 9.3.1 : Proportion des ménages qui ont accès à des services Internet à haute vitesse



Source : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

³¹ Internet à haute vitesse est défini ici comme Internet à large bande à des vitesses de 50/10 Mbps.

Les taux d'accès à l'Internet à haute vitesse variaient entre les provinces en 2024, d'un seuil de 87,3 % des ménages en Saskatchewan à 98,8 % au Québec. De plus, toutes les provinces ont vu une augmentation de la proportion des ménages qui avaient accès à des services Internet à haute vitesse depuis 2018.

Les ménages situés dans des régions rurales et éloignées avaient des taux d'accès à des services Internet à haute vitesse plus bas que la moyenne canadienne entre 2016 et 2024. Cependant, une croissance des investissements dans les réseaux de communications depuis 2016³² a contribué à réduire considérablement cet écart.

D'autre part, les taux d'accès à des services Internet à haute vitesse en région rurale ou éloignée ont augmenté dans toutes les provinces de 2018 à 2024. Cela s'est effectué de façon particulièrement marquée pour les ménages à l'Île-du-Prince-Édouard (de 31,4 % à 94,8 %), au Manitoba (13,0 % à 75,0 %), en Alberta (de 21,1 % à 79,5 %) et en Ontario (29,5 % à 77,5 %). Ces progrès ont coïncidé avec des investissements venant de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) et du Fonds pour la large bande universelle (FBU)³³ afin d'améliorer l'accès aux réseaux Internet à haut débit dans les régions rurales et éloignées.

Quant aux ménages dans les Secteurs des réserves des Premières Nations, l'accès à des services Internet à haute vitesse a passé de 27,3 % en 2016 à 65,7 % en 2024. Cette croissance coïncide avec le financement des Fonds d'infrastructure des Premières Nations (FIPN) visant à aider les communautés des Premières Nations à moderniser et développer leur infrastructure publique en vue d'améliorer leur qualité de vie et leur environnement, notamment au niveau de la connectivité³⁴.

Indicateur national 9.7.1 : Ratio de la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure

État du progrès
actuel



Cible atteinte

Dans un contexte canadien où les changements démographiques, l'augmentation des risques climatiques et les pressions sur le logement se multiplient, les résidents et les logements du Canada nécessitent des infrastructures adéquates. L'indicateur national 9.7.1 vise à mesurer le ratio de la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure³⁵.

Depuis 2015, le Canada continue d'atteindre sa cible de maintenir un ratio de la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure de plus de 50 %. Ce constat est également valide pour tous les provinces et territoires du pays. À l'échelle nationale, le ratio a augmenté de 2015 (58,2 %) à 2024 (59,4 %) (Figure 9). La province ayant le plus haut ratio en 2024 était Terre-Neuve-et-Labrador (64,6 %), tandis que le plus bas fut constaté pour le Nouveau-Brunswick (53,0 %).

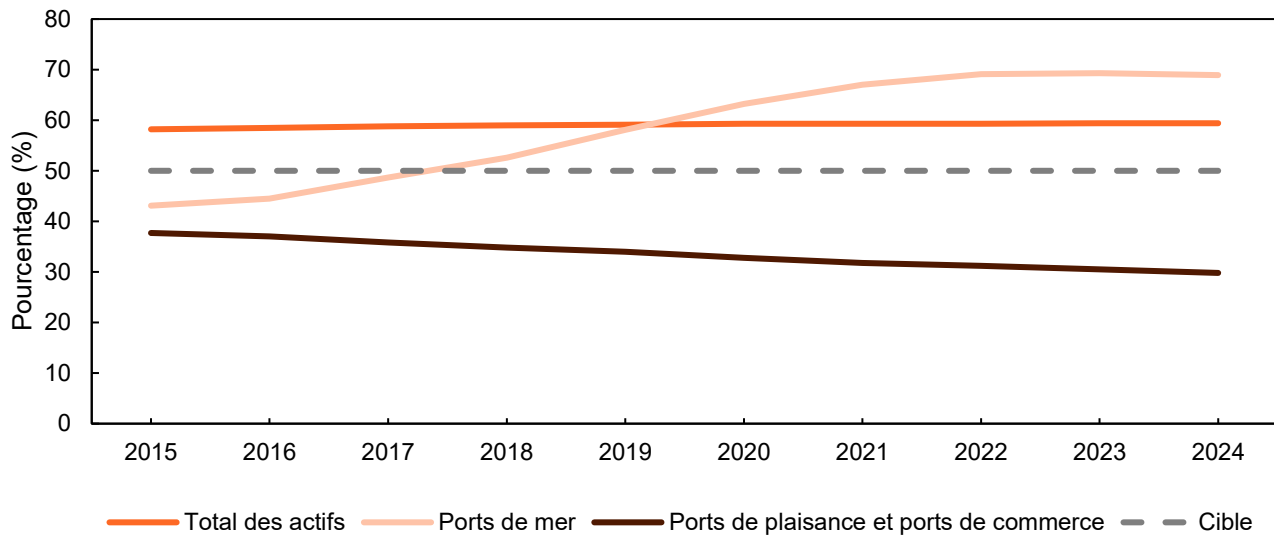
³² Statistique Canada, [Centre de statistiques sur l'infrastructure](#)

³³ Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Programmes de financement pour l'accès à Internet haute vitesse](#)

³⁴ Services aux autochtones Canada, [Fonds d'infrastructure des Premières Nations](#)

³⁵ Cet indicateur aide à identifier les secteurs où les investissements sont les plus nécessaires. Plus le ratio est élevé, plus les infrastructures peuvent être utilisées avant d'être remplacées ou réparées.

Figure 9 : Indicateur national 9.7.1 : Ratio de la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure, Canada



Source : Statistique Canada, Compte économique d'infrastructure, âge moyen et durée de vie utile restante par actif et fonction de l'actif

L'atteinte de la cible de 50 % a généralement été atteint pour tous les types d'actifs à l'échelle du pays durant la période observée, à quelques exceptions près comme pour les ports de plaisance et ports de commerce. Ce dernier était l'actif avec le plus bas ratio en 2024 (29,8 %), et est le seul actif à être demeuré sous la cible de 50 % entre 2015 et 2024. Dans le sens inverse, quelques types d'actifs ont atteint la cible au cours de la période de 2015 à 2024. C'était le cas des ports maritimes qui sont passés de 43,1 % en 2015 à 68,9 % en 2024, une hausse en partie explicable par une augmentation des investissements dans ce type d'infrastructure entre 2015 et 2021³⁶.

Afin de permettre aux Canadiens de vivre dans des villes et communautés accessibles et durables, des investissements du côté des actifs de machines et équipement de transport, tel que les autobus, les locomotives et le matériel ferroviaire roulant et de transport en commun rapide, sont nécessaires. Toutefois, le ratio pour ce groupe d'actifs est passé de 60,0 % en 2015 à 57,2 % en 2024 malgré des investissements croissant lors de cette période³⁷. Parmi ces actifs, le ratio pour les autobus a diminué de 25,4 % entre 2015 et 2024 tandis que celui des locomotives, matériel ferroviaire roulant et transport en commun rapide a augmenté de 4,2 %.

³⁶ Statistique Canada, [Centre de statistiques sur l'infrastructure : Investissement](#)

³⁷ Statistique Canada, [Centre de statistiques sur l'infrastructure](#)

ODD 9 – Articles de fond

Travailler ensemble pour renforcer la résilience climatique dans le Nord canadien

Dans les Territoires du Nord-Ouest (TNO), les répercussions des changements climatiques ne sont ni abstraites ni lointaines; elles se font sentir chaque jour dans les collectivités où le réchauffement des températures remodèle le territoire, les infrastructures et les modes de vie. Le dégel du pergélisol, l'augmentation du risque d'incendie de forêt, les inondations, l'érosion côtière et l'évolution des conditions routières hivernales créent des risques complexes et interreliés qu'aucune collectivité ou organisation ne peut gérer seule.

Conscients de cette réalité, des partenaires de partout dans les TNO se sont réunis pour mettre à l'essai une nouvelle approche collaborative pour l'adaptation aux changements climatiques : Tables de partenariat fondées sur le risque. Dirigé par la [NWT Association of Communities \(NWTAC\) \(en anglais seulement\)](#), ce modèle réunit les gouvernements communautaires, les gouvernements autochtones, les ministères territoriaux et fédéraux, les chercheurs et les organisations non gouvernementales pour concentrer l'effort collectif sur les risques climatiques partagés.

Plutôt que de réagir aux répercussions climatiques au moyen de projets isolés ou d'imposer le fardeau aux petites collectivités, souvent sous-financés, les tables de partenariat organisent les partenaires autour de risques particuliers, comme les feux de forêt, la dégradation du pergélisol, les inondations ou l'érosion côtière. Chaque tableau définit les priorités communes, clarifie les rôles et les responsabilités, met en commun l'expertise et coordonne le financement et la collecte de données. Cette approche fondée sur le risque permet de s'assurer que les ressources sont utilisées là où elles peuvent avoir le plus d'impact, tout en réduisant le double emploi et la fragmentation.

Le modèle aide également les collectivités à mieux se préparer aux décisions importantes en matière d'infrastructure. Dans le Nord, les investissements dans les infrastructures doivent souvent durer 50 ans ou plus, ce qui signifie que les risques climatiques doivent être pris en compte tout au long du cycle de vie d'un actif. En travaillant en collaboration entre les administrations et les secteurs, les partenaires sont mieux placés pour intégrer la résilience climatique à la planification, l'ingénierie et la construction dès le départ.

Les premières applications de l'approche des tables de partenariat ont déjà donné des résultats tangibles. Par exemple, les partenaires ont coordonné avec succès les efforts visant à évaluer les répercussions du pergélisol sur les bâtiments communautaires et à obtenir des fonds d'atténuation des catastrophes de près de 20 millions de dollars pour construire des brise-feux dans les collectivités à risque élevé partout sur le territoire. Ces initiatives n'auraient pas été possibles sans des partenariats solides qui combinent les connaissances locales, l'expertise technique et le leadership partagé.

En passant des réponses ponctuelles à une collaboration structurée et axée sur le risque, les tables de partenariat des TNO aident les collectivités à passer d'une attitude réactive aux impacts climatiques à une approche proactive de renforcement de leur résilience. Cette approche reflète le principe fondamental du Programme 2030 – les défis en matière de développement durable sont interreliés et nécessitent des solutions coordonnées et inclusives. Dans le Nord, travailler ensemble n'est pas seulement un progrès : il

est essentiel pour veiller à ce que les collectivités demeurent sûres, résilientes et durables pour les générations à venir.

Une seule norme, de nombreux avantages : collaborer pour accélérer la construction en bois massif

La Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec contribuent à aider les collectivités à construire des bâtiments en bois massif sécuritaires, plus hauts et à faible teneur en carbone, ce qui renforce la réputation du Canada en tant que chef de file de la production de produits du bois provenant de sources durables et de la construction en bois, notamment grâce à des mises à jour du code du bâtiment pour permettre la construction en bois massif encapsulé d'une hauteur maximale de 18 étages.

Le bois massif redessine la façon dont le bois peut être utilisé dans la construction moderne. Composé de multiples couches de plus petits produits du bois collés ou cloués pour former de grands panneaux, poteaux et poutres structuraux, le bois massif constitue une solution de rechange à l'acier et au béton dans certaines parties de l'ossature structurale d'un bâtiment, tout en demeurant durable et rentable et en réduisant l'intensité carbonique de la construction. Lorsque ces éléments sont protégés par des matériaux qui aident à réduire la propagation des flammes (par exemple, les cloisons sèches résistantes au feu), ils sont connus sous le nom de [construction en bois massif encapsulé \(CBME\)](#).

D'importants progrès ont été réalisés pour appuyer la CBME, car les différents gouvernements provinciaux ont travaillé ensemble et modifié les exigences de leurs codes du bâtiment. Cette collaboration reflète l'ambition de l'objectif de développement durable (ODD) 9, **Industrie, innovation et infrastructure**, en contribuant à la mise à l'échelle des technologies de construction novatrices et à faibles émissions de carbone et en renforçant les conditions d'un nouveau développement résilient.

Le Groupe de travail conjoint sur les variations harmonisées pour le bois massif, un groupe de travail interprovincial regroupant le Québec, la Colombie-Britannique et l'Ontario, a fourni le mécanisme nécessaire pour travailler ensemble et modifier les exigences de leurs codes du bâtiment, pour étendre la CBME à un plus grand nombre d'utilisations, permettre des bâtiments plus hauts et ajuster les exigences en matière d'encapsulation. Ces propositions ont été évaluées dans le cadre d'un examen conjoint structuré et d'une période de consultation publique, afin que les administrations puissent travailler sur une base technique commune. Cette solution provinciale fait actuellement l'objet d'un examen en vue d'une éventuelle inclusion dans les futurs codes modèles nationaux.

Les trois provinces ont démontré comment ce partenariat s'est traduit par des résultats tangibles. En 2024, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont mis à jour leurs codes du bâtiment pour permettre la construction d'immeubles CBME plus hauts d'un maximum de 18 étages pour les immeubles résidentiels et de bureaux, et l'étendre à d'autres types de bâtiments, y compris les écoles et les établissements de soins. Depuis juillet 2025, la *Régie du bâtiment du Québec* autorise également l'utilisation de la CBME pour la construction de bâtiments d'une hauteur maximale de 18 étages.

Au cours de la dernière année, l'harmonisation des procédures d'approbation des codes du bâtiment a contribué à réduire les risques liés à l'obtention des permis et a permis aux constructeurs et aux fabricants d'investir en toute confiance. Par exemple, le gouvernement de la Colombie-Britannique a collaboré

directement avec la ville de North Vancouver pour concevoir la [North Shore Neighbourhood House, afin d'assurer la conformité au code et de faciliter l'obtention de permis plus rapide \(en anglais seulement\)](#); cette tour de 18 étages est en construction et contribuera à accroître le nombre de logements locatifs et de services communautaires à North Vancouver.

L'Ontario a publié un [Plan d'action quinquennal pour l'avancement de la construction en bois](#) visant à encourager l'utilisation du bois dans la construction et à faire croître le marché des produits du bois de l'Ontario. Le [Mass Timber Action Plan \(en anglais seulement\)](#) de la Colombie-Britannique décrit les plans visant à faire du bois massif un secteur économique novateur, à maximiser les avantages du bois massif pour la population et à favoriser un avenir plus durable et à faibles émissions de carbone. Le Québec a également publié les lignes directrices mises à jour suivantes pour les [bâtiments en bois massif encapsulé d'un maximum de 18 étages](#). Le Canada et le Québec ont également investi conjointement dans la construction durable en bois, y compris un soutien à l'élaboration de la conception d'un immeuble résidentiel à logements multiples en bois massif de 21 étages afin de produire des données et des renseignements pour les approbations futures³⁸.

Ensemble, ces efforts illustrent concrètement l'ODD 9 dans la pratique : appuyer l'innovation dans les matériaux de construction, favoriser des infrastructures résilientes et à faibles émissions de carbone et renforcer la capacité du Canada de livrer des bâtiments modernes et durables à grande échelle.

Université Inuit Nunangat : L'innovation ancrée dans le savoir inuit

Depuis des milliers d'années, les Inuits innovent pour survivre et prospérer dans l'Arctique. L'igloo est une prouesse d'ingénierie inuite parfaitement adaptée à son environnement : un dôme autoportant construit de génération en génération avec des blocs de neige. Il isole, résiste au vent et se réchauffe de l'intérieur, une structure raffinée au fil des siècles par l'observation, l'expérimentation et la maîtrise des conditions arctiques. Aujourd'hui, les Inuits continuent de combiner l'ingéniosité traditionnelle à de nouveaux outils, ce qui témoigne d'une longue histoire de créativité, de résolution de problèmes et de résilience.

Pourtant, malgré ce riche système de connaissances, la colonisation a eu pour conséquence que les modes de connaissance inuits ont été éclipsés par les visions occidentales du monde en matière d'éducation et de recherche. Pendant des générations, de nombreux Inuits ont dû quitter leur terre natale pour poursuivre des études postsecondaires, faisant souvent face à un choc culturel, à une séparation de leur famille et à un programme qui ne reflétait pas les valeurs, les perspectives ou l'expérience vécue des Inuits. Il en résulte un déséquilibre persistant : La science et les structures universitaires occidentale sont devenues la norme, tandis que le savoir inuit a été écarté.

[L'Université Inuit Nunangat \(en anglais seulement\)](#) vise à changer cette situation.

³⁸ [Le Canada et le Québec investissent dans la construction en bois durable](#)

Dirigée par [Inuit Tapiriit Kanatami \(ITK\) \(en anglais seulement\)](#), l'université sera la première institution régie par les Inuits dans l'Arctique; elle prévoit accueillir ses premiers étudiants d'ici 2030. Ses fondements sont ancrés dans la culture, la langue et les visions du monde inuites et constituent un effort délibéré pour recentrer les connaissances et le leadership inuits dans la recherche et l'enseignement supérieur. Le modèle de l'université prévoit des programmes universitaires et de la recherche qui reflètent les priorités des Inuits, y compris la gestion des terres, la durabilité, la santé, la gouvernance, l'ingénierie et l'innovation en fonction des valeurs inuites.

Les partenariats privés jouent un rôle essentiel dans la concrétisation de cette vision. En 2024, la Fondation Mastercard a effectué un investissement historique de 50 millions de dollars, le plus important don privé jamais fait aux Inuits, pour soutenir les principaux éléments de démarrage de l'université, y compris la planification universitaire, l'élaboration de cours, l'engagement communautaire et la connectivité numérique. Cette contribution démontre l'importance de la collaboration du secteur privé pour favoriser l'innovation.

La création de l'Université Inuit Nunangat appuie les ambitions du Canada à l'égard de l'ODD 9 : favoriser la recherche et l'innovation durables au Canada et veiller à ce que les Canadiens et Canadiennes aient accès à des infrastructures modernes et durables. Le gouvernement fédéral investira jusqu'à 50 millions de dollars dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes prévu dans le budget de 2025 afin de soutenir le développement de l'université.

La recherche et l'innovation dirigées par les Inuits, fondées sur les connaissances locales et l'expérience vécue dans l'Arctique, peuvent transformer la façon dont le Canada aborde la durabilité, l'adaptation au climat et les infrastructures dans le Nord. L'Université Inuit Nunangat offrira des diplômes de premier cycle et des cycles supérieurs dans les domaines tels que le développement communautaire, l'inuktitut et des arts, la gestion environnementale, la santé et de la médecine traditionnelle. La vision est d'être ouvert à tous et de créer un espace permettant aux scientifiques, aux ingénieurs, aux enseignants, aux dirigeants communautaires et aux chercheurs inuits de concevoir des solutions adaptées à la culture, respectueuses de l'environnement et axées sur la collectivité. Ce faisant, l'Université renforcera la souveraineté, fera progresser la réconciliation et favorisera l'innovation qui profitera à la fois aux Inuits et au Canada dans son ensemble.



ODD 11

Villes et communautés durables



ODD 11 : Villes et communautés durables

ODD 11 – Contexte stratégique

Les Canadiens et Canadiennes vivent, travaillent et tissent des liens dans des villes et des collectivités qui façonnent la vie quotidienne et influencent notre bien-être environnemental, économique et social. L'ODD 11 vise à rendre les collectivités inclusives, sécuritaires, résilientes et

durables, avec un accès à un logement abordable, à un transport fiable, à un air pur et à des espaces verts qui favorisent la santé et la qualité de vie.

Construire plus de logements abordables

L'accès à un logement abordable demeure un défi partout au Canada, comme en témoignent 11,6 % des ménages au pays [qui avaient des besoins impérieux en matière de logement en 2022](#)³⁹.

En septembre 2025, le gouvernement fédéral a lancé [Maisons Canada](#), un nouvel agence fédérale axée sur la construction de logements abordables à grande échelle en utilisant des terres publiques, un financement souple et des méthodes de construction modernes pour promouvoir, appuyer et développer l'offre de logements abordables au Canada et promouvoir des techniques de construction novatrices et efficaces dans le secteur canadien de la construction domiciliaire.

³⁹ Statistique Canada, [L'abordabilité du logement au Canada](#)

Avec un budget initial de 13 milliards de dollars, Maisons Canada devrait appuyer directement la création de logements abordables et accélérer la croissance de l'offre dans l'ensemble du système de logement. En outre, Maisons Canada entend prioriser les projets qui démontrent l'efficacité énergétique et le rendement climatique, ainsi que l'utilisation de matériaux et méthodes de construction novateurs et résilients aux changements climatiques et à faibles émissions de carbone. Cela comprend la sélection de sites et de caractéristiques de conception tenant compte du climat et des dangers locaux, comme les inondations, les feux incontrôlés, la grêle et la chaleur extrême, conformément aux directives du [Cadre stratégique d'investissement](#).

Le gouvernement fédéral continue de collaborer avec les provinces, les territoires, les municipalités et les partenaires autochtones pour répondre aux besoins dans l'ensemble du continuum du logement, en accordant la priorité aux populations les plus vulnérables du Canada dans le cadre de la [Stratégie nationale sur le logement](#). Ensemble, ces initiatives représentent des investissements de plus de 115 milliards de dollars pour accroître l'offre de logements, réparer les logements existants et faciliter la location ou l'achat. En décembre 2025, la Stratégie nationale sur le logement avait réduit ou éliminé les besoins en logement de 742 000 ménages, appuyé la création de 196 000 nouveaux logements et rénové 329 000 logements⁴⁰.

Depuis 2016 et jusqu'en septembre 2025, environ 3,94 milliards de dollars de fonds ciblés ont été investis par Services aux Autochtones Canada pour soutenir l'infrastructure de logement des Premières Nations dans les réserves. Cumulativement, depuis 2016 et jusqu'au 30 septembre 2025, ces efforts ont aidé des milliers de personnes, de couples et de familles à emménager dans de nouvelles maisons ou à profiter d'une maison rénovée pour être plus sûre et plus saine. Le financement a permis la construction de 4 197 nouvelles maisons, la rénovation de 10 875 logements et l'aménagement de 2 268 terrains. Plus de 13 000 autres projets en cours visant la construction de nouvelles unités, les rénovations et l'entretien des terrains sont déjà en cours et pourraient aider des milliers d'autres.

Le soutien comprend également le financement par le Programme canadien d'abordabilité des maisons plus vertes pour les Premières Nations vivant dans les réserves, qui est offert aux Premières Nations à titre d'amélioration résiliente aux changements climatiques pour les rénovations en cours et les nouveaux projets de construction. Le financement ciblé a permis de soutenir plus de 1 210 projets achevés de renforcement des capacités en matière de logement et d'innovation, et 1 541 autres projets sont en cours. Une planification et une gestion efficaces aident les collectivités à répondre à leurs besoins en matière de logement et augmentent la probabilité que le parc de logements existant atteigne sa durée de vie prévue.

De plus, le budget de 2025 a annoncé que la ministre des Services aux Autochtones coordonnera une stratégie pangouvernementale sur le logement des Autochtones à la suite de consultations menées après des Premières Nations vivant dans les réserves, des organisations inuites signataires de traités, des gouvernements métis, des signataires de traités modernes et des gouvernements autochtones autonomes.

⁴⁰ [Progrès réalisés relativement à la Stratégie nationale sur le logement](#)

Dans le cadre de [Vers un chez-soi : La stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance](#), 5 milliards de dollars sur neuf ans ont été alloués pour aider les collectivités à prévenir et à réduire l'itinérance. La souplesse de Vers un chez-soi permet aux collectivités de cibler des sous-populations (p. ex. les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre, y compris au sein de la population autochtone) en fonction des besoins et des priorités locaux. En janvier 2026, plus de 112 000 personnes avaient été placées dans un logement plus stable et plus de 200 000 personnes avaient bénéficié des services essentiels de prévention de l'itinérance (comme l'aide au loyer et la médiation avec les propriétaires).

L'[Initiative habilitante du secteur riverain de Toronto](#), un partenariat fédéral, provincial et municipal de 975 millions de dollars, appuie la création de plus de 10 000 foyers à Toronto, y compris la location abordable, tout en faisant la promotion de matériaux de construction à faibles émissions de carbone, de systèmes d'énergie nette zéro, de transport actif et d'infrastructures naturelles (p. ex. espaces verts élargis, aires naturelles restaurées, etc.). La mobilisation avec les détenteurs de droits autochtones et des communautés, notamment la Première Nation des Mississaugas de Credit, contribuera à faire en sorte que la revitalisation future reflète et célèbre la culture et le leadership autochtones.

Le [Conseil canadien de l'infrastructure](#), un organisme consultatif indépendant, a produit le premier [Rapport de l'Évaluation nationale des infrastructures](#) sur les infrastructures favorisant le logement, y compris l'eau potable et les eaux usées, le transport en commun et la gestion des déchets. Cette base de données probantes renforce la planification, l'entretien et la livraison de logements et d'infrastructures à l'échelle nationale. De plus, en générant de nouvelles données, en favorisant les partenariats de recherche et en évaluant les technologies émergentes, l'Initiative de recherche et de connaissances contribue à jeter les bases de solutions de logement efficaces partout au Canada.

Dans le cadre de l'[Initiative d'infrastructures pour le logement](#), la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) investit dans l'infrastructure habilitante pour soutenir les plans de croissance de l'eau potable, des eaux usées, des travaux civils locaux, du transport en commun local et de la connectivité. La participation de la BIC permet aux municipalités et aux promoteurs privés de construire des infrastructures en prévision de la croissance, tout en tenant compte des risques si la croissance ne se concrétise pas comme prévu. La BIC a deux projets dans le cadre de l'Initiative au Manitoba qui sont maintenant conclus sur le plan financier.

Bâtir des collectivités fortes

La prochaine étape du gouvernement vers le développement des collectivités est le [Fonds pour des collectivités fortes](#), annoncé dans le budget de 2025, qui investira 51 milliards de dollars sur 10 ans, suivis de 3 milliards par année par la suite, pour revitaliser l'infrastructure locale – les hôpitaux, les universités et les collèges qui servent nos gens, les routes et les ponts qui transportent nos marchandises, ainsi que les réseaux d'eau et de transport collectif qui soutiennent les villes canadiennes. Le Fonds comprend des exigences en matière de matériaux à faible teneur en carbone et d'efficacité énergétique élevée, ainsi que la recherche de solutions pour cerner et atténuer les risques climatiques à l'aide des meilleures données climatiques disponibles et la production de rapports sur les mesures d'adaptation.

Investir dans le transport public et le transport actif

Le financement fédéral appuie des milliers de projets d'expansion et de réhabilitation des réseaux de transport collectif et de transport actif. Depuis 2015, le gouvernement fédéral a versé plus de 30 milliards de dollars en financement fédéral pour soutenir plus de 2 000 projets de transport en commun dans des collectivités partout au Canada. Le [Fonds pour le transport en commun](#) du Canada offre un financement réservé aux projets de transport en commun et de transport actif, tandis que le Fonds canadien pour le développement des collectivités (renommé volet communautaire du [Fonds pour bâtir des collectivités fortes](#) annoncé dans le budget de 2025) offre un soutien continu aux organismes de transport en commun et aux municipalités. [Près de 75 % des Canadiens et Canadiennes vivaient à moins de 500 mètres d'un arrêt de transport en commun en 2024](#)⁴¹.

Le [Fonds pour le transport en commun du Canada](#) est un investissement fédéral majeur visant à renforcer l'infrastructure de transport collectif et de transport actif du Canada. Il appuie la planification et la prestation à long terme de réseaux de transport collectif résilients, inclusifs et durables. Il vise à réduire la dépendance aux déplacements en voiture, à promouvoir l'aménagement de logements axés sur le transport en commun, à accroître la résilience climatique et à améliorer les options de mobilité pour les peuples autochtones et les groupes méritant l'équité, en faisant progresser les priorités en matière d'infrastructure moderne dans les collectivités de toutes tailles.

Le développement de l'[Initiative ferroviaire à grande vitesse Alto](#), lancée en février 2025, reliera Toronto, Peterborough, Ottawa, Montréal, Laval, Trois-Rivières et Québec par l'entremise d'un réseau ferroviaire principalement dédié et électrifié avec des trains circulant jusqu'à 300 km/h, ce qui réduira les temps de déplacement et réduira les émissions de carbone.

Améliorer la qualité de l'air et la résilience des collectivités

L'air pur est essentiel à la santé humaine et au bien-être environnemental. Le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires pour améliorer la qualité de l'air dans le cadre du Système de gestion de la qualité de l'air, qui intègre les normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA). Pour la période de 2021 à 2023, 74 % de la population canadienne vivait dans des régions répondant aux NCQAA, comparativement à 63 % pour la période de 2005-2007⁴². En 2025, le gouvernement fédéral a publié des NCQAA mises à jour pour les particules fines à atteindre en 2030, et des NCQAA plus strictes pour l'ozone troposphérique, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre sont entrées en vigueur. Le gouvernement fédéral administre plusieurs mesures visant à réduire la pollution atmosphérique et, en 2025, a publié de nouveaux règlements visant à réduire davantage la pollution atmosphérique causée par les installations du secteur pétrolier.

Les changements climatiques ont des répercussions sur les collectivités partout au Canada. En 2024, les dommages assurés découlant d'événements extrêmes comme les feux de forêt, les inondations et les

⁴¹ [Accès au transport collectif selon la distance au Canada](#), 2025

⁴² [Exposition de la population aux polluants atmosphériques extérieurs](#), 2023

tempêtes de grêle ont atteint plus de 9,2 milliards de dollars. Le gouvernement investit dans les connaissances, les données et les solutions pratiques. La [Trousse sur le climat pour le logement et les infrastructures](#) aide les collectivités à accéder à des outils, des conseils d'experts et des données locales afin de concevoir et de mettre en œuvre des projets plus résilients aux changements climatiques.

De 2015 à 2025, plus de 4,19 milliards de dollars ont été investis dans 319 projets de renforcement de la résilience par l'entremise du [Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes](#), du [Fonds pour les infrastructures naturelles](#) et du [sous-volet Adaptation, résilience et atténuation des catastrophes du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada – volet Infrastructures vertes](#). En partenariat avec les provinces, les territoires, les municipalités et les collectivités autochtones, ces investissements aident les collectivités de partout au Canada à s'adapter aux changements climatiques et aux dangers naturels et à réduire leurs répercussions.

Le gouvernement du Canada dirige également l'élaboration de nouvelles normes et directives nationales et contribue à l'évolution des codes nationaux afin de s'assurer que la prochaine génération d'infrastructures est plus résiliente aux répercussions des changements climatiques. En février 2026, plus de 65 nouvelles normes nationales, 35 nouveaux documents d'orientation et de spécifications nationales, 200 articles de revues scientifiques et 120 rapports de recherche fondamentale ont été élaborés pour éclairer le développement d'immeubles et d'infrastructures plus résilients. Les futures données climatiques projetées sur la température, le vent, la neige et la pluie ont également été intégrées à l'édition 2025 du [Code national du bâtiment](#) du Canada.

L'[initiative sur l'environnement bâti résilient aux changements climatiques](#) élabore des directives sur la résilience climatique dans 8 domaines, notamment les solutions fondées sur la nature, les inondations, la résilience des barrages, le transport urbain, la conception d'interfaces entre milieux urbains et forestiers (liée au risque de feux incontrôlés), des directives ciblées pour les collectivités nordiques, éloignées et autochtones, des outils et des solutions techniques pour la gestion des infrastructures publiques.

Le Programme des normes à l'appui de la résilience des infrastructures élabore des normes nationales et d'autres stratégies de normalisation liées à la résilience climatique des collectivités dans les domaines des conditions météorologiques extrêmes, de la résilience, des cadres d'évaluation et de gestion des risques, des systèmes de transport résilients, des solutions axées sur la nature et de la résilience à faibles émissions de carbone.

Élargir l'accès aux parcs et aux espaces verts

Les espaces verts et les bâtiments publics sont essentiels aux loisirs, à la biodiversité et au bien-être communautaire. Le [Fonds pour les infrastructures naturelles](#) appuie l'utilisation, la création et l'amélioration des infrastructures naturelles et des infrastructures hybrides, notamment les parcs et les espaces verts, la prestation de services communautaires et d'avantages connexes, comme la résilience aux changements climatiques, la protection de la biodiversité et des habitats et l'accès accru à la nature pour les Canadiens et les Canadiennes.

Le [Programme de bâtiments communautaires verts et inclusifs](#) contribue à améliorer la disponibilité et l'état des bâtiments communautaires en appuyant la modernisation, la réparation ou la mise à niveau des

bâtiments communautaires existants accessibles au public, ainsi que la construction de nouveaux bâtiments communautaires accessibles au public dans les collectivités canadiennes qui ont des besoins plus élevés et qui sont actuellement mal desservies. Ces bâtiments communautaires desservent les collectivités défavorisées et mal desservies partout au Canada, offrent de meilleurs lieux de vie où les Canadiens et Canadiennes vivent et se rassemblent en rendant la vie plus abordable, soutiennent des milliers de bons emplois et réduisent la pollution.

En investissant dans le logement abordable, le transport durable, l'infrastructure résiliente et les espaces verts dynamiques, le Canada bâtit des collectivités inclusives, sécuritaires et durables où les Canadiens et Canadiennes peuvent vivre, travailler et s'épanouir aujourd'hui et demain.

Contribuer à la durabilité des villes et des communautés à l'étranger

En septembre 2025, ONU-Habitat a lancé son premier bureau canadien à Montréal, avec le soutien du gouvernement du Canada et du Québec. Le nouveau bureau agira comme catalyseur de nouveaux partenariats et de nouveaux financements, en mettant fortement l'accent sur le soutien aux initiatives mondiales en matière de logement et en milieu urbain et en aidant le Canada et l'Amérique du Nord à relever les défis liés au logement, à l'itinérance et à la résilience climatique dans les processus multilatéraux.

L'une des ambitions du Canada en vertu de l'ODD 11 est que [les Canadiens et les Canadiennes vivent dans des régions où les concentrations de polluants atmosphériques sont inférieures ou égales aux Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant de 2020](#). La pollution atmosphérique peut parcourir de longues distances et la pollution provenant d'autres régions a des répercussions sur la qualité de l'air au Canada. Le Canada travaille à l'échelle internationale pour réduire la pollution atmosphérique transfrontalière dans le cadre d'un certain nombre de tribunes, notamment l'Accord entre le Canada et les États-Unis sur la qualité de l'air et la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance et son [Protocole de Göteborg](#).

En vertu de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air, les deux pays s'efforcent de contrôler la pollution atmosphérique transfrontalière en réduisant les émissions de principaux polluants qui contribuent aux pluies acides et à l'ozone troposphérique qui touche des dizaines de millions de personnes. En vertu du Protocole de Göteborg, le Canada s'est également engagé à réduire ses émissions nationales des principaux polluants atmosphériques. Ce protocole est important pour le Canada parce qu'il couvre la pollution atmosphérique transfrontalière provenant de l'Europe et de certaines régions d'Asie, dont une partie est transportée vers l'Amérique du Nord.

Le Canada a également joué un rôle de chef de file dans les [résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement \(en anglais seulement\)](#), qui facilitent la coopération dans la réduction de la pollution atmosphérique transfrontalière à l'échelle mondiale.

ODD 11 – Analyse statistique

ODD 11 Villes et communautés durables

Indicateur national 11.2.1 : Proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement

État du progrès
actuel



Dans les provinces du Canada, la [proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement](#) entre 2021 (9,8 %) et 2022 (11,6 %) (Figure 10)⁴³. Cette hausse s'explique en partie par la fin des programmes gouvernementaux liés à la pandémie de COVID-19 et par un retour à des conditions de marché à celles observées avant la pandémie. Cela a fait en sorte qu'en 2022, la proportion de ménages qui consacrait 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement était environ revenue aux niveaux observés avant la pandémie⁴⁴. Conséquemment, la hausse de la proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement de 2018 à 2022 illustre une détérioration du progrès vers l'ambition visant à assurer que les Canadiens aient accès à des logements de qualité.

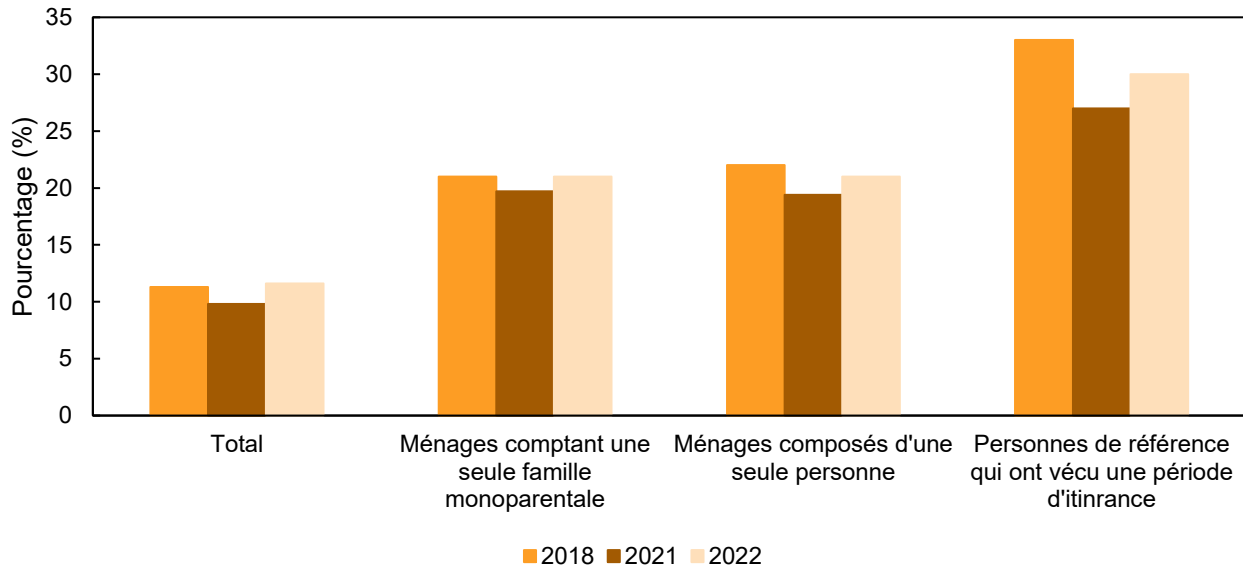
La proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logements était plus élevée pour certaines populations vulnérables en matière de logement. Notamment, les ménages avec une personne de référence ayant vécu une période d'itinérance (30,0 %), ceux avec une seule personne (21,0 %), et les familles monoparentales (21,0 %). Pour ce qui est de ces deux derniers types de ménages, la proportion était encore plus élevée si la personne de référence était une femme⁴⁵, monoparentale (23,0 %) ou vivant seule (23,0 %).

⁴³ On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son logement n'est pas conforme à au moins un des seuils d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt était insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (atteignant les trois seuils d'occupation) situés dans sa localité.

⁴⁴ Statistique Canada, [L'abordabilité du logement au Canada, 2022](#)

⁴⁵ « Femmes+ » comprend les femmes et les filles de même que certaines personnes non binaires.

Figure 10 : Indicateur national 11.2.1 : Proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, Canada (provinces)



Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le logement

En ce qui a trait aux provinces, seuls le Québec, la Saskatchewan et l'Île-du-Prince-Édouard affichaient une proportion plus faible de ménages ayant des besoins essentiels en matière de logement en 2022 qu'en 2018. En effet, le Québec détenait la plus faible proportion au pays en 2022 (5,5 %). Il s'agissait d'ailleurs de la deuxième province dans laquelle les ménages consacraient la plus faible proportion de leurs dépenses en logement en 2023 (18,2 %) ⁴⁶. D'autre part, la Colombie-Britannique (16,0 %) et l'Ontario (14,5 %) étaient les deux provinces avec la proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement la plus élevée en 2022. Il s'agissait également des deux provinces où les ménages consacraient la plus grande proportion de leurs dépenses au logement en 2023 (respectivement 26,6 % et 24,9 %) ⁴⁷.

⁴⁶ Statistique Canada, [Enquête sur les dépenses des ménages](#)

⁴⁷ Ibid

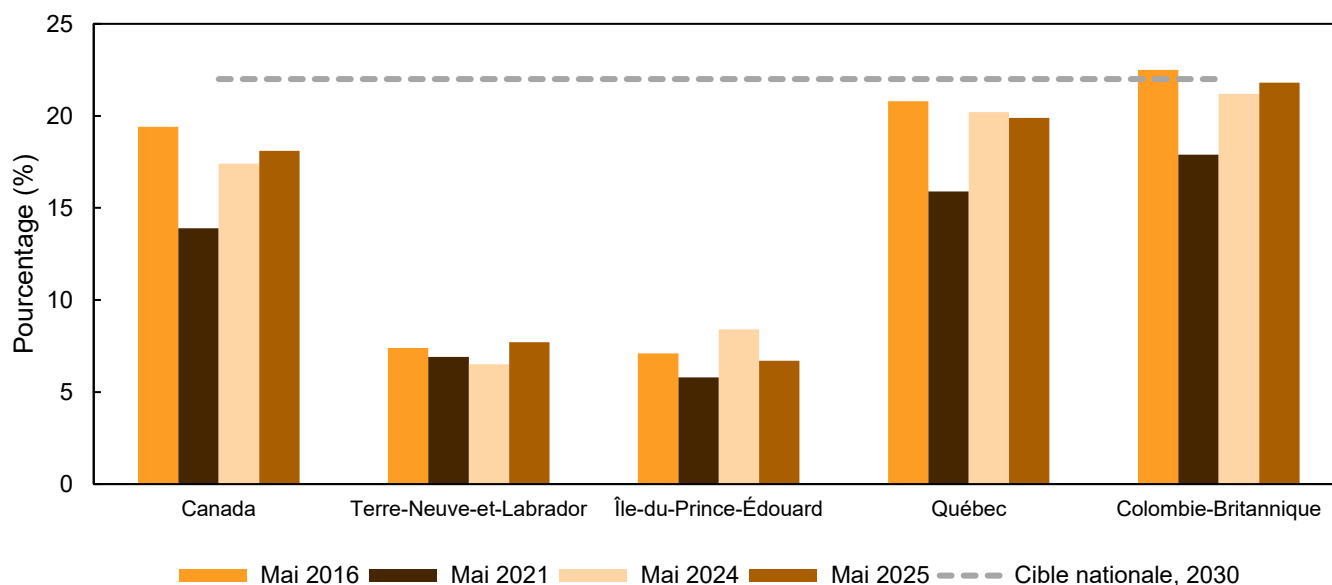
Indicateur national 11.5.1 : Proportion des navetteurs ayant adopté un mode de transport durable

État du progrès
actuel



La [proportion de navetteurs qui ont adopté un mode de transport durable](#)⁴⁸ pour se rendre au travail a augmenté par rapport au mois de mai 2024, pour s'établir à 18,2 % en mai 2025 (Figure 11). Cela demeure toutefois inférieur à la proportion de 19,4 % enregistrée en mai 2016. Malgré la tendance à la hausse lors des cinq dernières années, le progrès du Canada visant à ce que 22 % des navetteurs aient adopté un mode de transport durable d'ici 2030 s'est détérioré depuis 2016.

Figure 11: Indicateur national 11.2.1 : Proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, Canada (provinces)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Au niveau provincial, la Colombie-Britannique (21,8 %) était la province avec la proportion la plus élevée de navetteurs ayant adopté un mode de transport durable en mai 2025. Suivant la Colombie-Britannique, les provinces les plus près de la cible nationale en mai 2025 étaient le Québec (19,9 %) et l'Ontario (19,3 %). À l'opposé, les navetteurs à l'Île-du-Prince-Édouard (6,7 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (7,7 %) avaient les plus bas taux d'utilisation de transport durable.

L'utilisation des modes de transport durables pour le navettage en mai 2025 était plus répandue dans les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, à savoir Toronto (29,9 %),

⁴⁸ Les données disponibles sur le Carrefour de données proviennent du Recensement de la population de 2016 et de 2021. Cependant, les données utilisées dans cette analyse statistique proviennent de l'[Enquête de la population active \(EPA\)](#), qui utilise à la fois les données des recensements et celles récoltées lors de l'EPA afin d'avoir un portrait de la situation plus régulier.

Montréal (29,1 %) et Vancouver (29,0 %). Il est à noter que ces trois RMR sont également parmi celles qui avaient le plus grand [pourcentage de la population vivant à moins de 500 mètres d'un accès de transport en commun](#) en 2024.

ODD 11 – Articles de fond

Bâtir un avenir où personne n'est laissé pour compte

Il y a quelques années, la [SaltWater Community Association \(en anglais seulement\)](#) de Terre-Neuve a commencé à remarquer une tendance qu'elle ne pouvait plus ignorer. Dans les collectivités rurales de la péninsule de Bonavista à Terre-Neuve, les jeunes et les jeunes adultes ayant des besoins particuliers cessaient de fréquenter l'école, mais ne devenaient pas autonomes. Bon nombre d'entre eux comptaient beaucoup sur les soutiens gouvernementaux et vivaient avec des parents vieillissants qui leur prodiguaient quotidiennement des soins, des conseils et de la stabilité. Leur potentiel était indéniable, mais leurs perspectives d'avenir étaient limitées. Les obstacles à l'emploi étaient particulièrement criants. Dans une région déjà confrontée à un manque d'emplois, l'emploi valorisant pour les personnes ayant des besoins particuliers était presque inexistant. Beaucoup étaient sous-employés, certains n'avaient jamais travaillé et d'autres n'avaient jamais eu la chance de découvrir ce dont ils étaient capables.

L'Association a décidé d'agir.

L'Association a commencé à embaucher ces personnes dans le cadre de programmes financés par la province et d'initiatives fédérales d'emplois d'été pour étudiants. Ce dont elle a été témoin a été transformateur : la confiance s'est bâtie grâce à une participation significative, un sentiment d'appartenance grâce à une contribution utile et une croyance croissante en ce que leur avenir pourrait réserver. Mais une autre réalité est restée. Bon nombre de ces personnes vivaient avec leurs parents qui entraient dans leur troisième âge. Discrètement, mais avec une grande urgence, les familles posaient la question que personne ne voulait prononcer à voix haute : « Qu'arrivera-t-il à mon enfant quand je ne serai plus ici? » La réponse, beaucoup trop souvent, était l'institutionnalisation. Nous savions que nous pouvions faire mieux. Cette prise de conscience est devenue le fondement d'une nouvelle vision, fondée sur la dignité, l'indépendance, l'inclusion et la force de la communauté. Cette vision s'est transformée en celle du mode de vie mixte.

Le modèle de vie mixte est un modèle de logement novateur qui soutient deux populations souvent négligées dans les régions rurales : les personnes vivant avec des besoins particuliers qui sont prêtes pour l'autonomie, mais qui ont besoin de soutien pour y parvenir, et les familles – principalement les femmes et les enfants – qui fuient la violence familiale sans endroit sûr où aller. Dans la péninsule de Bonavista, il n'y a pas de refuge pour femmes ni de logement de transition, et il n'y a pas de modèle de soutien à la vie autonome pour les personnes ayant des conditions de vie particulières. Lorsqu'une personne a besoin d'aide, ses seules options sont de quitter sa communauté d'origine ou de rester dans un environnement précaire ou dépendant.

L'Association a donc acheté une maison et l'a réaménagée dans un but précis. À l'étage : un appartement sécurisé pour une famille qui fuit la violence familiale – un lieu sûr, privé et soutenu par des ressources communautaires pour que la guérison puisse commencer. Au rez-de-chaussée : un appartement abordable

pour une personne ayant des besoins particuliers – à proximité des services, des possibilités d'emploi et des mentors qui peuvent l'aider à vivre de façon autonome. Deux réalités différentes, un objectif commun : Un endroit stable où vivre. Une chance de reconstruire. Une voie vers l'indépendance.

L'Association considère le mode de vie mixte comme une occasion non seulement pour sa collectivité, mais aussi comme un modèle que les collectivités rurales du Canada peuvent adapter et reproduire.

Le mode de vie mixte ne se limite pas au logement. Il s'agit d'une infrastructure construite autour des gens et non des programmes. Une porte d'entrée vers la dignité, la sécurité et l'appartenance. Un pas vers la fin des cycles générationnels de dépendance et de violence. Une voie vers un emploi valorisant, un but et des possibilités. Chaque personne, quelles que soient les circonstances, les capacités ou les antécédents, mérite la chance de construire un avenir plein de possibilités.

Classe Pamishkatau-Biosphère : apprendre à voir autrement

C'est en entrant en relation directe avec le territoire que les jeunes développent une compréhension durable du monde qui les entoure. Cette conviction simple est derrière la genèse du projet de Classe Pamishkatau-Biosphère, une initiative qui s'appuie sur une richesse exceptionnelle : l'immensité du Nitassinan des Innus de Pessamit, un arrière-pays porteur d'histoires, de savoirs et d'écosystèmes uniques. En favorisant la rencontre entre savoirs scientifiques et savoirs autochtones, le projet permet aux élèves de développer un regard plus nuancé sur le territoire, de mieux saisir la complexité du monde vivant et de renforcer leur sentiment d'appartenance.

En s'inscrivant dans l'esprit de l'ODD 11, le projet contribue à bâtir des communautés plus inclusives, résilientes et durables grâce à une meilleure compréhension du territoire et de son patrimoine naturel et culturel.

Ancrée dans la [Région de biosphère Manicouagan-Uapishka](#), un territoire désigné UNESCO, la réalisation du projet repose sur une collaboration étroite avec des partenaires locaux, incluant le Centre de Service Scolaire de l'Estuaire et des intervenants du milieu de l'éducation au niveau secondaire, une équipe de guides porteuse de savoirs chez Tourisme Pessamit ainsi que la Station Uapishka, un pôle logistique et d'hébergement.

Ces collaborations ont permis de créer des contenus pédagogiques pertinents et ancrés dans la réalité locale, tout en assurant une expérience sécuritaire et enrichissante pour les élèves. Au cours d'une sortie de trois jours, le groupe de jeunes, accompagné d'un guide biologiste et d'un guide de Tourisme Pessamit, remonte par la mythique route 389 une mer d'épinettes noires pour s'enfoncer dans la boréale. Territoire transformé par le développement économique, les élèves y apprennent les récits de celui qui a été parcouru depuis des milliers d'années par les Innus de Pessamit, le long de la rivière Manicouagan.

C'est à la Station Uapishka que séjourne le groupe, situé aux pieds des monts Uapishka et aux abords de ce que l'on surnomme l'œil de Québec, symbole formé par l'impact météoritique et l'enneigement du territoire lors de la construction des grands barrages. Horaire équilibré entre diverses activités et des moments libres pour connecter à son propre rythme à ce lieu unique et isolé, le cœur du séjour se déroule autour d'une sortie en montagne. Au cours d'une randonnée dont les changements d'écosystèmes donnent

l'impression de marcher des basses terres du Saint-Laurent jusqu'au Nunavik, les élèves atteignent avec fierté le sommet du Mont Harfang en immersion complète sur les plateaux de toundra arctique alpine.

Au cours de la randonnée, les guides partagent histoires et savoirs sur le territoire, tout en encadrant une activité d'inventaire floristique à différents moments le long du sentier, permettant aux jeunes d'être attentifs aux changements subtils qui se déroulent sous leur pas. De ce séjour, il est indéniable que les jeunes développent une meilleure compréhension et sensibilité par la reconnexion au territoire.

Parmi les principales leçons apprises, Classe Pamishkatau-Biosphère démontre la puissance de l'apprentissage expérientiel et du croisement des savoirs pour susciter l'engagement des jeunes. Il met aussi en évidence l'importance de créer des espaces de dialogue authentiques, où différentes visions du territoire peuvent se rencontrer et se compléter. Apprendre à voir autrement, c'est ainsi outiller la relève pour agir de manière éclairée, respectueuse et durable envers les territoires et les communautés qui les habitent.

Un partenariat universitaire-communautaire transformant les espaces de soins de la démence

Grâce à un projet de conception centré sur l'humain mené par des chercheurs de l'Université de l'Alberta en partenariat avec Canterbury Lane, une résidence pour aînés d'Edmonton, les personnes atteintes de démence bénéficient désormais d'un lieu de vie plus adapté à leurs besoins.

En créant des milieux de vie plus sécuritaires, plus inclusifs et plus humains pour les aînés, ce partenariat appuie directement l'ODD 11.

Le partenariat consiste à rénover un bâtiment vieux de 51 ans afin d'agrandir l'espace pour les clients atteints de démence. Il vise à « changer massivement les interactions sociales pour les résidents, leurs familles et leurs amis », explique la professeure Megan Strickfaden, anthropologue en design. Elle a dirigé une équipe d'étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture, de la vie et de l'environnement qui s'est associée à la Fondation Canterbury pour le projet quinquennal.

« Cette aile donne aux résidents la chance de s'engager dans des espaces qui encouragent la découverte, le jeu et la recherche d'endroits où chaque personne peut vivre pleinement », explique M^{me} Strickfaden.

L'espace à la fine pointe de la technologie est aéré et coloré, avec un éclairage, des luminaires et des finitions chaleureux qui reflètent un décor chaleureux plutôt qu'un cadre institutionnel pour les résidents, la famille et les amis. L'équipe a aidé les architectes de projet à choisir les meilleures conceptions spatiales, l'éclairage, les matériaux et les détails comme les luminaires et les finis pour aider les résidents à se sentir chez eux.

Les chercheurs ont également fait équipe avec le personnel de Canterbury Lane pour comprendre leurs besoins en matière d'espace pour les activités, la formation des travailleurs et l'établissement de liens avec les résidents. Des entrevues avec les résidents — au moyen d'ateliers artistiques — ainsi que leurs familles et amis faisaient également partie du processus.

« Nous avons adopté des approches « destination » et « maison » pour la conception globale de la voie de la démence », qui est divisée en zones publiques, semi-publiques et privées, explique M^{me} Strickfaden. Les aires publiques favorisent les promenades et l'exploration par les résidents, avec des « destinations » distinctes, dont une galerie d'art, un paysage urbain historique d'Edmonton, une aire de restauration routière, un espace vert intérieur, une cuisine commune et un jardin extérieur.

Heidi Hadubiak, présidente-directrice générale de la Fondation Canterbury, explique : « Nous voulions nous assurer que la programmation et la conception que nous avons entreprises provenaient d'un point de vue de compréhension et de recherche, afin que nos rénovations répondent aux besoins de notre population croissante de résidents nécessitant des soins de la mémoire.

Le partenariat avec l'Université de l'Alberta nous a permis de comprendre qui sont nos résidents, y compris leurs antécédents et leur vie avant leur diagnostic de démence », note-t-elle.

La recherche pour le projet a été financée par une subvention Mitacs Accelerate accordée à Strickfaden

Cultiver la communauté grâce au bénévolat

La mission des jardins botaniques de [Silver Springs Society \(en anglais seulement\)](#) à Calgary (Alberta) est simple, mais puissante : contribuer à un espace extérieur accueillant doté de jardins et de forêts uniques qui inspirent, éduquent et procurent du plaisir à tous et toutes dans un environnement à usages multiples.

Grâce à des partenariats avec la communauté, la Ville de Calgary et d'autres organismes axés sur les jardins, les bénévoles des jardins botaniques Silver Spring Society ont créé 30 jardins distincts. Entièrement gérée par des bénévoles, la Société consacre maintenant plus de 10 000 heures de travail chaque année consacrées à la construction, à l'entretien et au développement de l'espace – un exemple inspirant en cette [Année internationale des bénévoles au service du développement durable](#), et un témoignage de la façon dont l'énergie bénévole peut renforcer des lieux dynamiques et accueillants pour tous.

Chacun des 30 jardins possède sa propre personnalité et son propre thème. Certains répondent à des conditions de culture spécifiques, comme le jardin ombragé, le jardin à faible H₂O et le jardin des crevasses, tandis que le jardin de Shakespeare donne vie à la littérature, et un labyrinthe offre un espace de réflexion et d'exploration.

Mais le cœur des Jardins, c'est la communauté de bénévoles qui s'est développée à leurs côtés. Tout en soutenant la raison d'être et la beauté de l'espace, les bénévoles ont également créé un environnement chaleureux, accueillant et positif les uns pour les autres. Bon nombre d'entre eux s'y joignent pendant des moments de transition : nouveaux retraités, nouveaux arrivants au Canada, personnes qui vivent une perte. Aujourd'hui, plus de 130 membres apportent non seulement leur expertise en jardinage, mais aussi leur encouragement, leur amitié et leur sentiment d'appartenance. Les histoires de bénévoles accueillis chaleureusement et trouvant un nouveau sens à leur vie ici sont innombrables.

Ensemble, ils sont devenus une communauté durable de personnes travaillant collectivement à la préservation du patrimoine botanique, à la création d'un environnement beau et paisible pour tous et à un impact positif au niveau local. Leur exemple est maintenant reproduit à Calgary et ailleurs, car d'autres

reconnaissent les nombreux avantages que peuvent apporter des bénévoles dévoués et des espaces verts communautaires.

Les jardins botaniques de Silver Springs Society continue de prospérer – enracinée dans la communauté, inspirée par la nature et renforcée par des bénévoles dont les contributions façonnent des lieux plus accueillants et résilients pour tous.



ODD 17

Partenariats pour la réalisation des objectifs



ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

ODD 17 – Contexte stratégique

La collaboration est au cœur du Programme 2030. L'ODD 17 consiste à renforcer les partenariats entre les gouvernements, les secteurs et les collectivités pour partager les connaissances, les ressources et

l'innovation afin que les progrès profitent à tous. Le Canada continue d'établir de solides partenariats nationaux et internationaux qui font progresser le développement durable et veillent à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Accélérer les progrès grâce à la collaboration entre les gouvernements

En 2025, le Canada a pris des mesures importantes pour renforcer la coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'harmoniser les politiques et les mesures qui font progresser les ODD.

La *Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada*, adoptée en 2025, appuie la résilience économique et l'inclusion en facilitant le travail et le commerce entre les provinces et les territoires pour les personnes et les entreprises. Cette loi s'harmonise avec les efforts ambitieux déployés récemment par les provinces et les territoires pour accélérer la reconnaissance des différences réglementaires, et aide à jeter les bases d'efforts pancanadiens coordonnés visant à éliminer les obstacles au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'œuvre.

Les partenariats dans le cadre de grands projets d'infrastructure se sont également approfondis. Le nouveau [Bureau des grands projets](#) sert de point de contact unique et source de leadership pour permettre

aux partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones de collaborer pour faire progresser de grands projets d'infrastructure complexes qui relient l'économie canadienne, diversifient nos industries et nos débouchés commerciaux et créent des emplois bien rémunérés au Canada. Le Bureau réunit les personnes et les processus pour faire avancer ces grands projets plus rapidement, de façon responsable et durable, tout en respectant les droits des peuples autochtones et en protégeant l'environnement. Le Bureau est appuyé par un [Conseil consultatif autochtone](#), qui fournit des conseils spécialisés sur les politiques, les pratiques opérationnelles et l'amélioration des processus liés à l'inclusion des points de vue et des intérêts autochtones dans les grands projets.

À l'échelle communautaire, le [Programme de financement des ODD](#) a continué de mobiliser les acteurs locaux, les organismes de soutien, les municipalités et les réseaux de jeunes partout au Canada pour sensibiliser et promouvoir des solutions locales pratiques. En 2025, le programme a appuyé 31 projets visant à faire progresser de nouveaux partenariats axés sur l'action climatique, l'éducation inclusive, les villes durables, la mobilisation des jeunes et la réconciliation avec les Autochtones par l'entremise d'organisations autochtones nationales fondées sur leurs distinctions. Cela a donné lieu à un investissement de 4,6 millions de dollars du budget annuel.

Partenariat avec les gouvernements et organisations autochtones

Les partenariats avec les peuples autochtones sont essentiels à la réalisation du Programme 2030.

Dans le cadre du [Programme de contribution de l'interlocuteur fédéral](#), le financement aide les organisations métisses et autochtones vivant hors réserve à renforcer leur capacité de gouvernance et à établir des partenariats avec les gouvernements et le secteur privé. Ces partenariats aident à répondre aux priorités communautaires, comme le logement abordable et durable, et à faire progresser des initiatives comme l'[Accord auxiliaire sur le logement entre le Canada et la Nation métisse \(en anglais seulement\)](#) et la [Stratégie de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique](#).

Plus précisément, le partenariat avec les peuples autochtones dans le cadre de la [Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique](#) fait progresser l'ODD 17 en favorisant des plans de travail inclusifs et élaborés conjointement, la prise de décisions autodéterminées et dirigées par les Autochtones; en renforçant la capacité des institutions autochtones et du secteur du logement hors réserve; et en appuyant la surveillance partagée et la souveraineté des données autochtones. Ensemble, ces mesures permettent d'établir une gouvernance durable et fondée sur la confiance et d'obtenir des résultats coordonnés à l'échelle régionale en matière de logement qui s'harmonisent avec la réconciliation et la [Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones – Plan d'action \(Loi sur la Déclaration des Nations Unies\)](#).

Le Canada continue de mettre en œuvre le Plan d'action de la Loi sur la déclaration des Nations Unies, qui guide les ministères fédéraux dans leur collaboration avec les partenaires autochtones afin d'harmoniser les lois et les politiques avec les principes de réconciliation et d'autodétermination et les droits énoncés dans la [Déclaration des Nations Unies](#). Le [quatrième rapport d'étape](#) a été publié en 2025 dans le cadre de l'exigence de la Loi sur la déclaration des Nations Unies selon laquelle le gouvernement fédéral doit rendre compte annuellement au Parlement des progrès réalisés en matière d'harmonisation des lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies, ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan d'action.

Partenariats à l'échelle internationale

En 2025, le Canada a activement fait la promotion des ODD dans les forums internationaux, en mettant l'accent sur les partenariats et la collaboration. [La septième présidence du Canada au G7](#), qui s'est déroulée en 2025, portait sur la protection des collectivités, le renforcement de la sécurité énergétique et de l'innovation numérique, et la création de partenariats mondiaux axés sur l'avenir, mettant en valeur le leadership du Canada dans la promotion de la paix internationale, de la stabilité économique et de l'action collaborative avec des partenaires au pays et à l'étranger.

Le gouvernement fédéral a organisé une réunion virtuelle des ministres du Travail et de l'Emploi du G7 et a participé à la réunion ministérielle du G20 sur le Travail et l'Emploi en Afrique du Sud, soulignant des initiatives comme la [Stratégie emploi et compétences jeunesse](#), [Service jeunesse Canada](#), l'élargissement des bourses d'études et des prêts sans intérêt; [Équi'vision](#), le premier site Web canadien sur la transparence salariale conçu pour combler les écarts salariaux non seulement liés au sexe, mais aussi pour tous les groupes désignés dans le cadre de la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#).

Le Canada a également fait progresser l'ODD 4 en participant activement au Groupe de travail du G20 sur l'éducation et à la réunion des ministres de l'Éducation du G20. Il a fait état de l'approche adoptée par le gouvernement du Canada pour bâtir un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants accessible, de grande qualité, abordable, souple et inclusif et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que l'éducation inclusive. La Déclaration des dirigeants du G20 a salué et adopté les objectifs du G20 visant à réduire davantage les taux de jeunes sans emploi, études ou formation de 5 % d'ici 2030 et à réduire l'écart entre les sexes en matière de participation au marché du travail de 25 % d'ici 2030.

Le Canada a participé activement à la réunion ministérielle sur le développement des ressources humaines et à la réunion ministérielle sur l'éducation de la Coopération économique Asie-Pacifique en mai 2025, qui ont présenté deux déclarations conjointes à l'appui de politiques prospectives sur le marché du travail visant à promouvoir l'accès à des possibilités d'emploi de grande qualité et à plein emploi pour tous et a reconnu que la prestation d'une éducation de qualité et la promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie sont essentielles à la prospérité économique.

Lors du deuxième Sommet mondial pour le développement social à Doha, au Qatar, le Canada a organisé une séance de solutions sur l'emploi des jeunes, l'équité numérique et la préparation des jeunes à un marché du travail axé sur l'IA. La [Déclaration politique de Doha](#) adoptée lors du Sommet renouvelle les engagements des dirigeants dans plusieurs domaines, dont la réduction de la pauvreté, les conditions de travail décentes et la transformation économique, l'égalité des sexes, l'intégration sociale, la sécurité alimentaire et la santé.

En plus de l'engagement du Canada dans les forums internationaux, l'aide internationale a donné lieu à de solides résultats axés sur les partenariats en 2025. En tant que principal donateur gouvernemental – aux côtés du gouvernement du Qatar – de la Génération Illimitée (GenU) de l'UNICEF, le Canada a contribué à élargir l'accès à l'apprentissage numérique, technique et professionnel, ainsi qu'aux possibilités d'emploi pour les jeunes. En collaboration avec le réseau multipartite de donateurs des secteurs public et privé, de fondations et d'organismes dirigés par des jeunes de la génération U, le Canada a contribué à joindre

19,6 millions de jeunes possédant des compétences pertinentes au marché qui appuient la participation à l'économie verte – comme les énergies renouvelables et l'agriculture résiliente au climat – ainsi qu'à l'économie numérique. Par exemple, l'initiative phare de GenU, « Passport 2 Earning », a appuyé la prestation d'une formation gratuite de calibre mondial sur les compétences numériques et en IA à des jeunes dans 15 pays.

Renforcer les partenariats mondiaux pour financer le développement durable

Le Canada collabore également avec des partenaires du monde entier pour débloquer du financement et accélérer l'innovation.

Lors du [Sommet des dirigeants du G7 à Kananaskis, en Alberta](#) en juin 2025, le Canada a annoncé de nouvelles mesures visant à renforcer la coopération mondiale en matière de financement du développement et de prospérité partagée. En voici quelques exemples :

- Jusqu'à 544 millions de dollars de garanties de portefeuille aux banques multilatérales de développement. Cette initiative permettra à la Banque interaméricaine de développement et à la Banque de développement des Caraïbes de fournir jusqu'à 1,6 milliard de dollars américains de nouveaux fonds pour soutenir le développement dans les marchés émergents et les pays en développement d'Amérique latine et des Caraïbes.
- 290 millions de dollars sur cinq ans pour le Programme d'innovation en matière d'aide internationale, qui aide à mobiliser les investissements du secteur privé dans les pays en développement pour atteindre les ODD.
- 101,3 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la mobilisation des capitaux privés et s'attaquer aux principaux obstacles à l'investissement du secteur privé dans les pays en développement, notamment en accélérant les projets d'infrastructure et en favorisant un environnement favorable pour les investisseurs.

Le Canada s'est joint à la communauté internationale lors de la [quatrième Conférence internationale sur le financement du développement](#) en Espagne, où les pays ont réaffirmé leur engagement commun à mobiliser toutes les ressources pour le développement durable. Signe clair de l'engagement du Canada à bâtir un système de financement international plus inclusif, le Canada a contribué aux [Principes communs pour la mobilisation des capitaux privés à la Plateforme d'action de Séville](#) afin de servir de feuille de route pour des approches harmonisées, une transparence accrue et une meilleure harmonisation entre les acteurs publics et privés. Le Canada codirige également le développement d'une nouvelle plateforme mondiale de financement mixte [Scaling Capital for Sustainable Development \(SCALED\) \(en anglais seulement\)](#) en partenariat avec l'Allemagne, la France, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et des partenaires du secteur privé. Cette initiative mobilisera des investissements privés à grande échelle pour aider à combler le déficit de financement des ODD dans les marchés émergents et les économies en développement.

En marge de la conférence, le Canada a annoncé une aide de 2 millions de dollars au Mécanisme intégré du cadre national de financement. Mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement, le Mécanisme propose une approche structurée pour aligner divers flux financiers sur les priorités de développement durable.

Le gouvernement fédéral a également annoncé un projet de 5 millions de dollars en partenariat avec le Centre de politique et d'administration fiscales de l'Organisation de coopération et de développement économiques intitulé « Funding the Future : Domestic Resource Mobilization in a Digital Economy ». Le projet aidera les pays en développement à renforcer la mobilisation des ressources nationales grâce à un programme complet d'assistance technique.

Le Canada a défendu le financement du développement comme une priorité de sa présidence de 2024-2025 du Conseil économique et social des Nations Unies, en mettant l'accent sur la promotion d'une plus grande collaboration entre l'ONU et les institutions financières internationales, y compris les banques multilatérales de développement. Réunissant les gouvernements, les experts, les innovateurs et la société civile, le Canada a également organisé une [réunion spéciale sur l'intelligence artificielle pour les ODD \(en anglais seulement\)](#) au siège des Nations Unies à New York. Le dialogue a mis en lumière le potentiel de l'IA d'accélérer les progrès vers 134 objectifs des ODD, soulignant son pouvoir de transformer les résultats pour les personnes, la planète et la prospérité.

ODD 17 – Analyse statistique

ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

Indicateur national 17.2.1 : Soutien public total au développement durable

État du progrès
actuel

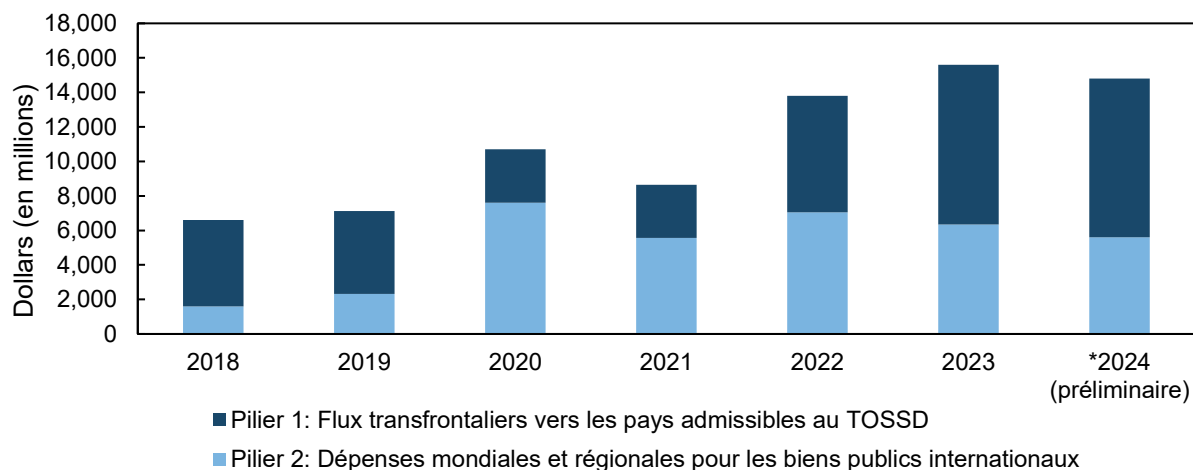


Sur la bonne voie

Le [soutien public total au développement durable](#) (TOSSD) englobe tous les flux de ressources officiellement soutenus visant à promouvoir le développement durable dans les pays en développement et à soutenir et relever les défis mondiaux.

Il comprend les financements provenant de sources officielles ainsi que les ressources privées mobilisées par des mécanismes officiels. Selon les données préliminaires, le TOSSD du Canada totalisait 14,8 milliards de dollars en 2024 (figure 12). Bien que ce soutien ait augmenté d'environ 125 % par rapport à 2018, il s'agit néanmoins d'une baisse d'environ 7 % lorsqu'on compare à 2023. Cet indicateur fait donc état de progrès qui sont sur la bonne voie dans la réalisation de l'ambition du Canada visant à favoriser la collaboration et les partenariats pour faire progresser les ODD, lorsque mesuré depuis 2018.

Figure 12 : Indicateur national 17.2.1 : Soutien public total au développement durable (TOSSD), Canada



Source : Affaires mondiales Canada

Le TOSSD comporte deux types de flux de ressource séparé en deux piliers. Le pilier I comprend les flux transfrontaliers bilatéraux vers les pays admissibles au TOSSD. Celui-ci a totalisé 9,2 milliards de dollars en 2024, représentant la majorité du TOSSD du Canada. De son côté, le pilier II mesure les dépenses mondiales et régionales (multilatérales) au titre des biens publics internationaux. Ce dernier se chiffrait à 5,6 milliards de dollars en 2024. Autant le TOSSD bilatéral (-0,5 %) que les dépenses multilatérales (-11,7 %) ont baissé de 2023 à 2024.

La région du monde qui a le plus bénéficié de soutien public total au développement durable en provenance du Canada en 2024 était l’Afrique, ayant reçu 4,9 milliards de dollars, ce qui représentait environ le tiers du soutien total. Il s’agissait d’une hausse de 5,4 % des flux vers l’Afrique comparativement à 2023, supportée par des prêts divers et contributions remboursable pour le climat. Le second bénéficiaire en importance était l’Europe avec des flux totalisant 2,9 milliards de dollars en 2024. Les déboursements bilatéraux vers l’Ukraine afin d’aider à répondre à ses besoins urgents et soutenir sa stabilité économique représentaient la majorité de ce montant et étaient en baisse de 2 % par rapport à 2023.

Indicateur national 17.3.1 : Exportations de biens et services environnementaux et de technologies propres à des pays en voie de développement

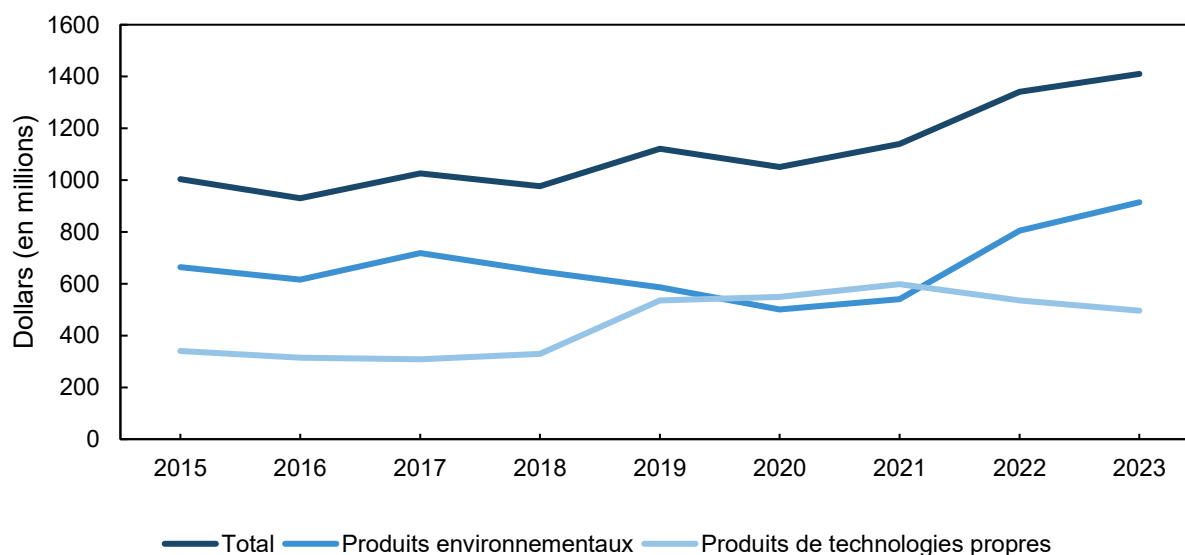
État du progrès
actuel



Sur la bonne voie

L'évaluation des [exportations des produits \(biens et services\) environnementaux et de technologies propres \(ETP\) à des pays en voie de développement](#)⁴⁹ aide à mesurer la contribution du Canada au développement durable des pays en voie de développement. Cet indicateur s'inscrit dans une perspective de responsabilité partagée dans l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Les produits ETP exportés par le Canada à des pays en voie de développement ont totalisé 1,4 milliard de dollars en 2023, ce qui représente une hausse de 5,2 % comparativement à 2022 (figure 13). Ces exportations ont augmenté de 40,5 % par rapport aux 1,0 milliard de dollars accordés en 2015. Cette hausse illustre une tendance qui est sur la bonne voie envers l'ambition canadienne de favoriser la collaboration et les partenariats pour faire progresser les ODD.

Figure 13 : Indicateur national 17.3.1 : Exportations de produits environnementaux et de technologies propres à des pays en voie de développement, Canada



Source : Statistique Canada, Comptes nationaux du produit intérieur brut en termes de revenus et de dépenses et UNDP, Indice de développement humain (IDH)

Les exportations de produits environnementaux vers les pays en voie de développement ont augmenté de façon continue depuis 2020 pour atteindre 914,6 millions de dollars en 2023. De leur côté, les exportations

⁴⁹ Les pays en voie de développement sont déterminés pour chaque année basée sur leur indice de développement humain (IDH) provenant du Programme des Nations unies pour le développement. Les pays pour lesquels l'IDH est inférieur à 0,8 sont considérés comme des pays en voie de développement.

de produits de technologies propres ont diminué de façon continue depuis 2021 pour se chiffrer à 495,6 millions en 2023.

La tendance générale est grandement influencée par les exportations vers l'Asie. Ces exportations représentaient 70,6 % des exportations totales du Canada en direction des pays en développement en 2023. À titre comparatif, la deuxième région du monde où les pays en voie de développement recevaient le plus d'exportation de produits ETP provenant du Canada en 2023 était l'Amérique du Nord (9,1 %), suivi par l'Afrique (8,9 %).

ODD 17 – Articles de fond

De nombreuses mains, une seule plateforme : bénévoles et partenariats

Partout au Canada, des milliers de personnes, d'organisations et d'entreprises travaillent chaque jour pour renforcer leurs collectivités. [Do Some Good](#) a vu le jour pour soutenir et amplifier ce travail partagé en éliminant les obstacles, en créant des liens et en contribuant à la croissance positive.

Ce qui a commencé en 2015 comme un simple outil pour aider les étudiants à trouver des possibilités de bénévolat est devenu une plateforme nationale permettant aux Canadiens de collaborer sur les questions les plus importantes. Et dans l'esprit de l'[Année internationale des bénévoles au service du développement durable](#), elle est alimentée par les gens du quotidien dont la générosité alimente la résilience de la communauté.

L'impact vient directement des personnes qui utilisent la plateforme. Les particuliers, les organismes sans but lucratif et les entreprises ont collectivement consacré plus de 1,45 million d'heures de bénévolat, soit l'équivalent de 700 bénévoles à temps plein qui travaillent pendant une année entière. Ces heures reflètent les repas servis, les sentiers nettoyés, le soutien aux aînés, les événements organisés et d'innombrables petits gestes de bonté qui renforcent les collectivités partout au pays.

Utilisée dans plus de 2 400 collectivités à l'échelle nationale, la plateforme a permis de créer plus de 147 500 connexions entre des particuliers, des organismes sans but lucratif et des entreprises. Ses quelque 18 250 histoires partagées mettent en lumière des efforts qui passent souvent inaperçus : bénévoles qui se mobilisent, donateurs qui aident les organisations à atteindre un plus grand nombre de personnes et groupes communautaires à résoudre des problèmes avec créativité et détermination.

Les organismes communautaires de toutes tailles utilisent les outils gratuits de Do Some Good pour renforcer leurs capacités, atteindre de nouveaux publics et établir des relations durables. Plus de 15 000 organismes sans but lucratif ont été soutenus et ont accès à un espace national où ils peuvent remercier leurs donateurs, publier des mises à jour sur l'impact et étendre leur portée au moyen d'outils de calibre mondial. Cette accessibilité fait en sorte que même les plus petits groupes locaux peuvent obtenir une visibilité et des ressources habituellement accessibles uniquement aux grandes organisations.

Pour les particuliers, la plateforme ouvre la voie à des façons significatives de contribuer. Plus de 60 000 jumelages de bénévoles ont été créés, chacun étant une étincelle qui peut stimuler l'engagement communautaire à long terme. Les élèves ont découvert des causes qui les inspirent, les familles ont fait du

bénévolat ensemble pour la première fois et les nouveaux arrivants ont trouvé un sentiment d'appartenance grâce au service. Ces expériences contribuent à façonner les futurs leaders et à bâtir des communautés plus connectées et inclusives.

Les entreprises jouent un rôle essentiel dans cet écosystème. Grâce à Do Some Good, les entreprises de toutes tailles sont passées des dons ponctuels à des partenariats à long terme axés sur les valeurs avec des groupes communautaires. En demandant et en partageant des histoires d'impact, ils amplifient le travail des organismes sans but lucratif, inspirent d'autres personnes à s'impliquer et renforcent les économies locales grâce à la confiance et à la collaboration. Pendant la pandémie, ces partenariats ont appuyé les efforts d'achat local et ont contribué à maintenir la résilience des petites entreprises et des organismes communautaires.

Le réseau comprend maintenant des organismes de bienfaisance nationaux, des petits organismes sans but lucratif, des chambres de commerce, des associations, des médias, des fondations communautaires, des coopératives, des coopératives de crédit, des collèges et universités, des petites et moyennes entreprises et des grandes entreprises, chacune contribuant à multiplier les retombées collectives. Qu'une communauté compte 500 résidents ou 500 000 habitants, la plateforme aide les gens à partager leur réussite, à mobiliser des bénévoles et à s'élever les uns les autres grâce au partenariat.

Les progrès du Canada vers l'atteinte des ODD sont motivés par les efforts collectifs des Canadiens et Canadiennes au quotidien. Do Some Good fournit les outils qui les aident à établir des liens, à collaborer et à célébrer leur impact.

Ensemble, ils démontrent que lorsque les communautés travaillent en partenariat, leur capacité de faire du bien est vraiment illimitée.

Leadership autochtone en matière de climat : renforcer les partenariats mondiaux pour un avenir résilient

Les Premières Nations sont des chefs de file en matière de climat et font progresser des approches novatrices et fondées sur la culture pour atténuer les changements climatiques, y réagir et s'y adapter. Bien que les peuples autochtones ne reçoivent qu'une petite part du financement mondial pour la lutte contre les changements climatiques, la reconnaissance de leurs droits fonciers et territoriaux et l'encouragement d'une action climatique autonome menée par les Autochtones sont essentielles à la sauvegarde de la nature.

L'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique (BCAFN) est une organisation provinciale et territoriale dirigée par le chef régional Terry Teegee. La BCAFN défend les droits, le titre et les intérêts des Premières Nations de la C.-B., guidée par des résolutions adoptées lors des assemblées des chefs de la BCAFN. La BCAFN a reçu le mandat des chefs en assemblée de poursuivre les possibilités de défense des intérêts internationaux sur les changements climatiques, les droits et la souveraineté des Autochtones, et d'établir des relations pour une action conjointe et une défense des intérêts avec les peuples autochtones à l'étranger.

La BCAFN plaide en faveur d'un investissement stable et à long terme dans l'action climatique dirigée par les Premières Nations et demande aux gouvernements d'offrir un accès équitable au financement et au financement de la lutte contre les changements climatiques pour aider les peuples autochtones à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter.

Une partie de l'adaptation comprend la défense conjointe des intérêts, le partage des connaissances et les partenariats entre les Autochtones du Nord et du Sud, qui sont essentiels au maintien des droits et des responsabilités inhérents des peuples autochtones envers la Terre mère.

Bien qu'ils soient touchés de façon disproportionnée par les changements climatiques, les peuples autochtones du monde entier jouent un rôle unique et essentiel dans la lutte contre ces changements grâce à leur relation intrinsèque et à leur interdépendance avec Dame nature et les systèmes de connaissances, la science et les technologies ancestraux. L'établissement de partenariats internationaux solides et de solidarité entre les peuples autochtones est essentiel pour tenir les gouvernements responsables de l'action climatique, de l'affirmation de la souveraineté et du respect des droits des Autochtones au moyen d'instruments internationaux sur les droits de la personne, comme l'adoption de la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) en 2007 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

[Building Climate Resilience from Indigenous Perspectives \(BCRIP\) \(en anglais seulement\)](#) est un projet de quatre ans (2024-2028) dirigé par les Autochtones et le premier du genre, financé par le volet de financement Indigenous Peoples Partnership for Climate d'Affaires mondiales Canada et élaboré en partenariat avec l'Assemblée des Premières Nations, le Conseil circumpolaire inuit Canada et le Ralliement national des Métis.

Le projet BCRIP vise à améliorer les systèmes de connaissances et la science autochtones et à contribuer aux droits des peuples autochtones, à l'autodétermination et au leadership climatique, tout en fournissant des fonds pour établir des partenariats solides entre les peuples autochtones du Canada, en particulier les Premières Nations de la Colombie-Britannique et les peuples autochtones du Pérou, de la Bolivie, de la Colombie et du Guatemala.

Le projet est guidé et dirigé par un cercle de sagesse et de connaissances autochtones et un groupe directeur autochtone, et dirigé par une équipe technique diversifiée, y compris la BCAFN, le [Réseau continental des femmes autochtones des Amériques \(ECMIA SUR\) \(en espagnol seulement\)](#), avec le soutien de [Save the Children Canada \(Programme national de réconciliation\) \(en anglais seulement\)](#) et [Save the Children Amérique latine et Caraïbes \(en anglais seulement\)](#)

Le projet BCRIP vise à financer 11 projets de partenariat dirigés par des Autochtones entre 11 organisations et nations autochtones en Bolivie, en Colombie, au Guatemala et au Pérou, et un total de 10 organisations et nations autochtones au Canada (8 Premières Nations en Colombie-Britannique, une organisation inuite et une organisation métisse).

Chacun des projets distincts de partenariat nord-sud constitue une initiative de résilience climatique conçue conjointement, qui intègre des solutions fondées sur la nature et autodéterminées aux connaissances et à la science ancestrales, au partage des connaissances, à la revitalisation culturelle, aux droits des

Autochtones et au leadership climatique dirigé par les Autochtones. La mise en œuvre du projet devrait commencer au début de 2026.

Les projets favoriseront la restauration des écosystèmes grâce à des pratiques telles que le reboisement avec des espèces indigènes, la récolte d'eau, la conservation des semences et l'agriculture ancestrale. La collaboration Nord-Sud renforce ce travail grâce à un processus continu d'apprentissage mutuel et réciproque, d'échange de connaissances et d'établissement de relations. Les projets placent également l'équité entre les sexes, l'autodétermination, les droits des Autochtones et le transfert intergénérationnel des connaissances au cœur des projets, avec des mécanismes pour assurer une participation significative et encourager les femmes, les personnes 2ELGBTQQIA+ et le leadership des jeunes en matière de climat.

Ensemble : comment les partenariats internationaux stimulent le changement

En 2025, [Rising Out of the Ashes \(ROOTA\) \(en anglais seulement\)](#) a poursuivi sa mission d'autonomiser les communautés marginalisées du Caire, en Égypte, et de Toronto, au Canada. Bien que les besoins diffèrent dans ces deux villes, les défis sont bien réels : au Caire, la communauté de Zabaleen fait face à la pauvreté, à un accès limité à l'éducation et à des préoccupations constantes en matière de santé; à Toronto, les jeunes et les populations vulnérables manquent souvent de sensibilisation aux pratiques durables et à l'accès aux services essentiels. L'approche de ROOTA combine l'éducation, la durabilité et le soutien direct pour rassembler ces communautés par l'apprentissage, la solidarité et un objectif commun.

Pour approfondir la compréhension et susciter l'action, ROOTA s'est associée à des universités, dont l'Université de Toronto et l'Université de Windsor. Grâce à des ateliers interactifs et à des événements du Jour de la Terre, les élèves ont pu découvrir les Zabaleen, les récupérateurs d'ordures du Caire, et leur rôle crucial dans la durabilité environnementale. L'expérience directe des méthodes durables utilisées par les Zabaleen pour recycler et gérer les déchets a aidé les élèves à prendre conscience de l'environnement et les a inspirés à agir au sein de leur propre communauté.

ROOTA a également renforcé le soutien aux résidents de la région à Toronto. En offrant des repas hebdomadaires en collaboration avec la Toronto Family Residence, l'organisme a veillé à ce que les personnes vulnérables aient accès à des aliments nutritifs, ce qui a eu une incidence tangible sur le bien-être de la collectivité.

Pendant ce temps au Caire, le travail de ROOTA s'est concentré sur l'autonomisation économique, l'éducation et la santé. La formation professionnelle sur le recyclage du verre, le tissage et la couture a permis aux membres de la communauté de développer des compétences pour des moyens de subsistance durables. Des programmes éducatifs, comme des cours d'alphabétisation, des bourses d'études pour les enfants et des ateliers sur les aptitudes à la vie quotidienne, ont soutenu la prochaine génération. Afin de promouvoir l'hygiène et d'améliorer la santé, ROOTA a construit des stations d'eau qui fournissent de l'eau propre et encouragent les bonnes pratiques d'assainissement. Chaque initiative a contribué à renforcer l'indépendance économique, à renforcer les résultats en matière de santé et à favoriser la résilience communautaire à long terme.

La collaboration est au cœur de cet impact. Les partenariats avec les universités canadiennes ont permis d'accroître la sensibilisation et la mobilisation des étudiants, tandis que la coordination avec les organismes

locaux au Caire a permis de s'assurer que les programmes répondent aux besoins de la communauté. Ces relations intercommunautaires et internationales ont établi des liens entre les étudiants, les bénévoles et les résidents au-delà des frontières, ce qui a montré comment l'apprentissage et la coopération partagés peuvent amplifier l'impact.

Les résultats ont été significatifs. Les élèves au Canada ont déclaré avoir une meilleure compréhension de la responsabilité environnementale et sociale. Les résidents de Toronto ont obtenu un accès fiable à des repas nutritifs. Et les membres de la communauté de Zabaleen au Caire ont bénéficié d'une meilleure éducation, de compétences professionnelles et de conditions de vie plus saines.

À partir de ces expériences, ROOTA a appris que le changement durable exige une approche holistique et centrée sur la communauté. L'intégration de l'éducation, du développement économique et des interventions en santé, tout en favorisant des partenariats solides, a un impact durable. En reliant les jeunes Canadiens et Canadiennes à la résilience et à l'ingéniosité des Zabaleen, ROOTA favorise l'empathie, la responsabilité et un engagement commun pour un monde plus sain et plus équitable. Grâce à ces partenariats, l'organisme continue de démontrer le pouvoir de travailler ensemble pour renforcer les collectivités au-delà des frontières.

Prochaines étapes

Le Canada a réalisé des progrès significatifs vers l'atteinte des ODD en 2025, mais la voie future est tout aussi importante que les mesures déjà prises. Alors que les gens et les collectivités continuent de faire face à la hausse des coûts, aux répercussions climatiques et à l'incertitude mondiale, l'avancement des ODD demeure essentiel pour bâtir un avenir plus fort et plus résilient pour tous.

Au cours des prochaines années, le Canada s'efforcera de combler les lacunes soulignées dans le présent rapport, notamment en améliorant l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement dans les collectivités des Premières Nations, en renforçant l'efficacité énergétique, en accélérant la transition vers une énergie propre et le transport à zéro émission, et en construisant davantage de logements abordables. Ces efforts aideront les collectivités à s'adapter aux changements climatiques, à réduire les émissions et à assurer une croissance économique durable et inclusive.

Les efforts du Canada pour améliorer les progrès en matière d'ODD seront guidés par les [priorités nationales de base](#), comme la création d'une économie canadienne unie, l'augmentation du taux de construction de logements et de logements plus abordables, le renforcement de la sécurité climatique et économique, l'augmentation de la productivité et de l'innovation et l'approfondissement de la coopération intergouvernementale.

Le Canada se préparera à présenter le prochain [examen national volontaire à l'ONU en juillet 2027 \(en anglais seulement\)](#). L'élaboration de cette évaluation exhaustive des progrès du Canada à l'égard des ODD sera l'occasion d'établir des partenariats entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les collectivités autochtones ou locales, et de stimuler le dialogue national sur les priorités d'accélération, la cohérence des politiques et la mobilisation des citoyens. [Restez à l'affût](#) pour connaître les façons de vous impliquer.

Les partenariats continueront d'être au cœur de l'approche canadienne. Les progrès réalisés en 2025 sont le fruit de la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones, ainsi que les collectivités, les jeunes, les aînés, la société civile et le secteur privé. Cet effort de l'ensemble de la société est essentiel à l'atteinte des objectifs énoncés dans [Aller de l'avant ensemble : Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030](#) et pour relever les défis communs au pays et à l'échelle mondiale.

Le Canada continuera de renforcer la cohérence des politiques, en veillant à ce que les mesures prises dans un domaine appuient les progrès dans d'autres domaines.

Nos défis actuels sont importants, tant au pays qu'à l'échelle mondiale, mais l'élan collectif l'est tout autant. En continuant de travailler ensemble, le Canada peut bâtir un avenir où chacun bénéficie d'une eau potable et d'eaux usées propres, d'une énergie abordable et propre, d'infrastructures résilientes et de collectivités inclusives et durables.